

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU DEPARTEMENT DU NORD

Numéro

2021 - 5

Janvier

SOMMAIRE

Commission permanente du Conseil Départemental Réunion du 14 décembre 2020

Désignations au sein des instances ou organismes	7	Groupements de commandes entre le Département du Nord et la Maison Départementale des Personnes Handicapées : avenant et nouvelle convention	51
Mécénat en faveur des équipements culturels départementaux - Campagne de mécénat d'entreprises pour la rénovation de la Maison natale Charles de Gaulle	12	Aide à l'adaptation du logement des accueillants familiaux pour personnes âgées et personnes en situation de handicap	54
Attribution de subventions dans le cadre du Fonds Départemental d'Intervention (FDI) pour l'exercice 2020	14	Conclusion d'un protocole transactionnel d'indemnisation avec la société MDV au titre de la force majeure liée à la crise sanitaire	57
Fonds de soutien aux Actions d'Intérêt Local (AIL) - Programmation 2020 - 4 ^{ème} présentation	16	Conclusion d'un protocole transactionnel d'indemnisation avec la société SLEMBROUCK au titre de la force majeure liée à la crise sanitaire	60
Acquisition routière et/ou indemnisation des occupants	38	Conclusion d'un protocole transactionnel d'indemnisation avec le groupement d'entreprises SLEMBROUCK-TVMA, au titre de la force majeure liée à la crise sanitaire	63
Transfert du foncier d'un collègue	41	Conclusion d'un protocole transactionnel d'indemnisation avec la société TVMA au titre de la force majeure liée à la crise sanitaire	66
Conclusion de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) sur le champ du Handicap	44		
Contribution initiale 2021 au financement du GIP/MDPH et conclusion des conventions financières	49		

Conclusion d'un protocole transactionnel d'indemnisation avec le groupement d'entreprises TVMA-SLEMBROUCK au titre de la force majeure liée à la crise sanitaire	69	Attribution d'aides financières de fonctionnement et de subventions d'investissement dans les domaines de la Prévention et la Protection de l'Enfance, de la Prévention et de l'Autonomie des Jeunes et de la Famille (hors parentalité)	98
Convention de coopération entre l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Département du Nord et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) relative à l'Espace régional numérique en santé	72	Tarif des repas 2021, soutien à l'approvisionnement local, modification du barème d'aide à la demi-pension 2020/2021	102
Convention partenariale permettant la délivrance gratuite de vaccins aux centres d'examen de santé des CPAM du Nord	74	Dotation spécifique pour la pratique sportive au collège - Attribution des montants par collège au titre de l'année scolaire 2020/2021	110
Renouvellement de conventions partenariales établies avec les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM) pour l'instruction et le suivi des dossiers des jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance	78	Avenant n°2 à la Convention de gestion de l'Aide du Département de Nord aux établissements publics locaux d'enseignement, employant des salariés en contrat unique d'insertion (CUI-CAE)	117
Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : Prolongation du Fonds d'Aide Exceptionnelle, Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens des postes d'insertion dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion	80	Programmation et partenariats des équipements culturels départementaux suivants : la Maison natale Charles de Gaulle, le Forum départemental des Sciences, les Archives départementales du Nord, le musée départemental Matisse et un projet transversal	119
Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : Don de 2 véhicules à l'association Synergie	82	Sollicitation de l'habilitation en tant qu'opérateur en archéologie préventive et de la subvention au titre de l'archéologie préventive auprès du Ministère de la Culture ; renouvellement du partenariat avec NORDSEM pour la réalisation de diagnostics archéologiques préventifs	123
Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : Participation au dispositif Adultes-Relais avec l'Etat	84	Attribution de subventions au titre de la politique culturelle	125
Subventions et participations financières dans le cadre des dispositifs du logement	93	Convention annuelle entre le Département du Nord et le Relais Territorial Offices de Tourisme du Nord	133

Attribution de subventions au titre de la politique sportive	135	Plan de Prévention des Risques Technologiques d'EPV – ANTARGAZ - Appel de fonds de l'Etablissement Public Foncier dans le cadre d'une mesure foncière de délaissement sur la commune de Thiant	164
Trajectoire Voirie 2016 - 2020 - Validation du partenariat financier avec le bloc communal sur une dix-septième liste de projets de développement d'intérêt communal ou intercommunal	143	Attribution d'une subvention à l'association Junia (grande école d'ingénieurs HEI-ISEN-ISA) dans le cadre du nouveau dispositif « Plantation et Renaturation »	166
Trajectoire Voirie 2016-2020 - Déconstruction et reconstruction de l'ouvrage d'art n° 5370 - RD 17 - communes de Poperinge (Belgique) et Houtkerque (France) - Modalités d'organisation de la maîtrise d'ouvrage et de la gestion ultérieure de l'aménagement	152	Politique de l'Habitat et du Logement - Soutien aux ménages précaires pour l'amélioration de leur logement dans le cadre des dispositifs Nord Équipement Habitat Solidarité et J'Amén'Age 59	168
Trajectoire Voirie 2016-2020 - OA 5975 et OA 5976 dits ponts-levis n° 1 et n° 2 supportant la RD 122 au PR 17 73 à Merville - Convention à passer avec Voies Navigables de France pour le financement des études et investigations sur l'état des ouvrages et de l'écluse	154	Partenord Habitat - Prorogation de délais d'exécution de travaux - Annulation et réattribution d'une subvention	174
Déclassement du domaine public départemental d'une partie d'emprise de la RD 549 en nature de délaissé, route de Seclin, du PR23 0480 au PR23 0630 sur le territoire de la commune d'Orchies en vue d'aliénation	156	Participation de la commune de Quiévrechain au capital de NORDSEM	179
Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération pour l'année 2020 - Délibération modificative	158	Subvention globale Fonds Solidarité Européen 2014-2020 : programmation des opérations à maîtrise d'ouvrage départementale	181
Autorisation de cession de véhicules d'un montant supérieur à 4 600 €	160	Subvention globale Fonds Solidarité Européen (FSE) 2014-2020 : prolongation de la convention de subvention globale au 31 décembre 2023 et sollicitation d'une enveloppe FSE complémentaire dans le cadre du plan de relance de la Commission européenne avec le fonds REACT EU	184
Opérations relatives au patrimoine naturel Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en gestion départementale - Mise en place d'une convention de partenariat avec le centre de formation Don Bosco de Bailleul	162		

DECISIONS
de la Commission permanente
du 14 décembre 2020

1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298896-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 24 décembre 2020

Affiché le 24 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJADENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

OBJET : Désignations au sein des instances ou organismes

Vu le rapport DAJAP/2020/431

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- de ne pas procéder au scrutin secret ;
 - de constater un accord sur une candidature unique ou sur une liste unique de candidats aux fonctions de représentants pour chacune des instances et donc que les conditions du 4e alinéa de l'article L.3121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales sont remplies pour l'entrée en vigueur immédiate des nominations, conformément aux tableaux ci-annexés.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 11.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Régis RICHARD

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil Départemental du Nord

ORGANISME	TEXTES DE REFERENCE	Durée du mandat	NOMBRE DE REPRESENTANTS	REPRESENTANTS DESIGNES	REPRESENTANTS DESIGNES à la Commission Permanente du 14 décembre 2020
<p align="center">Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)</p> <p align="center">dernières désignations : 06/02/2017, 09/10/2017 et 12/02/2018 et 01/07/2019</p>	<p align="center">Code Général des Collectivités Territoriales, article L1424-27</p> <p align="center">Code Général des Collectivités Territoriales, articles L1424-24-1 et L1424-24-2</p> <p align="center">Sa composition est déterminée conformément aux dispositions de l'article L1424-26</p> <p align="center">Convention de partenariat 2017-2021 du 19/12/2017</p>	<p align="center">Suit le sort du mandat</p>	<p align="center">Au Conseil d'Administration : Le Président du Conseil départemental préside de droit ou l'un des membres du conseil d'administration désigné par lui</p> <p align="center">et</p> <p align="center">44 conseillers départementaux</p> <p align="center">22 titulaires 22 suppléants</p> <p align="center"><i>Si un suppléant est désigné en qualité de titulaire, il devra être remplacé par un autre suppléant</i></p>	<p align="center">Au Conseil d'Administration</p> <p align="center">M. Jacques HOUSSIN <i>(par arrêté du 15/09/2020)</i></p> <p><u>22 titulaires</u> M. Jacques HOUSSIN M. Nicolas SIEGLER M. Jean-René LECERF (démissionnaire) M. Jean-Marc GOSSET Mme Barbara COEVOET Mme Joëlle COTTENYE M. Didier DRIEUX Mme Sylvia DUHAMEL Mme Françoise DEL PIERO M. Luc MONNET Mme Geneviève MANNARINO M. Gustave DASSONVILLE M. Régis CAUCHE M. François-Xavier CADART Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI Mme Annie LEYS Mme Carole DEVOS M. Maxime CABAYE Mme Isabelle MARCHYLLIE M. Bertrand RINGOT M. Henri GADAUT M. Eric RENAUD</p> <p><u>22 suppléants</u> M. Bruno FICHEUX Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE Mme Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER M. Michel PLOUY M. Arnaud DECAGNY M. Fabrice ZAREMBA M. Jean-Noël VERFAILLIE Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY Mme Marie TONNERRE Mme Marguerite CHASSAING M Paul CHRISTOPHE M. Jean-Luc DETAVERNIER Mme Marie CIETERS M. Mickaël HIRAUX M. Yves DUSART Mme Sylvie CLERC-CUVELIER Mme Anne-Sophie BOISSEAUX Mme Doriane BECUE M. Roméo RAGAZZO Mme Isabelle FERNANDEZ Mme Soraya FAHEM M. Charles BEAUCHAMP</p>	<p><u>22 titulaires</u> M. Jacques HOUSSIN M. Nicolas SIEGLER Mme Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER M. Jean-Marc GOSSET Mme Barbara COEVOET Mme Joëlle COTTENYE M. Didier DRIEUX Mme Sylvia DUHAMEL Mme Françoise DEL PIERO M. Luc MONNET Mme Geneviève MANNARINO M. Gustave DASSONVILLE M. Régis CAUCHE M. François-Xavier CADART Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI Mme Annie LEYS Mme Carole DEVOS M. Maxime CABAYE Mme Isabelle MARCHYLLIE M. Bertrand RINGOT M. Henri GADAUT M. Eric RENAUD</p> <p><u>22 suppléants</u> M. Bruno FICHEUX Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE Mme Caroline SANCHEZ M. Michel PLOUY M. Arnaud DECAGNY M. Fabrice ZAREMBA M. Jean-Noël VERFAILLIE Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY Mme Marie TONNERRE Mme Marguerite CHASSAING M Paul CHRISTOPHE M. Jean-Luc DETAVERNIER Mme Marie CIETERS M. Mickaël HIRAUX M. Yves DUSART Mme Sylvie CLERC-CUVELIER Mme Anne-Sophie BOISSEAUX Mme Doriane BECUE M. Roméo RAGAZZO Mme Isabelle FERNANDEZ Mme Soraya FAHEM M. Charles BEAUCHAMP</p>

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil Départemental du Nord

ORGANISME	TEXTES DE REFERENCE	Durée du mandat	NOMBRE DE REPRESENTANTS	REPRESENTANTS DESIGNES	REPRESENTANTS DESIGNES à la Commission Permanente du 14 décembre 2020
<p>Société d'Economie Mixte Locale d'Aménagement pour les territoires du Nord (NORDSEM)</p> <p>dernière désignation : 24/04/2015</p>	<p>CGCT art; L5721-1 à L5722-10 Délibération DPAAE/2014/644 du 23 juin 2014</p>	6 ans	11 conseillers départementaux	<p>M. Bernard BAUDOUX M. Guy BRICOUT Mme Josyane BRIDOUX M. Arnaud DECAGNY Mme Geneviève MANNARINO M. Bruno FICHEUX Mme Martine FILLEUL M. Olivier HENNO M. Bertrand RINGOT M. Nicolas SIEGLER à remplacer Mme Anne VANPEENE</p>	<p>M. Bernard BAUDOUX M. Guy BRICOUT Mme Josyane BRIDOUX M. Arnaud DECAGNY Mme Geneviève MANNARINO M. Bruno FICHEUX Mme Martine FILLEUL M. Olivier HENNO M. Bertrand RINGOT Mme Sylvie LABADENS Mme Anne VANPEENE</p>
<p>Musée Portuaire de Dunkerque (ACMAPOR)</p> <p>dernière désignation : 24/04/2015</p>	<p>Statuts en date du 22 septembre 2020 article n° 8</p>	3 ans	<u>A l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration :</u> 1 conseiller départemental	<p>M. Paul CHRISTOPHE Mme Martine ARLABOSSE</p>	<p>Mme Martine ARLABOSSE</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

ETABLISSEMENT	TEXTES DE REFERENCE	Durée du mandat	NOMBRE DE PERSONNALITES QUALIFIEES	PERSONNALITES QUALIFIEES DESIGNEES - RENOUELEMENT 2018-2021
Collège Public Gayant à Douai	Code de l'éducation, articles R.421-34	2018-2021	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Pierre SCHRODER

11/187

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298899-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 24 décembre 2020

Affiché le 24 décembre 2020

Notifié le 15 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

OBJET : Mécénat en faveur des équipements culturels départementaux - Campagne de mécénat d'entreprises pour la rénovation de la Maison natale Charles de Gaulle

Vu le rapport MECENAT/2020/398

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la convention tripartite de mécénat pour le financement de la rénovation de la Maison natale Charles de Gaulle, entre le Département du Nord, la Fondation du Crédit agricole Pays de France et la Fondation d'entreprise du Crédit agricole Nord de France, dont le modèle est joint au rapport, et d'autoriser Monsieur le Président à la signer ;
 - d'approuver la convention de mécénat pour le don en nature pour le chantier de rénovation de la Maison natale Charles de Gaulle, entre le Département du Nord et WIG France ENTREPRISES, dont le modèle est joint au rapport, et d'autoriser Monsieur le Président à la signer ;
 - d'approuver la convention de mécénat pour le don en nature et compétences pour le chantier de rénovation de la Maison natale Charles de Gaulle, entre le Département du Nord et JARBEAU, dont le modèle est joint au rapport, et d'autoriser Monsieur le Président à la signer ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 11.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Régis RICHARD

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298902-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 17 décembre 2020

Affiché le 17 décembre 2020

Notifié le 18 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

OBJET : Attribution de subventions dans le cadre du Fonds Départemental d'Intervention (FDI) pour l'exercice 2020.

Vu le rapport DAT/2020/466

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer des subventions pour un montant total de 45 000 € selon la répartition suivante :
 - 5 000 € à l'Université populaire de Lille,
 - 10 000 € à l'association Trait d'Union à Lille,
 - 30 000 € à l'association Monique Teneur sauvegarde du patrimoine rural ;
 - d'approuver les termes de la convention, dont le modèle est joint au rapport en annexe 4, entre le Département du Nord et l'association Monique Teneur sauvegarde du patrimoine rural ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes nécessaires à la conclusion de ces opérations ;
 - d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits sur l'opération 35004OP001 du budget départemental 2020.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 11.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-299120-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 17 décembre 2020

Affiché le 17 décembre 2020

Notifié le 21 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Vu le rapport DAT/2020/465

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

Considérant que l'urgence a été préalablement approuvée à l'unanimité par la Commission permanente du Conseil départemental dans les conditions prévues à l'article L.3121-19 du code général des collectivités territoriales,

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer 193 subventions aux bénéficiaires repris aux tableaux, ci-joints, en annexes 1 à 6, pour un montant total de 213 078,50 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes nécessaires à la conclusion de ces opérations ;
 - d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental 2020 (opération 35001OP001).
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 11.

Madame ARLABOSSE est membre du Conseil d'administration de l'EHPAD Résidence Aigue Marine à Bray-Dunes. En raison de cette fonction, elle ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Madame MARCHYLLIE avait donné pouvoir à Monsieur VANDEWALLE. Elle ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration, en raison des fonctions qu'un membre de sa famille exerce au sein de l'Ecole de Rugby de Coudekerque-Branche. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur CHRISTOPHE (membre du Conseil d'administration de l'EHPAD Résidence Aigue Marine à Bray-Dunes) avait donné pouvoir à Madame ARLABOSSE (elle-même membre du Conseil d'administration de l'EHPAD Résidence Aigue Marine à Bray-Dunes). Ni le procurant, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

57 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 21 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local - Associations
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N°DAT/2020/465 - AIL - ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 05963-01	639589 - ASSOCIATION SPORTIVE AULNOYE TIER	59145 SASSEGNIES	Canton Aulnoye-Aymeries - Mme Marie-Aline BREDA et M. Bernard BAUDOUX	subv AIL 2020 achat d'une arbalette	0,00	1 000,00
2020 - 06184-01	639208 - ASSOCIATION DU PATRIMOINE BRYESSOIS	59144 BRY	Canton Aulnoye-Aymeries - Mme Marie-Aline BREDA et M. Bernard BAUDOUX	subv AIL 2020 rénovation du petit patrimoine local	0,00	1 000,00
2020 - 06047-01	624518 - DONNEURS DE SANG D'HAUTMONT	59330 HAUTMONT	Canton Avesnes-sur-Helpe - Mme Marie-Annick DEZITTER et M. Joël WILMOTTE	subv AIL 2020 achat de petit matériel	1 900,00	1 000,00
2020 - 06074-01	115723 - DEFENSE ET PROMOTION DU PATRIMOINE VALLEE DES FAYTS	59244 GRAND FAYT	Canton Avesnes-sur-Helpe - Mme Marie-Annick DEZITTER et M. Joël WILMOTTE	subv AIL 2020 aide au financement de l'association	700,00	3 200,00
2020 - 05944-01	604450 - LES PETITS GLAGEONNAIS	59132 GLAGEON	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2020 aide pour une animation	0,00	400,00
2020 - 05946-01	614641 - ASSOCIATION DU MUSEE DE LA MACHINE PARLANTE	59149 COUSOLRE	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2020 aide au financement de l'association	0,00	1 200,00
2020 - 05948-01	89117 - HARMONIE MUNICIPALE ROUSIES	59131 ROUSIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2020 achat d'un saxophone	0,00	2 000,00
2020 - 05950-01	638396 - ROCK N MOTTE	59740 LIESSIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2020 préparation du festival 2021	0,00	948,00
2020 - 05951-01	503854 - CLUB ATHLETIQUE FOURMISIEN	59610 FOURMIÉS	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2020 triathlon des moines le 29 août 2020	0,00	1 000,00
2020 - 05952-01	480265 - ASSOCIATION POUR LE MARCHÉ DE L'AVENT APMA	59740 SOLRINNES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2020 aide au financement de l'association	300,00	400,00
2020 - 05953-01	604957 - BIEN VIVRE A BERELLES	59740 BERELLES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2020 achat de petit matériel	300,00	400,00

2020 - 05954-01	603067 - COMITE DES FETES DE DIMECHAUX	59740 DIMECHAUX	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2020 ducasse et brocante du 13 septembre 2020	300,00	400,00
2020 - 05955-01	637880 - JUDO CLUB SAINSOIS	59177 SAINS DU NORD	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2020 achat de petit matériel	0,00	800,00
2020 - 05957-01	502595 - ASSOCIATION PATRIMOINE EGLISE CHAPELLES EN FERONNAIS	59610 FERON	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2020 restauration d'un calvaire	0,00	1 250,00
2020 - 05958-01	606135 - CLUB ANIMATION DU FOYER JULES LASSALLES	59610 FOURMIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2020 semaine bleue 2020	800,00	800,00
2020 - 05959-01	637103 - CENTENAIRE DES ORGUES DE COUSOLRE 1879 1979	59149 COUSOLRE	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2020 organisation d'un concert	0,00	500,00
2020 - 05960-01	375318 - LES PASCRECELLES DANSE THIERAC	59610 FOURMIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2020 aide au financement de l'association	1 200,00	2 000,00
2020 - 05961-01	639662 - LES BATTANTS DE SOL SI DO	59440 SEMERIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2020 achats de partitions	0,00	1 250,00
TOTAUX	Nombre de Dossiers			18	Montant	19 548,00

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local - Communes & Ets Publics
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 05942-01	1487 - COMMUNE WIGNEHIES	59212 WIGNEHIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2020 achat d'un défibrillateur	0,00	1 200,00
TOTAUX	Nombre de Dossiers			1	Montant	1 200,00

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local - Associations
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N° DSTDL/2020/ 465 - AIL - ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 01115-01	602302 - CHTICOUREURS	59980 BERTRY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2020 organisation du trail urbain de Caudry	500,00	500,00
2020 - 03119-01	620954 - QUIEVY ANIMATION	59214 QUIEVY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2020 organisation des vacances de neige en 2021	500,00	250,00
2020 - 04961-01	611618 - LES P'TITS LUTINS BETHENCOURTOIS	59540 BETHENCOURT	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv Ail 2020 organisation d'un séjour au ski en février 2021	250,00	250,00
2020 - 05017-01	637881 - ASSOCIATION ARTS ET CULTURE	59129 AVESNES-LES-AUBERT	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2020 acquisition de matériel médiatique pour valoriser les expositions	0,00	815,00
2020 - 05331-01	638478 - ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BETHENCOURTOIS ASPB	59540 BETHENCOURT	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2020 achat de matériel de sonorisation pour l'église	0,00	500,00
2020 - 05554-01	613271 - COMITE DES OEUVRES SOCIALES DE SAINT-VAAST-EN-CAMBRESIS	59188 ST-VAAST-EN-CAMBRESIS	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2020 achat de masques et de gel hydroalcoolique pour la directrice de la périscolaire	550,00	250,00
2020 - 05694-01	489681 - AL CAUDRY VOLLEY BALL	59540 CAUDRY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2020 accès à la pratique du volley pour les enfants en difficulté	0,00	700,00
2020 - 05775-01	639153 - LES ADOS VEDASTOIS	59188 ST-VAAST-EN-CAMBRESIS	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2020 aide aux activités de l'association	0,00	500,00
2020 - 05776-01	639163 - LA MARCHE DES OURS	59188 ST-VAAST-EN-CAMBRESIS	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2020 achat de gourdes isothermes pour les adhérents	0,00	250,00
2020 - 05795-01	639641 - RUN BIKE SAINT-PYTHON	59730 ST-PYTHON	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2020 acquisition de vestes micro aérée	0,00	400,00
2020 - 05913-01	640114 - LES AMIS DE BEFFROIVISION	59360 LE CATEAU-CAMBRESIS	Canton Le Cateau-Cambrésis - Mme Sylvie CLERC-CUVELIER et M. Didier DRIEUX	subv AIL 2020 achat de matériel de prise de vue, de son et d'édition vidéo	0,00	1 000,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	11	Montant	5 415,00

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local -Associations
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D

RAPPORT N° DSTDL/2020/465 - AIL - ARRONDISSEMENT DE DOUAI

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 05689-01	628818 - FEDERATION DU DOUAISIS DES ASSOCIATIONS LAIQUES DE JEUNESSE DE SPORT E	59500 DOUAI	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2020 achat d'un ordinateur	0,00	400,00
2020 - 05699-01	639074 - AMICALE DES BONS COPAINS DE DECHY DES ANNEES 60 70 80	59187 DECHY	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2020 édition d'un livre sur l'histoire de Dechy	0,00	400,00
2020 - 05733-01	156233 - ACCORD MUSICAL	59287 GUESNAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2020 achat de coupe-vents	1 500,00	500,00
2020 - 05734-01	496649 - ENTENTE TENNIS CLUB DE GUESNAIN	59287 GUESNAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2020 organisation du circuit Gayant du 02 au 10 octobre 2020	0,00	600,00
2020 - 05790-01	488757 - ERCHIN CULTURE LOISIRS OMNISPORTS	59169 ERCHIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2020 aide au fonctionnement général de l'association	300,00	300,00
2020 - 05927-01	301903 - EPISOL 59	59287 GUESNAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2020 achat d'un réfrigérateur	500,00	600,00
2020 - 06070-01	640342 - VELO SPRINT DE L OSTREVENT	59165 AUBERCHICOURT	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2020 aide pour l'affiliation à la Fédération Française de Cyclisme	0,00	400,00
2020 - 05701-01	174355 - GYM ESQUERCHIN	59553 ESQUERCHIN	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2020 achat de matériel pour les nouveaux adhérents	300,00	300,00
2020 - 05706-01	624861 - CERCLE D ESCRIME DE DOUAI	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2020 achat de tenues d'escrime	500,00	250,00
2020 - 05781-01	505439 - OCCE 0840 ECOLE GALLIENI	59552 LAMBRES LEZ DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2020 soutien aux activités éducatives de l'école	800,00	400,00
2020 - 05782-01	323751 - ASSOCIATION CYCLOTOURISTE LAMBRESIENNE	59552 LAMBRES LEZ DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2020 achat de kits de réparations	400,00	400,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 06172-01	640548 - AVENIR BASKET FLERSOIS	59128 FLERS EN ESCREBIEUX	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2020 acquisition de paniers de basket	0,00	500,00
2020 - 03959-01	473294 - COMITE DES FETES DE FLINES LEZ RACHES	59148 FLINES LEZ RACHES	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2020 aide à la diffusion culturelle	0,00	1 500,00
2020 - 05690-01	612014 - ASSOCIATION JEUNESSE DE LA PAIX	59119 WAZIERS	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2020 achat d'équipement sportif	0,00	594,00
2020 - 05700-01	639116 - 12 LENSIS	59490 SOMAIN	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2020 aide pour les déplacements en bus	0,00	595,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	15	Montant	7 739,00

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local - AIL - Associations
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D -

RAPPORT N°DSTD/2020/465 - AIL ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 05740-01	639447 - ECOLE DU CHAT COMITE DE DEFENSE DES BETES LIBRES	59240 DUNKERQUE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Isabelle MARCHYLLIE et M. Benoît VANDEWALLE	subv AIL 2020 aide à la stérilisation des chats errants	0,00	500,00
2020 - 05778-01	639562 - LES ROBINS DE STEENE	59380 STEENE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Isabelle MARCHYLLIE et M. Benoît VANDEWALLE	subv AIL 2020 achat d'arcs et de flèches pour les jeunes archers	0,00	600,00
2020 - 05783-01	639660 - AAPPMA LA FRATERNELLE DE BERGUES	59492 HOYMILLE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Isabelle MARCHYLLIE et M. Benoît VANDEWALLE	subv AIL 2020 organisation de compétitions de pêche	0,00	700,00
2020 - 05915-01	640149 - ECOLE DE RUGBY DE COUDEKERQUE BRANCHE ERCEB	59210 COUDEKERQUE BRANCHE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Isabelle MARCHYLLIE et M. Benoît VANDEWALLE	subv AIL 2020 aide pour le déplacement des équipes en bus	0,00	1 200,00
2020-06384-01	460194 - LES JARDINS FAMILIAUX DE BERGUES	59380 BERGUES	Canton Coudekerque-Branche - Mme Isabelle MARCHYLLIE et M. Benoît VANDEWALLE	subv AIL 2020 soutien aux marchés du week-end	0,00	500,00
2020 - 05741-01	639477 - A TRAVERS TON REGARD	59430 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - Mme Virginie VARLET et M. Roméo RAGAZZO	subv AIL 2020 acquisition de matériel	0,00	921,00
2020 - 05691-01	420108 - ASSOCIATION DES FAMILLES DE DUNKERQUE COLLEGE PRIVE FENELON	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2020 aide à la construction d'un abri à vélos	0,00	4 000,00
2020 - 05693-01	621303 - LA GAULE GHYVELDOISE	59122 GHYVELDE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2020 20 ans de l'association	1 000,00	1 175,00
2020 - 05732-01	503275 - ASS DEVEL EDUCATION ENVIR LITTORAL NORD	59123 ZUYDCOOTE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2020 soutien COVID 19	0,00	1 000,00
2020 - 06418-01	633728 - SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER	75009 PARIS	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2020 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	2 500,00

23/187

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 05787-01	639764 - AMICALE FELIX BOSCHAT	59254 GHYVELDE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2020 acquisition de trois ordinateurs portables	0,00	2 000,00
2020 - 05819-01	330359 - ATELIER DE DANSE HELENE VERMEIRE	59254 GHYVELDE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2020 soutien aux frais de fonctionnement de l'association	0,00	1 500,00
2020 - 01597-01	629419 - TROMB OPALE	59630 BOURBOURG	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2020 achat de lyres et de carnets de défilés	0,00	352,00
2020 - 04478-01	374118 - ASSOCIATION DES ANCIENS MINEURS	59760 GRANDE SYNTHE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2020 acquisition d'audioguides	0,00	400,00
2020 - 05749-01	505068 - LA BALLE AU PANIER CRAYWICKOISE	59279 CRAYWICK	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2020 achat de matériel de basket-ball	0,00	350,00
2020 - 05914-01	640133 - ASSOCIATION TOURVILLE	59820 GRAVELINES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2020 spectacle "récits sans frontières" de novembre 2020	0,00	400,00
2020 - 05928-01	640175 - HANDBALL CLUB GRAND FORT PHILIPPE	59153 GRAND FORT PHILIPPE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2020 renouvellement du matériel	0,00	500,00
2020 - 05931-01	640176 - JUDO SPORTING CLUB DE BOURBOURG	59630 BOURBOURG	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2020 frais liés à la crise sanitaire	0,00	400,00
2020 - 05939-01	118242 - COMITE DES FETES DRINCHAM	59630 DRINCHAM	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2020 aide à la continuité des activités de l'association	400,00	400,00
2020 - 05716-01	639316 - UNION SPORTIVE DE BLARINGHEM	59173 BLARINGHEM	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2020 aide au fonctionnement général de l'association suite au Covid 19	0,00	800,00
2020 - 05728-01	148763 - ASSOCIATION SERCUS LOISIRS	59173 SERCUS	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2020 soutien financier lié à la crise COVID 19	0,00	500,00
2020 - 05731-01	470608 - CLUB SPORTIF GORGUILLON	59253 LA GORGUE	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2020 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	800,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 05875-01	309589 - RUGBY CLUB DE LA FLANDRE INTERIEURE	59190 HAZEBROUCK	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2020 aide au fonctionnement général de l'association suite au COVID 19	0,00	800,00
2020 - 06075-01	11296 - ECOLE ET FAMILLE DE L INSTITUT DU SACRE COEUR	59940 ESTAIRES	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2020 visite du forum antique de Bavay	345,00	950,00
2020 - 06102-01	616586 - COEUR DE FLANDRE BASKET BALL	59190 HAZEBROUCK	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2020 soutien face à la crise du COVID 19	0,00	800,00
2020 - 06174-01	640484 - BASKET CLUB ESTAIRES	59660 MERVILLE	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2020 achat de gourdes et d'une fontaine à eau	0,00	1 500,00
2020 - 06178-01	640531 - LES ATELIERS D'OLGA	59940 ESTAIRES	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2020 achat de matériel pour la fabrication de décors	0,00	1 417,00
2020 - 06243-01	641034 - FLANDRE LYS ELITE CYCLISME	59940 ESTAIRES	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2020 aide au financement des déplacements	0,00	2 500,00
2020 - 05735-01	639307 - ASSOCIATION LABEL GUIT ART	59470 ESQUELBECQ	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2020 festival Label Guit'Art reporté en 2021	0,00	3 000,00
2020 - 05854-01	639875 - GENERATION MOUVEMENT DES AINES RURAUX	59470 WORMHOUT	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2020 achat de cadeaux pour le 40ème anniversaire du club	0,00	1 000,00
2020 - 06087-01	640419 - OCCE 0296 ECOLE PRIMAIRE DE L'HOUTLAND	59670 WINNEZEELE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2020 organisation d'actions culturelles	0,00	1 000,00
2020 - 06088-01	640398 - CES ANES LOISIRS	59380 WARHEM	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2020 remplacement de matériel	0,00	1 000,00
2020 - 06089-01	484070 - UNION NATIONALE COMBATTANTS ESQUELBECQ	59470 ESQUELBECQ	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2020 aide à la restauration de la stèle funéraire	0,00	500,00
2020 - 06090-01	640394 - BANI KONO	59470 BAMBECQUE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2020 partenariat pour le développement du village Yarka au Mali	0,00	1 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 06091-01	640388 - ASSOCIATION SOCIO EDUCATIVE ET CULTURELLE DES FLANDRES	59285 BUYSSCHEURE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2020 projet jeunesse	0,00	1 800,00
2020 - 06125-01	640534 - ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L INSTITUTION NOTRE DAME DE LOURDES	59114 STEENVOORDE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2020 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	1 000,00
2020 - 06176-01	640487 - JEUNESSE ACTIVE NOORDPEENOISE	59670 NOORDPEENE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2020 soutien aux activités culturelles de l'association	0,00	1 200,00
2020 - 06197-01	640647 - WORMHOUT ASTRONOMIE	59470 WORMHOUT	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2020 achat de matériel d'astronomie	0,00	1 500,00
2020-06417-01	642281 - LE ZENITH ASSOCIATION DE COMMERCANTS ET ARTISANS WORMHOUT	59470 WORMHOUT	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2020 aide aux commerçants pour le confinement	0,00	1 200,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	39	Montant	43 665,00

26/187

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local - Communes - Ets Publics
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D -

RAPPORT N°DSTD/2020/465 - AIL ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 05661-01	4366 - COLLEGE GASPARD MALO	59240 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2020 aménagement des espaces récréatifs de la cour du collège	1 585,00	1 740,00
2020 - 05796-01	303377 - RESIDENCE EHPAD AIGUE MARINE MRT	59123 BRAY DUNES	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2020 aménagement d'un jardin pour les personnes désorientées	0,00	3 000,00
2020 - 06109-01	11831 - COLLEGE NATIONALISE DES FLANDRES	59522 HAZEBROUCK CEDEX	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2020 visite du musée de Flandre de Cassel	0,00	500,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	3	Montant	5 240,00

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local - Associations
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N° DSTDL/2020 - 465 - AIL - ARRONDISSEMENT DE LILLE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 05940-01	321110 - CLPW CLUB LOISIRS PETANQUE DE WAHAGNIES	59261 WAHAGNIES	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2020 achat de petit matériel	0,00	1 000,00
2020 - 05941-01	639306 - ENSEMBLE MUSICAL DES WEPPEES	59320 RADINGHEM-EN-WEPPEES	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2020 achat d'un instrument	0,00	1 000,00
2020 - 06230-01	506386 - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MIXTE DE LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	59930 LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv 2020 aide au financement de l'association	0,00	1 000,00
2020 - 06233-01	447268 - FOOTBALL CLUB LA CHAPELLE	59930 LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2020 achat de ballons	0,00	600,00
2020 - 06234-01	639975 - POINT DANSE CAPINGHEM	59160 CAPINGHEM	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2020 achat de petit matériel pour la danse	0,00	1 000,00
2020 - 06235-01	624474 - AMICALE RETRAITES CPAM ARMENTIERES	59930 LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2020 aide au financement d'une sortie de fin d'année	700,00	774,00
2020 - 06236-01	602695 - COMITE DES FETES DE WARNETON	59560 WARNETON	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2020 aide au financement de l'association	500,00	1 000,00
2020 - 06237-01	640228 - VOIX DES HAUTS DE FRANCE	59128 FLERS-EN-ESCREBIEUX	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2020 achat de partitions	0,00	800,00
2020 - 06238-01	128636 - UNION SPORTIVE PERENCHIES FOOTBALL	59840 PERENCHIES	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2020 achat de petit matériel	0,00	750,00
2020 - 06241-01	506393 - TENNIS DE TABLE LOISIR CAPINGHEM	59160 CAPINGHEM	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2020 achat d'une table de tennis de table	0,00	800,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 06072-01	154959 - ESPACE DE VIE SAINT EXUPERY	59510 HEM	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2020 projet " à toi de jouer "	849,00	1 000,00
2020 - 06076-01	639203 - CLUB JARDINAGE	59139 NOYELLES-LES-SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - Mme Annie LEYS et M. François-Xavier CADART	subv AIL 2020 achat de petit matériel	0,00	2 000,00
2020 - 06077-01	504168 - FOYER SOCIO EDUCATIF DU CES LE PARC	59481 HAUBOURDIN CEDEX	Canton Faches-Thumesnil - Mme Annie LEYS et M. François-Xavier CADART	subv AIL 2020 aide pour une sortie pédagogique	1 000,00	1 000,00
2020 - 06078-01	604212 - ASSOCIATION CONCORDE	59320 EMMERIN	Canton Faches-Thumesnil - Mme Annie LEYS et M. François-Xavier CADART	subv AIL 2020 organisation de séjours pour les enfants	1 000,00	3 000,00
2020 - 06079-01	639216 - UNION SPORTIVE D'HOUPLIN-ANCOISNE	59263 HOUPLIN-ANCOISNE	Canton Faches-Thumesnil - Mme Annie LEYS et M. François-Xavier CADART	subv AIL 2020 achat de petit matériel	0,00	1 000,00
2020 - 06080-01	639602 - O2 GREEN HELPING	59113 SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - Mme Annie LEYS et M. François-Xavier CADART	subv AIL 2020 participation au marché de Noël de Seclin	0,00	1 000,00
2020 - 06081-01	639630 - FOOTBALL CLUB TEMPLEMARS VENDEVILLE	59155 FACHES-THUMESNIL	Canton Faches-Thumesnil - Mme Annie LEYS et M. François-Xavier CADART	subv AIL 2020 achat de matériel et produits sanitaires	0,00	1 000,00
2020 - 06082-01	143295 - LES AMIS DE L'IREM DE LILLE	59655 VILLENEUVE-D'ASCQ CEDEX	Canton Faches-Thumesnil - Mme Annie LEYS et M. François-Xavier CADART	subv AIL 2020 rallye mathématiques des collèges	1 500,00	500,00
2020 - 06084-01	604580 - FOOTBALL CLUB EMMERINOIS	59320 EMMERIN	Canton Faches-Thumesnil - Mme Annie LEYS et M. François-Xavier CADART	subv AIL 2020 achat de petit matériel	0,00	1 000,00
2020 - 06085-01	357742 - JUDO CLUB DE NOYELLES	59139 NOYELLES-LES-SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - Mme Annie LEYS et M. François-Xavier CADART	subv AIL 2020 achat de matériel pédagogique	0,00	1 000,00
2020-06378-01	2968 - CENTRE SOCIAL BLANC RIEZ	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - Mme Annie LEYS et M. François-Xavier CADART	subv AIL 2020 Aménagement d'un espace ludothèque	1 500,00	3 000,00
2020-06149-01	458863 - ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE FACHES THUMESNIL	59155 FACHES-THUMESNIL	Canton Faches-Thumesnil - Mme Annie LEYS et M. François-Xavier CADART	subv AIL 2020 achat de serres	2 000,00	2 000,00

28/187

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 06053-01	640219 - JUST COUNTRY LAMBERSART	59130 LAMBERSART	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2020 aide au financement de l'association	0,00	500,00
2020 - 06056-01	639859 - THEATRE DE LA MANDARINE	59130 LAMBERSART	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2020 renouvellement de projection	0,00	500,00
2020 - 05774-01	639494 - GROUPE VOCAL AVEC TON CHOEUR	59126 LINSELLES	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2020 achat de partitions et organisation de concerts	0,00	1 000,00
2020 - 05837-01	639852 - BIBLIOTHEQUE ASSOCIATIVE DE ROBERSART	59118 WAMBRECHIES	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2020 achat de rayonnages	0,00	3 000,00
2020 - 05901-01	639892 - SAINT MICHEL SPORTS MARQUETTE	59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2020 achat de matériel pour la gymnastique	0,00	1 000,00
2020 - 05934-01	619629 - PADEL POUR TOUS	59420 MOUVAUX	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2020 financement d'un éducateur spécialisé	1 500,00	1 000,00
2020 - 05994-01	418534 - CENTRE SCOLAIRE SAINT PAUL	59000 LILLE	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2020 organisation des rencontres Cyclo Show	0,00	500,00
2020-06377-01	124587 - ASS DE GESTION DE L'INSTITUTION LIBRE DE MARCQ	59704 MARCQ-EN-BAROEUL	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2020 aide pour les ateliers CycloShow et XY des 6 et 7 février 2021	0,00	500,00
2020 - 05922-01	300583 - LES AJONC AMIS DES JARDINS OUVERTS ET NEANMOINS CLOTURES	59000 LILLE	Canton Lille-3 - Mme Alexandra LECHNER et M. Sébastien DUHEM	subv AIL 2020 chantier participatif autour de la construction d'une tour à hirondelles	0,00	1 500,00
2020 - 05924-01	468890 - HELLEMES ORGANISATION CYCLISME	59260 LILLE	Canton Lille-3 - Mme Alexandra LECHNER et M. Sébastien DUHEM	subv AIL 2020 organisation d'une randonnée familiale	3 500,00	3 000,00
2020 - 05925-01	486037 - FIVEVENEMENT	59000 LILLE	Canton Lille-3 - Mme Alexandra LECHNER et M. Sébastien DUHEM	subv AIL 2020 ateliers brico-solidaire et mise en place de son vide dressing solidaire	9 316,00	5 000,00
2020 - 05926-01	454423 - LILLE OS FIVES SECTION FOOTBALL	59000 LILLE	Canton Lille-3 - Mme Alexandra LECHNER et M. Sébastien DUHEM	subv AIL 2020 achat d'équipement pour l'école de football de l'OS Fives	0,00	4 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 05947-01	395619 - THEATRE POPULAIRE DU NORD	59000 LILLE	Canton Lille-3 - Mme Alexandra LECHNER et M. Sébastien DUHEM	subv AIL 2020 achat de matériel technique et bureautique	0,00	2 500,00
2020-06300-01	641566 - Métropolille images	59000 LILLE	Canton Lille-3 - Mme Alexandra LECHNER et M. Sébastien DUHEM	subv AIL 2020 achat d'un ordinateur	0,00	1 500,00
2020 - 05117-01	396428 - MAISON DE QUARTIER LES MOULINS	59021 LILLE CEDEX	Canton Lille-4 - Mme Martine FILLEUL et M. Marc GODEFROY	subv AIL 2020 inauguration du local multimédia " cyber espace et studio radio "	2 000,00	2 000,00
2020 - 05169-01	153535 - UNION SPORTIVE LILLE MOULINS CARREL	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Martine FILLEUL et M. Marc GODEFROY	subv AIL 2020 achat de matériel pédagogique	0,00	2 000,00
2020 - 05264-01	374400 - L'UNIVERS CITE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Martine FILLEUL et M. Marc GODEFROY	subv AIL programme d'éducation " à " et " par " l'image	1 000,00	1 000,00
2020 - 05268-01	638522 - LA BELLE JOURNEE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Martine FILLEUL et M. Marc GODEFROY	subv AIL 2020 atelier chant et musique	0,00	2 000,00
2020 - 05269-01	624937 - LE CIRQUE DU BOUT DU MONDE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Martine FILLEUL et M. Marc GODEFROY	subv AIL 2020 la nuit du cirque les 13, 14 et 15 novembre 2020	1 500,00	500,00
2020 - 05512-01	84781 - ASS D'ANIMATION ET DE GESTION DU CENTRE SOCIAL MAISON DU CERF RONCHIN	59790 RONCHIN	Canton Lille-4 - Mme Martine FILLEUL et M. Marc GODEFROY	subv AIL 2020 ouvrir un lieu de rencontres citoyennes et d'animation dans le quartier Comtesse de Ségur	1 500,00	2 000,00
2020 - 05771-01	482022 - COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAIQUE	75013 PARIS	Canton Lille-4 - Mme Martine FILLEUL et M. Marc GODEFROY	subv AIL 2020 accès à la lecture et sensibilisation au civisme et à l'éducation à la citoyenneté	2 500,00	1 500,00
2020 - 05772-01	638980 - COMME UNE AUT TERRE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Martine FILLEUL et M. Marc GODEFROY	subv AIL 2020 achat d'une serre	0,00	1 100,00
2020 - 05226-01	607792 - BRASIL AFRO FUNK PRODUCTION	59000 LILLE	Canton Lille-5 - Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT et M. Patrick KANNER	subv AIL 2020 organisation des rendez-vous ludiques parents-enfants	900,00	1 000,00
2020 - 05962-01	616378 - A BAZE D'ATOME	59160 LILLE	Canton Lille-5 - Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT et M. Patrick KANNER	subv AIL 2020 organisation du projet ANRU Faubourg de Béthune	0,00	5 000,00

30/187

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 05964-01	616380 - PANTHER'S CLUB LILLE METROPOLE NORD	59160 LILLE	Canton Lille-5 - Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT et M. Patrick KANNER	subv AIL 2020 renouvellement du matériel	0,00	1 000,00
2020 - 05965-01	632224 - SOLIDARITY EQUITY EMPOWERMENT DEVELOPMENT	59800 LILLE	Canton Lille-5 - Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT et M. Patrick KANNER	subv AIL 2020 organisation de 8 à 12 ateliers de sensibilisation	0,00	2 000,00
2020 - 06013-01	640391 - GRAINES D'EVEIL	59000 LILLE	Canton Lille-5 - Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT et M. Patrick KANNER	subv AIL 2020 achat de jeux et de matériel pédagogiques	0,00	1 000,00
2020 - 04007-01	634342 - UNION DES PECHEURS LOMMOIS	59160 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Elisabeth MASQUELIER et M. Roger VICOT	subv AIL 2020 achat d'un ordinateur portable	0,00	900,00
2020 - 04915-01	606895 - KOEURSALA	59160 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Elisabeth MASQUELIER et M. Roger VICOT	subv AIL 2020 aide au financement des activités de Koeursala	250,00	2 000,00
2020 - 05827-01	633216 - COMITE D'ANIMATION DES BOIS BLANCS	59000 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Elisabeth MASQUELIER et M. Roger VICOT	subv AIL 2020 aide aux activités de l'association	0,00	1 000,00
2020 - 05828-01	607938 - ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DES SPORTS REUNIS LOMME DELIVRANCE	59160 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Elisabeth MASQUELIER et M. Roger VICOT	subv AIL 2020 achat de matériel	500,00	800,00
2020 - 05830-01	628416 - ARTS MARTIAUX LOMME	59160 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Elisabeth MASQUELIER et M. Roger VICOT	subv AIL 2020 achat de tee-shirts pour les adhérents	0,00	1 000,00
2020 - 06181-01	602718 - ROUBAIX SPORTS ET CULTURE	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-1 - Mme Karima ZOUGGAGH et M. Max-André PICK	subv AIL 2020 organisation de la fête des familles	0,00	1 500,00
2020 - 05780-01	639583 - LES BALLONS DU COEUR	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - Mme Soraya FAHEM et M. Henri GADAUT	subv AIL 2020 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	500,00
2020 - 05786-01	169060 - CULTURE LOISIRS JUSTICE ROUBAIX	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-2 - Mme Soraya FAHEM et M. Henri GADAUT	subv AIL 2020 achat de matériel pour l'atelier enfants	0,00	500,00
2020 - 05841-01	461097 - FOYER DE JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE FJEP AMICALE LAIQUE	59115 LEERS	Canton Roubaix-2 - Mme Soraya FAHEM et M. Henri GADAUT	subv AIL 2020 soutien à la section cinéma face à la crise COVID	0,00	1 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 05784-01	639699 - LES DISPOS	59780 BAISIEUX	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2020 achat d'un saxophone	0,00	600,00
2020 - 05792-01	639491 - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE GENECH	59242 GENECH	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2020 réfection des deux drapeaux	0,00	1 000,00
2020 - 05949-01	605048 - NATURE ET VIE ASS POUR PROMOTION CADRE VIE THUMERIES	59239 THUMERIES	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2020 achat de lunettes optiques pour les sorties ornithologiques	0,00	500,00
2020 - 06093-01	640310 - CONTACT DANCE	59551 ATTICHES	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2020 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	1 000,00
2020 - 06094-01	612524 - FANFARE LA CONCORDE	59239 THUMERIES	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2020 achat d'un instrument de musique	1 500,00	1 000,00
2020 - 06095-01	640306 - ASSOCIATION GYM SENIOR	62970 COURCELLES-LES-LENS	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2020 acquisition de matériel	0,00	1 200,00
2020-06399-01	642353 - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE FEMININE	59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN	Canton Tourcoing-1 - Mme Marie TONNERRE et M. Gustave DASSONVILLE	sub AIL 2020 aide aux activités de l'association	0,00	1 500,00
2020 - 05762-01	143295 - LES AMIS DE L'IREM DE LILLE	59655 VILLENEUVE-D'ASCQ CEDEX	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2020 organisation du 32ème congrès national en avril 2021	1 500,00	1 000,00
2020 - 05763-01	151055 - AMICALE LAIQUE MIXTE DE WILLEMS	59780 WILLEMS	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2020 aide au financement des activités culturelles et sportives	1 000,00	1 000,00
2020 - 05765-01	361680 - ORGANISATION WILLEMOISE DES ACTIVITES SOCIO EDUCATIVES	59780 WILLEMS	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2020 aide au financement des activités culturelles et sportives	1 000,00	1 300,00
2020 - 05846-01	401522 - LES PINCEAUX D'AQUARELLE	59650 VILLENEUVE-D'ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2020 aide au financement des ateliers artistiques	0,00	500,00
2020 - 05906-01	640075 - AMICALE LAIQUE DE TOUFFLERS	59390 TOUFFLERS	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2020 achat de mobilier pour la bibliothèque	0,00	800,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 05943-01	624593 - VELOWOMON	59130 LAMBERSART	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2020 aide liée à la compensation des vols de vélos	1 000,00	500,00
2020 - 05992-01	607949 - FOREST ANIMATIONS	59510 FOREST-SUR-MARQUE	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2020 aide au projet du jardin pédagogique	1 000,00	1 000,00
2020 - 06011-01	624597 - LA GRANDE ECHELLE	59510 FOREST-SUR-MARQUE	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2020 actions de promotion du don d'organes	500,00	500,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	73	Montant	96 424,00

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local Communes & Ets Publics
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - E

RAPPORT N° DSTDL/2020 - 465 - AIL - ARRONDISSEMENT DE LILLE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 06229-01	3226 - COMMUNE HOUPLINES	59116 HOUPLINES	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv 2020 soutenir le milieu associatif	0,00	2 300,00
2020 - 06232-01	11974 - COLLEGE JEAN ROSTAND	59280 ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2020 création d'un jardin potager	1 000,00	1 000,00
2020 - 06240-01	3172 - COMMUNE ERQUINGHEM-LYS	59193 ERQUINGHEM LYS	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2020 soutien à l'activité associative	0,00	2 000,00
2020-06422-01	12989 - COLLEGE ALBERT CALMETTE	59442 WASQUEHAL	Canton Faches-Thumesnil - Mme Annie LEYS et M. François-Xavier CADART	subv AIL 2020 achat de petit matériel	3 000,00	2 500,00
2020 - 05798-01	12685 - COLLEGE ROUGES BARRES	59700 MARCQ-EN-BAROEUL	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2020 stage plein air pour les 5èmes inclusif	2 800,00	1 700,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	
2020 - 05799-01	12685 - COLLEGE ROUGES BARRES	59700 MARCQ-EN-BAROEUL	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2020 stage plein air pour les 3èmes inclusif	2 800,00	1 700,00
2020 - 03662-01	12397 - COLLEGE LOUISE MICHEL	59000 LILLE	Canton Lille-5 - Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT et M. Patrick KANNER	subv AIL 2020 achat de matériel informatique, ordinateurs, tablettes	2 000,00	2 500,00
2020 - 03987-01	3169 - COMMUNE ERQUINGHEM-LE-SEC	59320 ERQUINGHEM-LE-SEC	Canton Lille-6 - Mme Elisabeth MASQUELIER et M. Roger VICOT	subv AIL 2020 achat d'un écran numérique pour les maternelles	1 200,00	1 500,00
2020 - 04179-01	12412 - COLLEGE JEAN ZAY	59160 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Elisabeth MASQUELIER et M. Roger VICOT	subv AIL 2020 visite du Mémorial Canadien de Vimy, du site de Notre Dame de Lorette et du musée de la Résistance de Bondues	600,00	650
2020 - 04184-01	12416 - COLLEGE GUY MOLLET	59160 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Elisabeth MASQUELIER et M. Roger VICOT	subv AIL 2020 visite du Mémorial Canadien de Vimy et du site de Notre Dame de Lorette	600,00	800
2020 - 06069-01	71980 - LYCEE PROFESSIONNEL LE CORBUSIER	59208 TOURCOING CEDEX	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Maxime CABAYE	subv AIL 2020 aménagement d'un rond point	3 500,00	2 000,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	11	Montant	18 650,00

34/187

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local 2020 - Associations
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N° DAT/2020/465 - AIL ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 06096-01	640411 - ASSOCIATION DES AMIS ECOLE PRIMAIRE JEAN JAURES	59410 ANZIN	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2020 achat d'un équipement audiovisuel	0,00	800,00
2020 - 06097-01	640406 - OCCE 2429 GROUPE SCOLAIRE GILLIARD VOLTAIRE	59410 ANZIN	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2020 achat de tableaux blancs pour les classes de CP et CE ₁	0,00	400,00
2020 - 06098-01	482995 - OCCE 1012 ECOLE PRIMAIRE GEORGES BRASSENS	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2020 intervention d'une compagnie pour des ateliers danse	0,00	1 000,00
2020 - 06099-01	619937 - OCCE 1855 ECOLE MATERNELLE HENRI MATISSE	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2020 achat de boîtes de sciences	800,00	1 000,00
2020 - 06100-01	382449 - LES NOUVELLES MAGNOLIAS D'ONNAING	59264 ONNAING	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2020 achat de baskets pour les sorties	350,00	300,00
2020 - 06057-01	624890 - AAPPMA LES PECHEURS DE L'OSTREVANT DE BOUCHAIN	59111 BOUCHAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2020 aménagement des berges et repoissonnement	1 137,50	750,00
2020 - 06058-01	639225 - RACING CLUB DE ROEULX	59172 ROEULX	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2020 achat de matériel	0,00	1 000,00
2020 - 06060-01	607698 - ATELIER CREATIF CLUB TRICOT CROCHET COUTURE BRODERIE ARTS PLASTIQUES	59252 WASNES-AU-BAC	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2020 achat d'une machine à coudre	0,00	500,00
2020 - 06061-01	639205 - DENAIN AU COEUR	59220 DENAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2020 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	1 000,00
2020 - 06062-01	640193 - ASSOCIATION FELINS ET CO	59282 DOUCHY-LES-MINES	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2020 stérilisations et soins des chats errants	0,00	400,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020-06302-01	641725 - AGIR ENSEMBLE	59282 DOUCHY LES MINES	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2020 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	400,00
2020-06363-01	623420 - SOCIETE COLOMBOPHILE LE PIGEON DE FER	59124 ESCAUDAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2020 achat de nouveaux paniers en plastique	500,00	400,00
2020 - 06103-01	502372 - ASSOCIATION COLOMBOPHILE LOCAL UNIQUE HERGNIES	59199 HERGNIES	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2020 achat d'une centrale électronique d'enlogement	0,00	300,00
2020 - 06107-01	490619 - ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE JEHAN FROISSART	59920 QUIEVRECHAIN	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2020 projet Africa 2020 "Nous sommes tous métis"	0,00	1 500,00
2020 - 06108-01	614698 - CLUB PHILATELIQUE DU VALENCIENNOIS	59300 VALENCIENNES	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2020 préparation de l'exposition nationale et internationale de philatélie prévue en 2021	0,00	1 197,50
2020 - 06111-01	634088 - ETOILE SPORTIVE SEBOURG ESTREUX PRESEAU	59990 ESTREUX	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2020 achat d'abris de touche football	0,00	600,00
2020 - 06063-01	639300 - FOOTBALL CLUB LECELLES ROSULT	59226 LECELLES	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2020 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	500,00
2020 - 06064-01	639267 - LES PINCEAUX DE SABATIER	59590 RAISMES	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2020 aide au démarrage de l'association	0,00	250,00
2020 - 06066-01	394840 - ESCAL AMANDINOISE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2020 achat de matériel d'escalade	0,00	550,00
2020 - 06092-01	640473 - LE LOCAL UNIQUE DE WALLERS	59135 WALLERS	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2020 achat de fournitures pour le transport des pigeons lors des concours	0,00	300,00
2020 - 06101-01	502373 - ASS DES CONJOINTS SURVIVANTS DE PARENTS D'ORPHELINS DE L'ARRONDISSEMENT DE	59300 VALENCIENNES	Canton Valenciennes - Mme Geneviève MANNARINO et M. Yves DUSART	subv AIL 2020 aide au fonctionnement général de l'association	250,00	250,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	21	Montant	13 397,50

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local - Co-financement
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N° DAT/2020/465 - AIL ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2020 - 06169-01	640554 - TDAH POUR UNE EGALITE DES CHANCES	59163 CONDE-SUR-L'ESCAUT	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE (900 €) Canton Valenciennes - Mme Geneviève MANNARINO et M. Yves DUSART (900 €)	subv AIL 2020 financement de 3 bureaux vélos pour des élèves présentant des troubles d'hyperactivité	0,00	1 800,00
TOTAUX	Nombre de Dossiers			1	Montant	1 800,00

37/187

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298874-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS- PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

OBJET : Acquisition routière et/ou indemnisation des occupants.

Vu le rapport DI/2020/448

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser l'acquisition à l'amiable des parcelles aux conditions reprises dans le tableau ci-joint (annexe I) au profit du Département par les vendeurs mentionnés, leurs ayants droit ou ascendants ou les sociétés civiles, anonymes ou commerciales ou les entreprises auxquelles ils appartiennent ou qu'ils choisiront de constituer en vue des ventes, et d'autoriser l'établissement de servitudes ;
 - d'autoriser l'indemnisation des propriétaires et versement du prix tels que précisés en annexe I ci-jointe ;
 - d'autoriser la signature des avant-contrats, actes et documents correspondants dès lors que la surface vendue après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport, conformément à l'annexe I ci jointe ;
 - d'imputer les dépenses correspondantes sur l'opération n° 21001OP003 du budget départemental.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 16.

Pour la présente délibération, 58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

ANNEXE I - ACQUISITION ROUTIERE ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS A FEIGNIES

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>FEIGNIES</p> <p>Section BK n^{os} 31 pour 616 m² 32 pour 389 m² 95 pour 694 m² soit un total de 1 699 m²</p> <p><u>Propriétaire :</u></p> <p>Monsieur LD et Madame VB à MAZINGARBE</p>	<p>Contournement Nord de Maubeuge</p> <p>Canton d'Aulnoye-Aymeries</p> <p>RD 649</p>	<p>Parcelles pour partie bâties, libres d'occupation, maison à usage d'habitation et jardin d'agrément, situées en zone UB (urbaine mixte de moyenne densité) au Plan Local d'Urbanisme</p> <p><u>Estimation du Domaine :</u> Avis du Domaine du 21 octobre 2019</p> <p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale 182 000 €</p> <p>Indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remplacement 19 400 € Soit un total de 201 400 € hors frais</p> <p><u>Condition particulière :</u> Le Département du Nord prendra à sa charge la réalisation des diagnostics immobiliers.</p> <p><u>Occupation :</u> L'immeuble est non occupé</p> <p><u>Observations :</u> Par délibération du 7 octobre 2019 (rapport DV/2019/348), le Conseil départemental a approuvé le principe d'une indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remplacement.</p>	<p>Indemnité principale 182 000 €</p> <p>Indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remplacement 19 400 €</p> <p>Soit un total de 201 400 € hors frais</p> <p>Frais de notaire estimés à 3 500 €</p>	<p>21001OP003</p>	<p>Indemnité principale : 182 000 €</p> <p>Indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remplacement 19 400 €</p> <p>Soit un total de 201 400 € hors frais</p> <p>Frais de notaire estimés à 3 500 €</p>

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-299242-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJADENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

OBJET : Transfert du foncier d'un collègue.

Vu le rapport DI/2020/448

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le transfert, à titre gratuit, dans le patrimoine du Département, du terrain d'assiette du collège Rouges Barres à Marcq-en-Barœul, tel que repris dans le plan ci-joint (annexe II), d'une superficie d'environ 10 192 m² à prélever sur la parcelle cadastrée section BN n° 228 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes et les documents correspondants ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 16.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Monsieur CAUCHE est Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL) ;

Mesdames COEVOET, LECHNER, STANIEC-WAVRANT, TONNERRE et ZOUGGAGH, ainsi que Messieurs CADART, GADAUT, MANIER et PICK sont Conseillers métropolitains de la MEL.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni être comptés dans le quorum ni prendre part au délibéré et à la prise de décision auxquels ils n'assistent pas.

Monsieur KANNER avait donné pouvoir à Madame STANIEC-WAVRANT. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame BECUE et Monsieur PLOUY (Conseillers métropolitains de la MEL) avaient donné pouvoir respectivement à Monsieur CABAYE et Madame BORIE. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Monsieur VICOT (Vice-président de la MEL) avait donné pouvoir à Monsieur MANIER (lui-même Conseiller métropolitain de la MEL). Ni le procurant, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

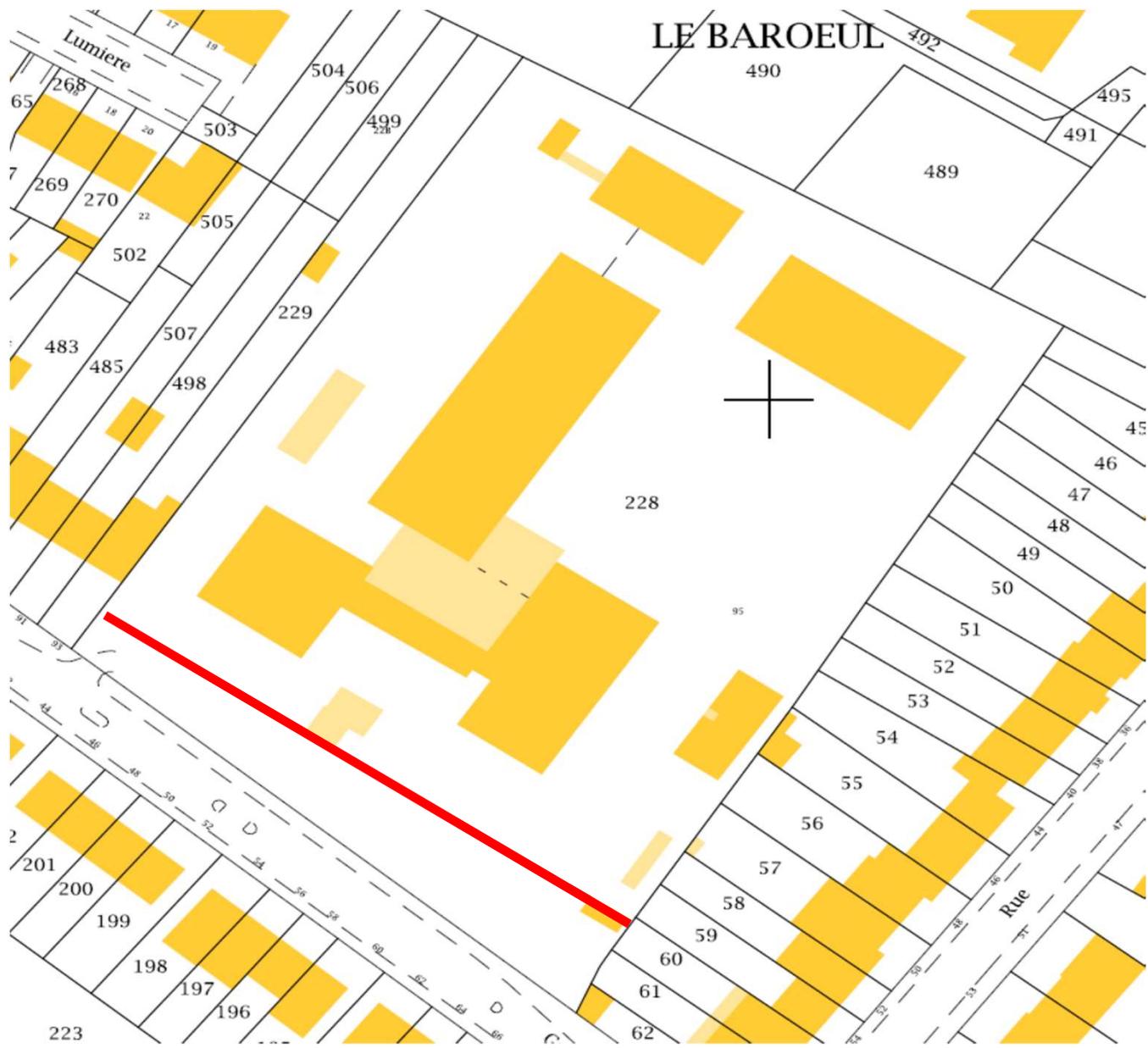
48 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 19 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

LE BAROEUL



2.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298887-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 24 décembre 2020

Affiché le 24 décembre 2020

Notifié le 22 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

OBJET : Conclusion de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) sur le champ du Handicap

Vu le rapport DOSAA/2020/493

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à la majorité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM), conformément aux annexes 1 et 2 jointes, avec les gestionnaires suivants : Association des Flandres pour l'Education, Formation des jeunes et l'Insertion professionnelle (AFEJI), Etablissement Public Départemental de Soins, d'Adaptation et d'Education (EPDSAE), Association de Parents d'Enfants Inadaptés (APEI) d'Hazebrouck, APEI de Cambrai et Association Baptiste pour l'Entraide et le Jeunesse (ABEJ).

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 17.

Monsieur CABAYE est Président de l'EPDSAE. Mesdames CLERC-CUVELIER, DEPELCHIN et STANIEC-WAVRANT sont membres du Conseil d'administration de l'EPDSAE. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame BECUE et Monsieur KANNER avaient donné pouvoir respectivement à Monsieur CABAYE et Madame STANIEC-WAVRANT. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Madame CIETERS (membre du Conseil d'administration de l'EPDSAE) avait donné pouvoir à Monsieur WAYMEL. Elle ne peut prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

54 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 20 pouvoirs.

Messieurs DUHEM et DULIEU, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Ils sont donc comptés absents sans procuration pour ce vote.

Vote intervenu à 19 h 25.

Au moment du vote, 52 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 20

Absents sans procuration : 6

N'ont pas pris part au vote : 4 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)

Ont pris part au vote : 72 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	1 (Madame MASQUELIER, non inscrite)
Total des suffrages exprimés :	71
Majorité des suffrages exprimés :	36
Pour :	47 (Groupe Union Pour le Nord)
Contre :	24 (Groupe Socialiste, Radical et Citoyen ; Groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Apparentés)

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Régis RICHARD

Nom de l'organisme gestionnaire	Direction(s) territoriale(s) où interviendra l'adaptation de l'offre	Montant des produits de tarification 2019	Montant des produits de tarification 2021*	Evolution	Capacité autorisée 2019 (tout compris - périmètre ESMS adultes)	Capacité autorisée 2021 (tout compris - périmètre ESMS adultes)	Nombre de place(s) fermée(s) d'ici 2021	Nombre de place(s) ouverte(s) / transformée(s) d'ici 2021	dont SAVS	Nombre de personnes en situation de handicap accompagnées en plus d'ici 2021	Détail(s) / précision(s)
AFEJI	Flandres / Métropole de Lille / Douaisis / Avesnois	16 476 615,98 €	16 649 910,66 €	173 294,68 €	435	435	4	4	0	0	4 places de FH fermées sur le Douaisis pour créer 3 postes de coordonnateurs de parcours + 2 places de FH ouvertes sur la FM pour du réaccueil Creton + 2 places de FV dont 1 réaccueil Belgique et 1 accueil Creton
EPDSAE	Cambrésis / Douaisis / Avesnois / Métropole de Lille / Flandres intérieur / Roubaix-Tourcoing	10 423 754,00 €	10 498 417,00 €	74 663,00 €	398	466	0	68	54	176	54 places de SAVS créées (3 ETP financés) + 3 places d'accueil temporaire sur le SAJ (1 ETP financé) + 9 places d'accueil de jour sur les 3 foyers de vie (3 par foyer) et 2 places d'accueil temporaire sur le foyer de vie de Bondues à moyens constants + financement d'un coordonnateur de parcours
APEI d'Hazebrouck	Direction territoriale de la Flandre	5 985 419,58 €	6 554 209,28 €	568 789,70 €	253	260	0	7	0	7	Financement d'un poste de coordonnateur de parcours rayonnant sur la DTFI + 3 places de FV et 4 places de FAM sur Bel'Attitude
ABEJ	Direction territoriale de Lille Métropole	1 630 098,00 €	1 938 654,00 €	308 556,00 €	66	81	0	15	0	25	5 places de FAM handicap lourd + 10 places de SAMSAH
APEI de Cambrai	Direction territoriale du Cambrésis	6 822 597,00 €	6 946 869,00 €	124 272,00 €	286	288	29	31	10	22	29 places de FH transformées en 10 places de SAVS et 19 places de FH vieillissants à moyens constants + 2 places de FV passerelle pour des Cretons à moyens constants
TOTAUX		41 338 484,56 €	42 588 059,94 €	1 249 575,38 €	1438	1530	33	125	64	230	

*sous réserve d'évolution des variables hors Nord et contributions des usagers

Annexe 2

	Avesnois	Cambrésis	Douaisis	Flandres Intérieures	Flandres Maritimes	Lille	Roubaix Tourcoing	Valenciennois	TOTAUX
Offre globale autorisée ESMS (champ adulte PSH) 2019	566	526	957	538	724	1468	897	927	6603
<i>dont SAVS (nombre de places autorisées 2019)</i>	67	36	160	106	153	221	230	161	1134
Offre globale autorisée ESMS (champ adulte PSH) 2021	601	533	981	579	732	1538	968	942	6874
<i>dont SAVS (nombre de places autorisées 2021)</i>	79	62	160	130	153	242	284	161	1271
Offre globale									271
dont SAVS									137

2.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-DGASOL_2020_464-DE

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJADENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Contribution initiale 2021 au financement du GIP/MDPH et conclusion des conventions

financières

Vu le rapport DGASOL/2020/464

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer pour l'année 2021, une contribution financière de soutien à l'amélioration du fonctionnement de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) pour un montant de 2 135 900 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention financière initiale 2021 entre le Département du Nord et le Groupement d'Intérêt Public de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (GIP-MDPH), dont le modèle est joint au rapport ;
 - d'imputer les crédits nécessaires à ces dépenses au budget départemental de l'exercice 2021.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 25.

56 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Vote intervenu à 19 h 28.

Au moment du vote, 56 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 23

Absents sans procuration : 3

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 79 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstentions : 8 (Groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Apparentés)

Total des suffrages exprimés : 71

Majorité des suffrages exprimés : 36

Pour : 71 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Radical et Citoyen ; Madame MASQUELIER, non inscrite)

Contre : 0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

2.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298884-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 24 décembre 2020

Affiché le 24 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS- PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Groupements de commandes entre le Département du Nord et la Maison Départementale des

Personnes Handicapées : avenant et nouvelle convention.

Vu le rapport DAA/2020/468

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'intégrer par avenant, à la convention entre le Département du Nord et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) en date du 22 mai 2020, relative au groupement de commandes permanent en vue d'assurer le traitement numérique de courriers entrants, les dossiers d'Aide Sociale Générale et de demandes d'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) Etablissement ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer cet avenant joint au rapport (annexe 1) ;
 - d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes entre le Département du Nord et la MDPH du Nord sur le débordement téléphonique conformément au projet de convention joint au rapport (annexe 2) ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de groupement de commandes entre le Département du Nord et la MDPH du Nord joint au rapport (annexe 2).
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 25.

56 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Vote intervenu à 19 h 28.

Au moment du vote, 56 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 23

Absents sans procuration : 3

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 79 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 79

Majorité des suffrages exprimés : 40

Pour : 79 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Radical et Citoyen ; Groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Apparentés ; Madame MASQUELIER, non inscrite)

Contre : 0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Régis RICHARD

2.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298885-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 17 décembre 2020

Affiché le 17 décembre 2020

Notifié le 15 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJADENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Aide à l'adaptation du logement des accueillants familiaux pour personnes âgées et personnes en situation de handicap.

Vu le rapport DOSAA/2020/460

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une aide forfaitaire individuelle pour l'adaptation du logement des accueillants familiaux dans la liste jointe en annexe 1, pour un montant total de 9 471,28 € dans le cadre de l'exercice budgétaire 2020 ;
- d'annuler les décisions prises par la Commission permanente lors de la réunion du 28 septembre 2020, dans le cadre du soutien aux projets innovants d'habitat inclusif pour personnes âgées et adultes en situation de handicap, relatives à l'attribution des subventions en investissement de 52 500 € au CCAS de Linselles et de 70 000 € au CCAS d'Aulnoye-Aymeries (rapport DOSAA/2020/267).

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 28.

Monsieur BAUDOUX est Président du Conseil communal d'action sociale (CCAS) d'Aulnoye-Aymeries. En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Monsieur BAUDOUX n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Madame BREDA avait donné pouvoir à Monsieur BAUDOUX. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

55 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 22 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Annexe 1 :

Récapitulatif des demandes d'aide à l'adaptation :

Territoire concerné	Coordonnées de l'Accueillant Familial	Type de demande (volet sollicité)	Montant des travaux	Montant sollicité	Part à charge de l'accueillant
DT Avesnes	Mme MATON Themyre 8 rue Jean Baptiste Lebas 59164 MARPENT	Adaptabilité : Construction de plateformes et de rampes PMR	9 086€	5 600€	3 486€
DT Avesnes	Mr et Mme HENNIAUX 30 rue bréoux 59149 COUSOLRE	Adaptabilité Dépose et pose d'une douche adaptée	4 839,10€	3 871,28€	967,82€
TOTAL			13925,10€	9 471,28€	4453, 82€

2.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298898-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS- PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Conclusion d'un protocole transactionnel d'indemnisation avec la société MDV au titre de la

force majeure liée à la crise sanitaire

Vu le rapport DAA/2020/476

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le protocole transactionnel conclu entre le Département du Nord et la société Méditerranéenne De Voyageurs (MDV) dans les termes du projet joint en annexe 2 du rapport ;
 - de verser l'indemnisation d'un montant de 10 008,91 € TTC à la société MDV.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 29.

56 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Tableau d'indemnisation dans le cadre du protocole transactionnel

MDV		
Frais pris en compte dans le calcul	Montant HT	Montant TTC
Autres matériels et fournitures	200.67 €	
Location véhicules	7 402.35 €	
Frais postaux et télécom	43.00 €	
Taxe apprentissage	81.68 €	
Part formation continue	72.94 €	
Part effort construction	33.27 €	
Montant total indemnisation*	7 833.91 €	
Forfait sanitaire prenant en charge les coûts relatifs à la fourniture de masques et de solution hydro alcoolique pour la période du 11/05 au 04/07	2 061.90 €	2 175.00 €
Montant à verser	9 895.81 €	10 008.91 €

* 'L'indemnisation n'ayant pas pour objet des prestations réalisées, elle n'est dès lors pas assujettie à la TVA.

2.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-299226-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS- PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Conclusion d'un protocole transactionnel d'indemnisation avec la société SLEMBROUCK au

titre de la force majeure liée à la crise sanitaire

Vu le rapport DAA/2020/476

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le protocole transactionnel conclu entre le Département du Nord et la société SLEMBROUCK dans les termes du projet joint en annexe 3 du rapport ;
 - de verser l'indemnisation d'un montant de 84 277,41 € TTC à la société SLEMBROUCK.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 29.

56 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Tableau d'indemnisation dans le cadre du protocole transactionnel

SLEMBROUCK		
Frais pris en compte dans le calcul	Montant HT	Montant TTC
Classe 6 hors frais de personnel	72 234.91 €	
Montant total indemnisation*	72 234.91 €	
Forfait sanitaire prenant en charge les coûts relatifs à la fourniture de masques et de solution hydro alcoolique pour la période du 11/05 au 04/07	11 416.29 €	12 042.50 €
Montant à verser	83 651.20 €	84 277.41 €

* *L'indemnisation n'ayant pas pour objet des prestations réalisées, elle n'est dès lors pas assujettie à la TVA.*

2.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-299227-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS- PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Conclusion d'un protocole transactionnel d'indemnisation avec le groupement d'entreprises

SLEMBROUCK-TVMA, au titre de la force majeure liée à la crise sanitaire

Vu le rapport DAA/2020/476

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le protocole transactionnel conclu entre le Département du Nord et le groupement d'entreprises SLEMBROUCK-TVMA (Transports Voyages Mobilité Adaptée) dans les termes du projet joint en annexe 4 du rapport ;
- de verser l'indemnisation d'un montant de 45 172,10 € TTC au groupement d'entreprises SLEMBROUCK-TVMA.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 29.

56 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Tableau d'indemnisation dans le cadre du protocole transactionnel

SLEMBROUCK-TVMA		
Frais pris en compte dans le calcul	Montant HT	Montant TTC
Autres matériels et fournitures	41 277.10 €	
Montant total indemnisation*	41 277.10 €	
Forfait sanitaire prenant en charge les coûts relatifs à la fourniture de masques et de solution hydro alcoolique pour la période du 11/05 au 04/07	3 692.46 €	3 895.00 €
Montant à verser	44 969.56 €	45 172.10 €

* *L'indemnisation n'ayant pas pour objet des prestations réalisées, elle n'est dès lors pas assujettie à la TVA.*

2.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-299228-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Conclusion d'un protocole transactionnel d'indemnisation avec la société TVMA au titre de la

force majeure liée à la crise sanitaire

Vu le rapport DAA/2020/476

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le protocole transactionnel conclu entre le Département du Nord et la société TVMA (Transports Voyages Mobilité Adaptée) dans les termes du projet joint en annexe 5 du rapport ;
 - de verser l'indemnisation d'un montant de 8 816,80 € TTC à la société TVMA.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 29.

56 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Tableau d'indemnisation dans le cadre du protocole transactionnel

TVMA		
Frais pris en compte dans le calcul	Montant HT	Montant TTC
Autres matériels et fournitures	8 146.80 €	
Montant total indemnisation*	8 146.80 €	
Forfait sanitaire prenant en charge les coûts relatifs à la fourniture de masques et de solution hydro alcoolique pour la période du 11/05 au 04/07	635.16 €	670.00 €
Montant à verser	8 781.96 €	8 816.80 €

* 'L'indemnisation n'ayant pas pour objet des prestations réalisées, elle n'est dès lors pas assujettie à la TVA.

2.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-299229-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Conclusion d'un protocole transactionnel d'indemnisation avec le groupement d'entreprises

TVMA-SLEMBROUCK au titre de la force majeure liée à la crise sanitaire

Vu le rapport DAA/2020/476

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le protocole transactionnel conclu entre le Département du Nord et le groupement d'entreprises TVMA (Transports Voyages Mobilité Adaptée) -SLEMBROUCK dans les termes du projet joint en annexe 6 du rapport ;
 - de verser l'indemnisation d'un montant de 36 742,20 € TTC au groupement d'entreprises TVMA-SLEMBROUCK.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 29.

56 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Tableau d'indemnisation dans le cadre du protocole transactionnel

TVMA- SLEMBROUCK		
Frais pris en compte dans le calcul	Montant HT	Montant TTC
Autres matériels et fournitures	32 587.20 €	
Montant total indemnisation*	32 587.20 €	
Forfait sanitaire prenant en charge les coûts relatifs à la fourniture de masques et de solution hydro alcoolique pour la période du 11/05 au 04/07	3 938.94 €	4 155.00 €
Montant à verser	36 526.14 €	36 742.20 €

* *L'indemnisation n'ayant pas pour objet des prestations réalisées, elle n'est dès lors pas assujettie à la TVA.*

2.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298883-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 24 décembre 2020

Affiché le 24 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS- PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Convention de coopération entre l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Département du Nord

et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) relative à l'Espace régional numérique en santé.

Vu le rapport DGASOL/2020/486

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de coopération entre l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Département du Nord et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH 59), relative à l'Espace régional numérique en santé dans les termes du projet joint au rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 30.

56 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Régis RICHARD

2.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298897A-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 24 décembre 2020

Affiché le 24 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Convention partenariale permettant la délivrance gratuite de vaccins aux centres d'examen de

santé des CPAM du Nord.

Vu le rapport DIPLE/2020/407

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et les différentes structures, dont la liste est ci-jointe (annexe 1), portant sur la mise à disposition gratuite de vaccins aux centres d'examen de santé des Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM) du Nord dans les termes du projet annexé au rapport (annexe 2).
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 31.

56 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Régis RICHARD

DEPARTEMENT 59 (NORD)
CES
<p>CPES - Institut Pasteur de Lille, 1 rue du Professeur Calmette, 59000 Lille, Téléphone : 03 20 87 78 00</p> <p>Odile.leroy@pasteur-lille.fr</p>
<p>Centre d'examens de santé des Flandres - Dunkerque 2 rue de la Batellerie - CS 94523, 59386 Dunkerque cedex 1 Téléphone : 03 28 26 39 49</p> <p>Centre d'examen de santé de la CPAM des Flandres 59470 Wormhout marie.merlier@cpam-flandres.cnamts.fr. Tél : 03 28 26 39 49.</p>
<p>Centre d'examens de santé Eliane Andris – Douai 125 rue Saint-Sulpice, 59509 Douai cedex Téléphone : 03 27 97 73 73</p> <p>anne.leblanc@cpam-lille-douai.cnamts.fr</p>
<p>CES de Roubaix 85, rue de Maufait 59100 ROUBAIX Tél : 03 20 99 30 70</p> <p>Pierre.forzy@assurance-maladie.fr annie.bachimont@ch-roubaix.fr</p>
<p>CES de Tourcoing (Centre Hospitalier Gustave Dron) 135, rue du Président Coty 59200 TOURCOING Tél : 03 20 69 46 26 Institut Pasteur de Lille</p>
<p>CES de Valenciennes ANPS 17 avenue d'Amsterdam, 59300 Valenciennes Téléphone : 03 27 47 00 55</p> <p>Christine.demain@anps.net cdemain@anps.net</p>
<p>CES ANPS – AULNOY LEZ VALENCIENNES Adresse : Centre d'Examens de Santé de l'A.N.P.S. 10 avenue Henri Matisse TERTIA 3000 59300 AULNOY LEZ VAMLENCIENNES</p>

Christine.demain@anps.net
cdemain@anps.net

CES de Cambrai ANPS
32, rue d'Alger 59400 CAMBRAI Tél : 03 27 83 09 11

Christine.demain@anps.net
cdemain@anps.net

CES de l'A.N.P.S.
2, avenue de Ferrière, 59600 MAUBEUGE, Téléphone : 03 27 39 96 21

Médecin Directeur :

Docteur Christine DEMAIN

Christine.demain@anps.net

cdemain@anps.net

2.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298888-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 24 décembre 2020

Affiché le 24 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Renouvellement de conventions partenariales établies avec les Caisses Primaires d'Assurance

Maladie (CPAM) pour l'instruction et le suivi des dossiers des jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance

Vu le rapport DEFJ/2020/484

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver les termes du projet de convention de partenariat entre le Département du Nord et les 4 Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM) du Nord, joint au rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention de partenariat entre le Département du Nord et les quatre CPAM du Nord.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 31.

56 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Régis RICHARD

2.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298894-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS- PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : Prolongation du

Vu le rapport DIPLE/2020/442

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- de prolonger le fonds d'aide exceptionnelle sur le premier semestre 2021 et de mobiliser 500 000 € de financement complémentaire ;
- d'approuver la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens, dont le modèle est joint au rapport (annexe 1), entre l'Etat et le Département du Nord relative aux Contrats à Durée Déterminée ainsi que les frais de gestion avec l'Agence de Services de Paiement (ASP), et d'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention ;
- d'autoriser Monsieur le Président à mobiliser 200 parcours emplois compétences dans les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) pour les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 33.

56 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

2.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-299281-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS- PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : Don de 2 véhicules à

l'association Synergie

Vu le rapport DIPLE/2020/442

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- de faire don de deux véhicules départementaux à l'association Synergie pour les actions de mobilité menées auprès des publics demandeurs d'emploi, en particulier les allocataires du RSA ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et l'association Synergie, relative au don de deux véhicules départementaux, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 2) ;
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 33.

56 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

2.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-299282-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : Participation au

dispositif Adultes-Relais avec l'Etat.

Vu le rapport DIPLE/2020/442

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la participation financière du Département au dispositif Adultes-Relais pour les structures reprises dans le tableau ci-joint en annexe 3,
 - d'approuver les termes des conventions à passer entre le Département du Nord et les différentes structures reprises dans le tableau joint en annexe 3, relatives à la participation du Département au dispositif Adultes-Relais, ci-jointes (annexe 3) ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions ci-jointes (annexe 3) entre le Département du Nord et les différentes structures reprises dans le tableau ci-joint (annexe 3) ;
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 33.

56 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Annexe 4 : La participation du Département au dispositif Adultes-Relais avec l'Etat

Opérateur	Action	Financement sollicité 2020	Financement proposé 2020	Décision de la Commission Permanente
LILLE SUD INSERTION	Dispositif Adultes-relais secteur Lille	1 235 €	1 235 €	1 235 €
LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE(MJC) CENTRE SOCIAL DE TOURCOING	Dispositif Adultes-relais secteur Tourcoing	1 355 €	1 355 €	1 355 €
TOTAL		2 590 €	2 590 €	2 590 €

CONVENTION

-0-0-0-0-

Vu la loi du 1er juillet 1901 modifiée relative au contrat d'association,

Vu les lois N° 82-213 du 2 mars 1982 et N° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiées relatives aux droits et libertés des communes, des départements et régions,

Vu la loi d'orientation N° 92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu la loi N° 93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, notamment son article 81,

Vu la loi N° 92-722 du 29 juillet 1992 portant adaptation de la loi N° 88.1088 du 1er décembre 1988 relative au Revenu Minimum d'Insertion et à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle,

Vu la loi N°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret du 30 octobre 1935 relatif au contrôle des associations, œuvres et entreprises privées subventionnées par des collectivités locales, et notamment ses articles 1er et 2,

Vu le décret N° 93-570 du 27 mars 1993 pris pour l'application des articles 13, 15 et 16 de la loi d'orientation N° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

Vu le décret N° 93-568 du 27 mars 1993 fixant le montant des subventions reçues à partir duquel les associations sont soumises à certaines obligations,

Vu le décret N° 2001-495 du 6 juin 2001 précisant l'obligation pour l'autorité administrative de conclure une convention avec les organismes de droit privé, dès lors que la subvention dépasse un seuil de 23.000 €,

Vu la délibération n° DIPLE/2020/442 de la Commission Permanente du Conseil Départemental en date du 14/12/2020,

Vu le budget départemental de l'exercice 2020,

Entre le Département du Nord, représenté par Monsieur le Président du Département du Nord,

Et Lille Sud Insertion désignée dans la présente convention comme l'organisme représenté par son Président,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1er –

L'organisme s'engage à mener durant l'année 2020 l'action suivante :

- Recruter un adulte-relais emploi franc dont la mission de médiation emploi a pour objectif de :

- Lever les freins liés aux représentations, aux craintes en matière de recherche d'emploi et l'emploi franc et les lever en faisant le relais avec Pôle emploi
- Promouvoir le dispositif des emplois francs auprès des habitants du quartier et les aider à connaître le dispositif
- Faire le lien entre Pôle emploi et les habitants du quartier dans le cadre de leurs démarches de recherche d'emploi
- Faciliter les relations entre Pôle emploi et les habitants du quartier dans le cadre d'incompréhension ou de dysfonctionnement pour faciliter la recherche et l'embauche en emploi franc
- Aider les habitants du quartier à identifier les atouts de l'emploi franc auprès de l'entreprise et à valoriser son profil
- Concourir à l'organisation de manifestations ou de projets en faveur des emplois francs proposés en lien avec Pôle emploi et les promouvoir auprès de la population QPV (#Vers Un Métier ...)

ARTICLE 2 –

Le Département du Nord accorde au titre de l'exercice 2020 à l'organisme pour la réalisation de l'action visée à l'article 1^{er} une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 235 €.

ARTICLE 3 – Cette subvention, accordée pour une durée d'un an est allouée au titre des subventions versées à des associations pour recruter un adulte-relais.

ARTICLE 4 –

La subvention du Département du Nord est versée selon les modalités suivantes : en un seul versement.

Le compte de l'organisme sera crédité, après signature de la présente convention, selon les procédures comptables en vigueur.

ARTICLE 5 –

Cet accord s'inscrit dans le plan de financement présenté par l'organisme et accepté par le Département. Celui-ci est donc tenu informé, le cas échéant, de l'issue des demandes présentées aux autres financeurs.

ARTICLE 6 –

L'organisme conduira son action en collaboration avec les services du Département du Nord.

ARTICLE 7 –

L'intervention d'organismes tiers à la convention dans la mise en œuvre de l'action doit être expressément autorisée par le Département. La bonne application de la présente convention est alors garantie par l'organisme.

ARTICLE 8 –

L'organisme devra rendre compte de l'action menée.

A cette fin, il fera parvenir au Département les documents permettant son évaluation :

- un rapport d'activité quantitatif et qualitatif permettant notamment d'apprécier les moyens mis en œuvre pour assurer le suivi systématique de l'adulte relais et de mesurer l'efficacité de celle-ci.

- un rapport financier comportant des documents comptables établis, si l'organisme y est soumis, conformément au plan comptable révisé.

La présentation retenue permettra d'isoler les financements départementaux et leur affectation.

Les documents comptables devront être certifiés par le Commissaire aux Comptes si l'organisme est soumis à l'obligation de certification des comptes ou par l'organisme s'il n'y est pas soumis, conformément notamment, aux dispositions des articles L.612-4 et R.612-1 et suivants du Code du Commerce.

ARTICLE 9 –

Le Département se réserve le droit de contrôler ou de faire contrôler, à tout moment, auprès de l'organisme ou de tout organisme tiers, par toute personne désignée à cet effet, le déroulement ou l'effectivité de l'action, ainsi que tous documents budgétaires et comptables.

ARTICLE 10 –

S'il apparaît, y compris après expiration ou dénonciation de la présente convention, qu'une partie du financement départemental n'a pas été ou ne sera pas utilisée, ou bien qu'elle n'a pas été utilisée conformément aux obligations contractuelles ou réglementaires :

- le trop-perçu est reversé au Département,
- le Département ne verse le solde éventuel de sa subvention que dans la mesure où celui-ci est nécessaire à la poursuite de l'action.

ARTICLE 11 –

La subvention du Département du Nord à l'action visée à l'article 1er sera mise en valeur par l'organisme, notamment dans ses documents destinés au public et aux bénéficiaires de l'action.

ARTICLE 12 –

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre partie, par lettre recommandée avec accusé de réception, avec effet à l'expiration d'un délai de trois mois civils francs.

ARTICLE 13 –

Le renouvellement de la subvention du Département du Nord suppose la présentation d'un nouveau dossier et la conclusion d'une nouvelle convention.

ARTICLE 14 –

Le Tribunal Administratif de LILLE est compétent pour juger des litiges relatifs à la présente convention.

Fait à LILLE, le

L'ORGANISME
Cachet- signature
(nom, prénom et qualité)

Le DEPARTEMENT DU NORD
Pour le Président du Département du Nord
et par délégation,

CONVENTION

-0-0-0-0-

Vu la loi du 1er juillet 1901 modifiée relative au contrat d'association,

Vu les lois N° 82-213 du 2 mars 1982 et N° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiées relatives aux droits et libertés des communes, des départements et régions,

Vu la loi d'orientation N° 92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu la loi N° 93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, notamment son article 81,

Vu la loi N° 92-722 du 29 juillet 1992 portant adaptation de la loi N° 88.1088 du 1er décembre 1988 relative au Revenu Minimum d'Insertion et à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle,

Vu la loi N°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret du 30 octobre 1935 relatif au contrôle des associations, œuvres et entreprises privées subventionnées par des collectivités locales, et notamment ses articles 1er et 2,

Vu le décret N° 93-570 du 27 mars 1993 pris pour l'application des articles 13, 15 et 16 de la loi d'orientation N° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

Vu le décret N° 93-568 du 27 mars 1993 fixant le montant des subventions reçues à partir duquel les associations sont soumises à certaines obligations,

Vu le décret N° 2001-495 du 6 juin 2001 précisant l'obligation pour l'autorité administrative de conclure une convention avec les organismes de droit privé, dès lors que la subvention dépasse un seuil de 23.000 €,

Vu la délibération n° DIPLE/2020/442 de la Commission Permanente du Conseil Départemental en date du 14/12/2020,

Vu le budget départemental de l'exercice 2020,

Entre le Département du Nord, représenté par Monsieur le Président du Département du Nord,

Et La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) Centre social de Tourcoing désignée dans la présente convention comme l'organisme représenté par son Président,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1er –

L'organisme s'engage à mener durant l'année 2020 l'action suivante :

- Recruter un adulte-relais emploi franc dont la mission de médiation emploi a pour objectif de :

- Lever les freins liés aux représentations, aux craintes en matière de recherche d'emploi et l'emploi franc et les lever en faisant le relais avec Pôle emploi
- Promouvoir le dispositif des emplois francs auprès des habitants du quartier et les aider à connaître le dispositif
- Faire le lien entre Pôle emploi et les habitants du quartier dans le cadre de leurs démarches de recherche d'emploi
- Faciliter les relations entre Pôle emploi et les habitants du quartier dans le cadre d'incompréhension ou de dysfonctionnement pour faciliter la recherche et l'embauche en emploi franc
- Aider les habitants du quartier à identifier les atouts de l'emploi franc auprès de l'entreprise et à valoriser son profil
- Concourir à l'organisation de manifestations ou de projets en faveur des emplois francs proposés en lien avec Pôle emploi et les promouvoir auprès de la population QPV (#Vers Un Métier ...)

ARTICLE 2 –

Le Département du Nord accorde au titre de l'exercice 2020 à l'organisme pour la réalisation de l'action visée à l'article 1^{er} une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 355 €.

ARTICLE 3 – Cette subvention, accordée pour une durée d'un an est allouée au titre des subventions versées à des associations pour recruter un adulte-relais.

ARTICLE 4 –

La subvention du Département du Nord est versée selon les modalités suivantes : en un seul versement.

Le compte de l'organisme sera crédité, après signature de la présente convention, selon les procédures comptables en vigueur.

ARTICLE 5 –

Cet accord s'inscrit dans le plan de financement présenté par l'organisme et accepté par le Département. Celui-ci est donc tenu informé, le cas échéant, de l'issue des demandes présentées aux autres financeurs.

ARTICLE 6 –

L'organisme conduira son action en collaboration avec les services du Département du Nord.

ARTICLE 7 –

L'intervention d'organismes tiers à la convention dans la mise en œuvre de l'action doit être expressément autorisée par le Département. La bonne application de la présente convention est alors garantie par l'organisme.

ARTICLE 8 –

L'organisme devra rendre compte de l'action menée.

A cette fin, il fera parvenir au Département les documents permettant son évaluation :

- un rapport d'activité quantitatif et qualitatif permettant notamment d'apprécier les moyens mis en œuvre pour assurer le suivi systématique de l'adulte relais et de mesurer l'efficacité de celle-ci.

- un rapport financier comportant des documents comptables établis, si l'organisme y est soumis, conformément au plan comptable révisé.

La présentation retenue permettra d'isoler les financements départementaux et leur affectation.

Les documents comptables devront être certifiés par le Commissaire aux Comptes si l'organisme est soumis à l'obligation de certification des comptes ou par l'organisme s'il n'y est pas soumis, conformément notamment, aux dispositions des articles L.612-4 et R.612-1 et suivants du Code du Commerce.

ARTICLE 9 –

Le Département se réserve le droit de contrôler ou de faire contrôler, à tout moment, auprès de l'organisme ou de tout organisme tiers, par toute personne désignée à cet effet, le déroulement ou l'effectivité de l'action, ainsi que tous documents budgétaires et comptables.

ARTICLE 10 –

S'il apparaît, y compris après expiration ou dénonciation de la présente convention, qu'une partie du financement départemental n'a pas été ou ne sera pas utilisée, ou bien qu'elle n'a pas été utilisée conformément aux obligations contractuelles ou réglementaires :

- le trop-perçu est reversé au Département,
- le Département ne verse le solde éventuel de sa subvention que dans la mesure où celui-ci est nécessaire à la poursuite de l'action.

ARTICLE 11 –

La subvention du Département du Nord à l'action visée à l'article 1er sera mise en valeur par l'organisme, notamment dans ses documents destinés au public et aux bénéficiaires de l'action.

ARTICLE 12 –

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre partie, par lettre recommandée avec accusé de réception, avec effet à l'expiration d'un délai de trois mois civils francs.

ARTICLE 13 –

Le renouvellement de la subvention du Département du Nord suppose la présentation d'un nouveau dossier et la conclusion d'une nouvelle convention.

ARTICLE 14 –

Le Tribunal Administratif de LILLE est compétent pour juger des litiges relatifs à la présente convention.

Fait à LILLE, le

L'ORGANISME
Cachet- signature
(nom, prénom et qualité)

Le DEPARTEMENT DU NORD
Pour le Président du Département du Nord
et par délégation,

2.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298886-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJADENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Subventions et participations financières dans le cadre des dispositifs du logement.

Vu le rapport DIPLE/2020/439

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention de fonctionnement pour mener des actions d'accueil et d'accompagnement dans le cadre des Pensions de Famille sur l'exercice 2020, à l'association OSLO gérant une Pension de famille pour un montant global de 15 000 € ;
- d'attribuer une subvention de fonctionnement pour un montant total de 134 500 € au titre de l'exercice 2020 aux 14 opérateurs repris dans le tableau ci-joint afin de mener des actions de soutien à l'innovation et à l'émergence de nouveaux projets au titre du Fonds Solidarité Logement ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des conventions et conventions-type, dont les modèles sont joints au rapport (annexes 1 et 2) entre le Département du Nord et les différents organismes, en référence à l'ensemble de ces différents sujets ;
- d'autoriser Monsieur le Président à poursuivre les mesures exceptionnelles relatives au FSL telles qu'indiquées dans le rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 35.

Madame BECUE (Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de Tourcoing) et Monsieur VICOT (Président du CCAS de Lomme), avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs CABAYE et MANIER. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

56 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 21 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT
Actions de soutien à l'innovation et à l'émergence de nouveaux projets
Subventions de fonctionnement 2020

Territoires	Nom du projet	Structure porteur de projet	Nouvelle action - Renouvellement	Lieu de l'action	Description de l'action	Public	Budget de l'action	Subvention sollicitée (% du budget)	Subvention accordée 01/12/2020
A v o i n n e i	FACE%@vivre (séminaire pédagogique)	FACE Thiérache	Nouvelle action	Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois et du sud Avesnois.	escape game abordant les sujets suivants : - les éco-gestes - la consommation responsable - le tri des déchets*	Tous publics, notamment les jeunes de l'Aide Sociale à l'enfance, les élèves des écoles et collèges du territoire, les centres d'éducation spécialisée, les publics des CCAS, etc.	22 000 € (Cofinancement : CAF, EDF, ENGIE)	11 000 € (50 %)	11 000 €
	Soutien à l'établissement d'un diagnostic de précarité énergétique à destination d'un public défavorisé économiquement et socialement	Ville de Le Quesnoy	Nouvelle action	Le Quesnoy	Le CCAS effectue le diagnostic thermique à l'aide d'une caméra thermique de la Ville, à la demande des propriétaires ou locataires. A l'issue du diagnostic, une articulation est faite avec les dispositifs NEHS / SOLHA / ADIL / ANAH. Le public est repéré par une médiatrice santé et les travailleurs sociaux	bénéficiaires du RSA / du FSL + public du CCAS	19 700 € (Cofinancement : CCPM, CAF, ENGIE, EDF)	12 000 € (61 %)	12 000 €
D o u a i s i	De bénéficiaires à ambassadeurs de la précarité énergétique	SOLHA Douaisis	nouvelle action	Le Grand Douaisis (Douai et Sin le Noblis)	Création d'un groupe d'ambassadeur : - prise de contact avec les habitants identifiés par les partenaires (centres sociaux notamment) - mobilisation des habitants à travers 3 ateliers - Informations sur les éco-gestes en partant de leurs acquis et d'une remise à niveau - création avec le groupe d'une plaquette d'informations, d'outils d'évaluation et d'études des factures - planification des rencontres prévues en 2022 avec les usagers	Locataires et usagers des centres sociaux et d'associations d'habitants	20 852 € (Cofinancement : CAF)	12 000 € (58 %)	12 000 €
	Adopter les bons gestes au quotidien	CCAS d'Aniche	nouvelle action	Aniche	Animation d'ateliers collectifs tous les 15 jours durant 6 mois (comprendre sa facture, éco-gestes, consommer mieux, fabrication de panneaux réflecteurs, qualité de l'air dans le logement, droits et devoirs des locataires) Animation d'un forum à destination des enfants le matin et des adultes l'après-midi Prise de rendez-vous individuel avec EDF au sur des lieux de permanence type ADIL et Info Energie	Public FSL en précarité énergétique	38 059€ (Cofinancement : commune)	12 000 € (32 %)	12 000 €

M é t r o p o l i t a L i l l e	PRISE en compte	CCAS d'Hallennes	Renouvellement	Hallennes	Communication auprès des bailleurs privés sur les nouvelles modalités d'éligibilité à la Prime Rénovation, et lutter contre les passagers thermiques Achat groupé d'énergie (Présence sur le Marché et organisation d'une visio-conférence sur le sujet sous forme d'après-vidéo) sensibilisation aux écogestes des usagers du CCAS ayant bénéficié d'un secours financier ou FSL pour une aide au paiement des factures d'énergie Porte à porte artistique et réponse à un questionnaire sur les questions de l'énergie avec remise de lida	Locataires ou propriétaires concernés par la précarité énergétique au sein de l'Observatoire national de la précarité énergétique Publics ayant bénéficié d'une mesure curative en matière de précarité (FSL, AFFF, chèque énergie...) Remplé par le CCAS	6 750 € (Cofinancement : Ville)	6 000 € (89 %)	6 000 €
	Logement virtuel pour de réelles économies : le réalité virtuelle, outil d'expérimentation pour une prise en main de ses consommations d'énergie	GRAAL	Nouvelle action	Métropoleilloise	Création de casques de réalité virtuelle, outil transportable, pour favoriser les apprentissages directs : - Stimuler un logement où les participants sont des occupants - réaliser des actions les amenant à faire des économies d'énergies.	Publics répondant aux critères du FSL et allocataires de la CAF	85 078 € (Cofinancement : MEL, organismes sociaux, fondations EDF, Abbé Pierre et Vinci, privé)	12 000 € (13 %)	12 000 €
	La proximité au profit de la lutte contre la précarité énergétique à Lomme	CCAS LOMME	Renouvellement	Lomme	Intervention de proximité complémentaire (Pôle Solidarité / Interventions médicales et sociales) pour lever les freins à l'intervention des dispositifs de droit commun Consolider la démarche engagée et proposer l'accompagnement de 10 nouvelles familles Renouveler la campagne de mobilisation en faveur de la lutte contre la précarité énergétique / valoriser les outils du territoire pour des publics éloignés des dispositifs ou présentant une problématique de mobilité Proposer lors de la semaine du développement durable, une action innovante avec l'organisation d'un escape game sur la thématique énergie	Personnes accompagnées par le CCAS	21 500 € (Cofinancement : Ville de Lomme, CCAS de Lomme)	12 000 € (55 %)	12 000 €
	Médiation de proximité pour une transition durable	Lille Sud Inclusion	Renouvellement	Lille (Quartiers Sud Est)	Opération 1 : le répar'café, ateliers de réparations collaboratifs, éviter de consommer pour une meilleure gestion du budget, astuces pour faire des économies d'énergie et ainsi faire durer ses appareils. (1 fois par quinzaine, 3h) Opération 2 : "la p'tite bricole et les ateliers éco-gestes" (hebdomadaire, 3h) Opération 3 : accompagnement individualisé et personnalisé, via la médiation numérique pour sensibiliser et comprendre les services en ligne liés aux écotiques Opération 4 : conception, organisation et réalisation d'un temps fort dédié à la transition durable (1 Journée - animation de stands participatifs)	Habitants des quartiers de Lille Sud, Faubourg de Béthune, Moulins, Wazemmes, Saint-Maurice Fellevoisin et Fives relevant de la politique de la ville Personnes repérées par les partenaires ou médiateurs cadre de vie comme évoluant dans une situation de précarité énergétique	21 000 € (Cofinancement : Ville de Lille, Région)	12 000 € (57 %)	12 000 €
	Les clés des économies énergétiques	CCAS Annoeulin	Renouvellement	Annoeulin	Réunion d'information collective avec l'UDAF et les Eaux du Nord (à fois par an) Atelier couture (confection de boudins de porte et de réseaux avec des tissus thermiques /4 par an) Visite pédagogique d'encadrés de recyclage Accompagnement mensuel afin de vérifier que les démarches engagées ont été respectées et de constater la mise en pratique des conseils donnés	Familles ayant bénéficié d'un FSL ou d'un accès à l'épicerie sociale dans le cadre de la mise en place d'un plan d'apurement d'un Impayé de facture	25 000 € (Cofinancement : Ville d'Annoeulin)	4 000 € (16 %)	4 000 €
	Lutte contre la précarité énergétique sur le territoire	CCAS Armentières	Nouvelle action	Armentières	Axe 1 : l'installation de "point d'accès chèque énergie", une matinée par mois, sur rendez-vous, auprès du CCAS ou chez un partenaire. Axe 2 : informer sur les aides liées à la réhabilitation du logement (identification des publics cible puis mise en relation avec le service logement de la ville, organisation de temps d'information collectifs ou de visites disponibles sur les sites en fonction du contexte sanitaire. Articulation avec Soliba, Amelio, etc.) Axe 3 : temps fort sur les éco gestes, l'économie et l'écologie	propriétaires occupant en situation de précarité énergétique et propriétaires bailleurs	8 250 € (Cofinancement : Ville d'Armentières)	5 500 € (66 %)	5 500 €
	Les enjeux de l'aide et volet précarité énergétique	Association Lucrès Michiel	Renouvellement	Villeneuve d'Ascq	Accompagnement individuel sur demande, pour observer les habitudes de consommation et donner les outils et moyens de réduire les dépenses Ateliers collectifs portant sur des réflexions autour de ces questions encadrés par une conseillère en économie sociale et familiale et un professionnel extérieur en lien avec la thématique abordée	Publics FSL : femmes en difficulté et femmes victimes de violences conjugales	3 350 € (Cofinancement : Ville de Villeneuve d'Ascq, CAF)	4 000 € (75 %)	4 000 €

M A I J J A O S E P T E M B R E O C T O B R E N O V E M B R E D I C E	Ateliers collectifs intergénérationnels	Interfaces	Nouvelle action	Roubaix	Animation de 20 ateliers collectifs intergénérationnels : présentation des diagnostics, tous ou courant, qualité de l'air intérieur, émissions de réfracteurs de chaleur, revalorisation d'objets (rafistol de plaques, etc.) Exposition des ateliers et des créations lors d'une journée dédiée, au sein de l'appartement pédagogique de la structure.	Seniors et enfants/ados	70 531 € (Cofinancement : Etat, Région, Ville de Roubaix, privé)	8 000 € (12 %)	8 000 €	
	Agir ensemble pour un mieux être personnel, financier et environnemental	CCAS Tourcoing	Nouvelle action	CCAS Tourcoing	Repérer, diagnostiquer, accompagner : autour du bâti, autour des modes de consommations, pour informer, éduquer aux équipements électriques Former 32 intervenants sociaux du CCAS au diagnostic et à l'accompagnement des usagers sur la précarité énergétique Développer des actions collectives en fonction des besoins repérés et en fonction de l'autonomie de l'usager, notamment pour accompagner les usagers vers les services numériques. Mise du kit énergie. Animation du partenariat	Public en situation délicate liée au logement s'adressant spontanément au CCAS pour une demande d'aide facultative	183 400 € (Cofinancement : commune)	12 000 € (7 %)	12 000 €	
	HEET	Centres socioculturels Bellocourt Painsimples	Nouvelle action	Tourcoing (Mairie de Marlin)	rapéage via les référents RSA et sondage auprès des publics d'âge réunion collective pour préciser les thématiques sur lesquelles proposer un accompagnement ateliers collectifs mensuels en lien avec la fabrique du numérique (éco-gestes, comprendre ses factures, quais professionnels et aides pour la rénovation du bâti, etc.) et entretiens individuels pour accompagner les habitants dans la réduction de leur consommation énergétique (orientation vers dispositifs M3, ville, etc.)	Propriétaires résidant dans le triangle de Marlin, relevant de la politique de la ville	20 000 € (Cofinancement : FSE, contrat de ville et M3)	12 000 € (60 %)	12 000 €	
TOTAL								134 500 €		

2.11

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298895-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 17 décembre 2020

Affiché le 17 décembre 2020

Notifié le 15 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJADENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Attribution d'aides financières de fonctionnement et de subventions d'investissement dans les domaines de la Prévention et la Protection de l'Enfance, de la Prévention et de l'Autonomie des Jeunes et de la Famille (hors parentalité)

Vu le rapport DEFJ/2020/482

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer 26 aides financières de fonctionnement pour un montant de 247 940 €, dont 222 002 € en 2020 et 25 938 € en 2021, et 2 subventions d'investissement aux associations et aux collectivités territoriales pour un montant de 19 790 €, dont 6 987 € en 2020 et 12 803 € en 2021, présentées dans le rapport et reprises dans les tableaux ci-joints (annexes 1 et 1bis), pour un montant total de subventions de fonctionnement et d'investissement de 267 730 € pour les années 2020 et 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de fonctionnement et d'investissement entre le Département du Nord et les différents opérateurs, dans les termes des projets joints en annexes du rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 36.

Monsieur DUSART est membre du comité de pilotage de l'Association de Prévention Spécialisée du Nord (APSN). En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

55 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Annexe 1 : CP du 14 décembre 2020 - DEFJ/2020/482

Attribution d'aides financières - Fonctionnement - Prévention et Protection de l'Enfance, Prévention et Autonomie des Jeunes.

Objet de la SUBVENTION	Montant attribué en 2019	Montant attribué en 2020	Montant attribué en 2021	Montant financé sur la durée	Durée de financement	Montant de subvention présenté dans le rapport
Attribution d'aides financières dans le cadre du plan stratégique de prévention et de lutte contre la pauvreté en prévention et autonomie des jeunes et en protection de l'enfance (Annexe 2)						
Attribution d'une subvention à l'association LE GRAAL	0 €	0 €	25 938 €	25 938 €	1 an	25 938 €
Attribution de subventions dans le cadre du plan de soutien pour les noristes fragilisés en sortie de confinement aux structures (2ème phase de financement) (24 associations concernées : centres sociaux et clubs de prévention)	0 €	174 845 €	0 €	174 845 €	1 an	174 845 €
Les maraudes de La Sauvegarde du Nord	0 €	47 157 €	0 €	47 157 €	1 an	47 157 €
TOTAL	0 €	222 002 €	25 938 €	247 940 €		247 940 €

Annexe 1 bis : CP du 14 décembre 2020 - DEFJ/2020/482

Attribution de subventions d'investissement - Prévention et Protection de l'Enfance, Protection Maternelle et Infantile

Objet de la SUBVENTION	Montant attribué en 2019	Montant attribué en 2020	Montant attribué en 2021	Montant attribué en 2022	Montant financé sur la durée	Durée de financement	Montant de subvention présenté dans le rapport
Attribution de subventions d'investissement aux communes, aux établissements publics, aux associations ou personnes morales de droit privé pour la création, l'aménagement et l'équipement de structures sanitaires et modes de garde de la petite enfance (Annexe 3)							
ASSOCIATION LA VOLIERE A LA MADELEINE Augmentation de la capacité d'accueil de la structure "la Ruche"	0 €	5 487 €	12 803 €	0 €	18 290 €	2 ans	18 290 €
"Douce MAM" à FLINES LES RACHES Création d'une MAM	0 €	1 500 €	0 €	0 €	1 500 €	1 an	1 500 €
TOTAL des projets accueil petite enfance	0 €	6 987 €	12 803 €	0 €	19 790 €		19 790 €

3.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298893-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Notifié le 16 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJADENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Tarif des repas 2021, soutien à l'approvisionnement local, modification du barème d'aide à la demi-pension 2020/2021

Vu le rapport DE/2020/433

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- de fixer les tarifs des repas des collégiens applicables pour l'année civile 2021, selon la description reprise dans le tableau ci-joint (annexe 1) ;
- de prendre en compte le revenu fiscal de référence des familles figurant sur l'avis d'imposition 2020 (revenus 2019), et de modifier en conséquence la délibération DE/2020/132 du 24 avril 2020 en tant qu'elle prenait initialement en compte dans ses annexes relatives au mode de calcul de l'aide à la demi-pension, le revenu fiscal de référence des familles figurant sur l'avis d'imposition 2019 (revenus 2018) (annexes 2, 3, 4, 5 et 6) ;
- d'approuver l'avenant à la convention d'Aide à la Demi-Pension pour l'année 2021 entre le Département du Nord et les collèges concernés, dont le modèle est joint au rapport (annexe 7) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention d'aide à la demi-pension actant de la prise en charge par le Département de l'augmentation tarifaire liée à l'approvisionnement local pour les collèges concernés et tous les courriers et documents permettant la mise en œuvre de ces décisions.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 39.

56 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

ANNEXE 1

TARIF REPAS 2021 POUR LES COLLEGES RELEVANT DIRECTEMENT DE L'AUTORITE DE GESTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Code	VILLE	NOM COLLEGE	Situation 2020 de référence pour déterminer le tarif 2021		PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE POUR 2021		TARIF 2021 PROPOSE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL
			Tarifs 2020	DONT APPRO LOCAL	augmentation inflation	augmentation appro local	TARIF 2021
0590002G	ANICHE	Théodore Monod	Ticket	2,95 € - €	- €	- €	2,95 €
0593234V	ANNOEULLIN	Albert Ball	Forfait	2,85 € 0,04 €	0,03 €	0,02 €	2,90 €
0594401N	ARLEUX	Val de la Sensée	Forfait	2,67 € - €	0,04 €	- €	2,71 €
0593246H	ARMENTIERES	Desrousseaux	Forfait	2,81 € - €	0,03 €	- €	2,84 €
0594397J	ARMENTIERES	Jean Rostand	Ticket	3,14 € 0,15 €	- €	- €	3,14 €
0594297A	AUBY	Victor Hugo	Forfait	2,91 € 0,10 €	- €	- €	2,91 €
0593673X	AULNOY LEZ VALENCIENNES	Madame d'Epinay	Ticket	2,90 € 0,06 €	0,02 €	0,03 €	2,95 €
0596694F	AULNOYE AYMERIES	Félix Del Marle	Forfait	2,69 € - €	- €	- €	2,69 €
0595176F	AVESNELLES	Renaud-Barrault	Ticket	3,05 € - €	- €	- €	3,05 €
0593676A	AVESNES LEZ AUBERT	Paul Langevin	Forfait	2,94 € - €	- €	- €	2,94 €
0594636U	BAILLEUL	Maxime Deyts	Forfait	2,90 € 0,07 €	- €	- €	2,90 €
0593490Y	BAVAY	Jean Lemaire de Belges	Ticket	3,02 € - €	- €	- €	3,02 €
0593479L	BERGUES	Wenceslas Cobergher	Forfait	2,94 € 0,10 €	- €	- €	2,94 €
0594415D	BERLAIMONT	Gilles de Chin	Forfait	2,84 € - €	0,02 €	- €	2,86 €
0594301E	BEUVRAGES	Paul Eluard	Forfait	3,00 € - €	- €	- €	3,00 €
0593672W	BOUCHAIN	De l'Ostrevant	Forfait	2,80 € - €	0,04 €	- €	2,84 €
0594640Y	BOURBOURG	Jean Jaurès	Forfait	2,92 € 0,07 €	- €	- €	2,92 €
0590030M	BRAY DUNES	Du Septentrion	Forfait	2,79 € - €	0,04 €	0,02 €	2,85 €
0590031N	BRUAY / L'ESCAUT	Jean Macé	Ticket	2,84 € - €	- €	- €	2,84 €
0593487V	CAMBRAI	Jules Ferry	Forfait	2,93 € - €	- €	- €	2,93 €
0593488W	CAMBRAI	Lamartine	Forfait	2,80 € - €	- €	- €	2,80 €
0596873A	CAPPELLE EN PEVELE	Simone Veil	Forfait	2,94 € 0,04 €	- €	- €	2,94 €
0593181M	CAPPELLE LA GRANDE	Maxence Van Der Meersch	Ticket	2,91 € - €	- €	- €	2,91 €
0594872A	CASSEL	Robert Le Frison	Forfait	2,85 € 0,13 €	- €	- €	2,85 €
0595277R	CAUDRY	Jacques Prévert	Forfait	2,80 € 0,09 €	- €	- €	2,80 €
0590046E	CAUDRY	Jean Monnet	Forfait	2,85 € - €	- €	- €	2,85 €
0593244F	COMINES	Philippe de Commynes	Forfait	2,84 € - €	0,02 €	- €	2,86 €
0590050J	CONDE / L'ESCAUT	Josquin des Prés	Ticket	2,66 € - €	0,03 €	- €	2,69 €
0593494C	COUDEKERQUE BRANCHE	Boris Vian	Forfait	2,94 € - €	- €	- €	2,94 €
0590055P	COUSOLRE	Alfred Jennepin	Forfait	2,85 € - €	- €	- €	2,85 €
0595595L	CROCHTE	Du Looweg	Forfait	2,93 € 0,09 €	- €	- €	2,93 €

ANNEXE 1

TARIF REPAS 2021 POUR LES COLLEGES RELEVANT DIRECTEMENT DE L'AUTORITE DE GESTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Code	VILLE	NOM COLLEGE	Situation 2020 de référence pour déterminer le tarif 2021			PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE POUR 2021		TARIF 2021 PROPOSE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL
			Tarifs 2020	DONT APPRO LOCAL	augmentation inflation	augmentation appro local	TARIF 2021	
0593239A	CROIX	Boris Vian	Forfait	2,75 €	0,06 €	- €	- €	2,75 €
0590057S	CYSOING	Paul Eluard	Forfait	2,98 €	0,09 €	- €	- €	2,98 €
0590058T	DECHY	Paul Langevin	Ticket	2,94 €	- €	- €	- €	2,94 €
0594300D	DENAIN	Bayard	Forfait	2,84 €	- €	0,02 €	- €	2,86 €
0590062X	DENAIN	Villars	Forfait	3,07 €	- €	- €	- €	3,07 €
0594402P	DOUAI	André Canivez	Forfait	2,84 €	- €	0,02 €	- €	2,86 €
0595190W	DOUAI	Gayant	Forfait	2,93 €	0,10 €	- €	- €	2,93 €
0590068D	DOUAI	Jules Ferry	Forfait	2,83 €	- €	0,02 €	- €	2,85 €
0592733A	DOUAI	André Streinger	Forfait	2,84 €	- €	0,02 €	- €	2,86 €
0593484S	DOUCHY LES MINES	Emile Littré	Forfait	2,84 €	- €	0,02 €	- €	2,86 €
0593666P	DUNKERQUE	Gaspard Malo	Forfait	2,73 €	- €	0,04 €	- €	2,77 €
0592713D	DUNKERQUE	Guilleminot	Ticket	3,05 €	0,08 €	- €	- €	3,05 €
0590164H	DUNKERQUE	Jean Zay	Ticket	2,90 €	- €	- €	- €	2,90 €
0593664M	DUNKERQUE	Lucie Aubrac	Ticket	3,00 €	- €	- €	- €	3,00 €
0590179Z	DUNKERQUE	Paul Machy	Ticket	2,89 €	- €	- €	- €	2,89 €
0596716E	DUNKERQUE	Van Hecke	Ticket	2,93 €	- €	- €	- €	2,93 €
0592751V	ESCAUDAIN	Félicien Joly	Ticket	2,80 €	- €	0,03 €	- €	2,83 €
0594409X	ESCAUTPONT	Jean Zay	Ticket	2,81 €	- €	- €	- €	2,81 €
0593476H	FACHES THUMESNIL	Jean Mermoz	Forfait	2,84 €	- €	0,02 €	- €	2,86 €
0594168K	FEIGNIES	Jean Zay	Ticket	2,90 €	- €	- €	- €	2,90 €
0593681F	FERRIERE LA GRANDE	Lavoisier	Forfait	2,80 €	- €	- €	- €	2,80 €
0590082U	FLINES LEZ RACHES	Jean Moulin	Forfait	2,75 €	0,10 €	0,03 €	- €	2,78 €
0594879H	FOURMIES	Joliot Curie	Forfait	2,84 €	0,05 €	- €	0,05 €	2,89 €
0593252P	FOURMIES	Léo Lagrange	Forfait	2,90 €	- €	- €	- €	2,90 €
0593486U	FRESNES / ESCAUT	Félicien Joly	Ticket	2,90 €	0,05 €	- €	- €	2,90 €
0595166V	GONDECOURT	Georges Rémi Hergé	Forfait	2,94 €	- €	- €	- €	2,94 €
0590087Z	GOUZEACOURT	Pharamond Savary	Forfait	2,79 €	- €	0,04 €	- €	2,83 €
0594398K	GRANDE SYNTHÉ	Anne Frank	Forfait	3,00 €	- €	- €	- €	3,00 €
0590088A	GRANDE SYNTHÉ	Jules Verne	Ticket	2,80 €	0,10 €	- €	- €	2,80 €
0590090C	GRAVELINES	Pierre et Marie Curie	Forfait	2,82 €	- €	- €	- €	2,82 €
0590091D	HALLUIN	Lili Keller Rosenberg	Forfait	2,75 €	0,05 €	- €	- €	2,75 €

ANNEXE 1

TARIF REPAS 2021 POUR LES COLLEGES RELEVANT DIRECTEMENT DE L'AUTORITE DE GESTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Code	VILLE	NOM COLLEGE	Situation 2020 de référence pour déterminer le tarif 2021		PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE POUR 2021		TARIF 2021 PROPOSE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL
			Tarifs 2020	DONT APPRO LOCAL	augmentation inflation	augmentation appro local	TARIF 2021
0596059R	HAUBOURDIN	Jules Ferry	Forfait	2,83 € - €	- €	- €	2,83 €
0594386X	HAUBOURDIN	Le Parc	Forfait	3,23 € - €	- €	- €	3,23 €
0594309N	HAUTMONT	Pierre de Ronsard	Forfait	2,79 € 0,02 €	- €	- €	2,79 €
0592634T	HAUTMONT	Saint Exupéry	Forfait	2,95 € 0,10 €	- €	- €	2,95 €
0590103S	HAZEBROUCK	Fernande Benoist	Forfait	2,84 € - €	- €	- €	2,84 €
0593180L	HELLEMMES	Antoine de Saint Exupéry	Forfait	2,67 € 0,10 €	0,03 €	- €	2,70 €
0594632P	HEM	Raymond Devos	Forfait	2,76 € - €	0,04 €	- €	2,80 €
0594642A	HONDSCHOOTE	Lamartine	Forfait	2,68 € - €	0,02 €	0,10 €	2,80 €
0594638W	HOUPLINES	Roger Salengro	Forfait	2,95 € - €	- €	- €	2,95 €
0590107W	IWUY	Jean Moulin	Forfait	2,92 € - €	- €	- €	2,92 €
0594418G	JEUMONT	Charles de Gaulle	Forfait	2,56 € 0,05 €	- €	- €	2,56 €
0593231S	LA BASSEE	Albert Schweitzer	Forfait	2,84 € 0,10 €	0,01 €	- €	2,85 €
0593658F	LA MADELEINE	Yvonne Abbas	Forfait	2,97 € - €	- €	- €	2,97 €
0593482P	LALLAING	Frédéric Joliot Curie	Forfait	2,84 € - €	0,02 €	- €	2,86 €
0593226L	LAMBERSART	Anne Frank	Forfait	3,34 € - €	- 0,34 €	- €	3,00 €
0595163S	LAMBERSART	Lavoisier	Forfait	3,06 € - €	- €	- €	3,06 €
0594298B	LAMBRES LEZ DOUAI	André Malraux	Forfait	3,00 € - €	- €	- €	3,00 €
0595337F	LE CATEAU CAMBRESIS	Jean Rostand	Forfait	2,80 € - €	0,03 €	- €	2,83 €
0595713P	LEERS	Alphonse Daudet	Forfait	2,98 € - €	- €	- €	2,98 €
0593991T	LESQUIN	Théodore Monod	Forfait	2,85 € - €	0,01 €	0,04 €	2,90 €
0593235W	LILLE	Boris Vian	Forfait	2,94 € - €	- €	- €	2,94 €
0593179K	LILLE	Claude Levi Strauss	Forfait	2,75 € 0,10 €	0,02 €	- €	2,77 €
0590115E	LILLE	Franklin	Forfait	2,80 € - €	- €	- €	2,80 €
0594881K	LILLE	Martha Desrumaux	Forfait	2,99 € 0,05 €	- €	- €	2,99 €
0594288R	LILLE	Louise Michel	Forfait	2,83 € - €	- €	- €	2,83 €
0597004T	LILLE	Miriam Makeba	Forfait	2,80 € - €	0,03 €	- €	2,83 €
0590271Z	LILLE	Paul Verlaine	Forfait	2,90 € 0,10 €	- €	- €	2,90 €
0596833G	LILLE	Nina Simone	Forfait	2,84 € - €	0,02 €	- €	2,86 €
0593168Y	LILLE	Carnot	Forfait	3,01 € - €	- €	- €	3,01 €
0596172N	LINSELLES	Henri Matisse	Ticket	2,83 € - €	0,03 €	- €	2,86 €
0594523W	LOMME	Guy Mollet	Forfait	2,89 € - €	- €	- €	2,89 €

ANNEXE 1

TARIF REPAS 2021 POUR LES COLLEGES RELEVANT DIRECTEMENT DE L'AUTORITE DE GESTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Code	VILLE	NOM COLLEGE	Situation 2020 de référence pour déterminer le tarif 2021			PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE POUR 2021		TARIF 2021 PROPOSE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL
			Tarifs 2020	DONT APPRO LOCAL	augmentation inflation	augmentation appro local	TARIF 2021	
0590131X	LOMME	Jean Jaurès	Forfait	2,65 €	- €	- €	- €	2,65 €
0593177H	LOMME	Jean Zay	Forfait	2,84 €	- €	0,02 €	- €	2,86 €
0595596M	LOON PLAGE	Jean Rostand	Ticket	2,84 €	- €	0,02 €	- €	2,86 €
0593660H	LOOS	René Descartes	Forfait	2,91 €	- €	- €	- €	2,91 €
0593233u	LOOS	Professeur Albert Debeyre	Forfait	2,93 €	- €	- €	- €	2,93 €
0594533G	LOURCHES	Voltaire	Forfait	2,66 €	- €	0,03 €	- €	2,69 €
0593686L	LOUVROIL	Jacques Brel	Forfait	2,71 €	- €	- €	- €	2,71 €
0593240B	LYS LEZ LANNOY	Gambetta	Ticket	2,84 €	- €	0,02 €	- €	2,86 €
0590142J	MARCHIENNES	Marguerite Yourcenar	Forfait	2,90 €	0,06 €	0,02 €	0,04 €	2,96 €
0594287P	MARCQ EN BAROEUL	Rouges Barres	Ticket	3,07 €	- €	- €	- €	3,07 €
0593227M	MARCQ EN BAROEUL	Du Lazaro	Forfait	2,96 €	- €	- €	- €	2,96 €
0593674Y	MARLY	Alphonse Terroir	Forfait	2,72 €	- €	- €	- €	2,72 €
0593474F	MARQUETTE LEZ LILLE	Professeur Albert Debeyre	Forfait	2,85 €	- €	0,01 €	- €	2,86 €
0593683H	MASNIERES	Jacques Prévert	Forfait	2,84 €	- €	- €	- €	2,84 €
0593483R	MASNY	Robert Desnos	Forfait	2,84 €	0,05 €	- €	- €	2,84 €
0590151U	MAUBEUGE	Ernest Coutelle	Forfait	2,65 €	- €	- €	- €	2,65 €
0594362W	MAUBEUGE	Vauban	Forfait	2,65 €	- €	- €	- €	2,65 €
0590150T	MAUBEUGE	Guillaume Budé	Forfait	2,94 €	0,08 €	- €	- €	2,94 €
0593254S	MAUBEUGE	Jules Verne	Forfait	2,54 €	- €	- €	- €	2,54 €
0594294X	MERVILLE	Henri Dunant	Ticket	2,84 €	- €	- €	- €	2,84 €
0593178J	MONS EN BAROEUL	François Rabelais	Forfait	2,84 €	- €	0,02 €	- €	2,86 €
0590155Y	MONS EN BAROEUL	René Descartes	Forfait	2,91 €	- €	- €	- €	2,91 €
0594410Y	MORTAGNE DU NORD	Fernig	Forfait	2,86 €	- €	- €	- €	2,86 €
0594527A	MOUVAUX	Maxence Van Der Meersch	Forfait	2,96 €	- €	- €	- €	2,96 €
0594537L	NEUVILLE EN FERRAIN	Jules Verne	Forfait	2,84 €	- €	- €	- €	2,84 €
0596988A	NIEPPE	Jeanne de Constantinople	Forfait	2,83 €	- €	- €	- €	2,83 €
0590157A	ONNAING	Saint Exupéry	Ticket	2,95 €	0,10 €	- €	- €	2,95 €
0590159C	ORCHIES	Du Pévèle	Forfait	2,84 €	0,10 €	0,02 €	- €	2,86 €
0594290T	OSTRICOURT	Henri Matisse	Ticket	2,94 €	- €	- €	- €	2,94 €
0596529B	PECQUENCOURT	Maurice Schumann	Ticket	2,90 €	0,03 €	- €	- €	2,90 €

ANNEXE 1

TARIF REPAS 2021 POUR LES COLLEGES RELEVANT DIRECTEMENT DE L'AUTORITE DE GESTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Code	VILLE	NOM COLLEGE	Situation 2020 de référence pour déterminer le tarif 2021		PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE POUR 2021		TARIF 2021 PROPOSE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL
			Tarifs 2020	DONT APPRO LOCAL	augmentation inflation	augmentation appro local	TARIF 2021
0594628K	PERENCHIES	Jacques Monod	Forfait	2,84 € - €	- €	- €	2,84 €
0590007M	PETITE FORET	Pierre Gilles De Gennes	Ticket	2,70 € - €	- €	- €	2,70 €
0594876E	POIX DU NORD	Montaigne	Forfait	2,73 € - €	0,02 €	- €	2,75 €
0594866U	PONT A MARCQ	Françoise Dolto	Forfait	2,87 € 0,10 €	0,03 €	- €	2,90 €
0595758N	PROVIN	Etienne Dolet	Forfait	3,00 € - €	- €	- €	3,00 €
0594303G	QUIEVRECHAIN	Jehan Froissart	Forfait	2,85 € - €	- €	- €	2,85 €
0594408W	RAISMES	Germinal	Forfait	2,48 € - €	0,03 €	0,10 €	2,61 €
0593237Y	RONCHIN	Gernez Rieux	Forfait	2,78 € - €	0,03 €	- €	2,81 €
0594865T	RONCHIN	Anatole France	Forfait	2,64 € - €	0,03 €	0,10 €	2,77 €
0593668S	RONCQ	Paul Eluard	Forfait	2,99 € - €	- €	- €	2,99 €
0593251N	ROOST-WARENDIN	Docteur Ernest Schaffner	Ticket	3,03 € - €	- €	- €	3,03 €
0593667R	ROUBAIX	Rosa Parks	Forfait	2,85 € 0,01 €	- €	- €	2,85 €
0594389A	ROUBAIX	Anne Frank	Forfait	2,76 € - €	- €	- €	2,76 €
0590190L	ROUBAIX	Jean-Baptiste Lebas	Forfait	2,90 € 0,10 €	- €	- €	2,90 €
0594634S	ROUBAIX	Théodore Monod	Forfait	2,84 € - €	- €	- €	2,84 €
0594538M	SAINS DU NORD	Jean Rostand	Ticket	3,04 € - €	- €	- €	3,04 €
0594304H	SAINT AMAND LES EAUX	Marie Curie	Ticket	2,77 € - €	0,04 €	- €	2,81 €
0594411Z	SAINT AMAND LES EAUX	Moulin Blanc	Ticket	2,84 € - €	0,02 €	- €	2,86 €
0593228N	SAINT ANDRE	Jean Moulin	Forfait	2,84 € - €	- €	- €	2,84 €
0594644C	SAINT SAULVE	Lavoisier	Forfait	2,84 € 0,07 €	0,04 €	- €	2,88 €
0593662K	SECLIN	Jean Demailly	Forfait	2,68 € - €	0,02 €	- €	2,70 €
0593185S	SIN LE NOBLE	Anatole France	Forfait	2,88 € - €	- €	- €	2,88 €
0594648G	SOLESMES	Saint Exupéry	Forfait	2,88 € - €	- €	- €	2,88 €
0590206D	SOLRE LE CHATEAU	Du Solrézis	Ticket	2,73 € - €	- €	- €	2,73 €
0594405T	SOMAIN	Victor Hugo	Ticket	2,98 € 0,10 €	- €	- €	2,98 €
0593992U	STEENVOORDE	Antoine de Saint Exupéry	Forfait	2,79 € - €	- €	- €	2,79 €
0594645D	THIANT	Jean-Jacques Rousseau	Ticket	2,94 € - €	- €	- €	2,94 €
0590211J	THUMERIES	Albert Camus	Forfait	2,94 € 0,10 €	- €	- €	2,94 €
0594293W	TOURCOING	Albert Roussel	Forfait	2,85 € - €	- €	- €	2,85 €
0596860L	TOURCOING	Lucie Aubrac	Forfait	2,70 € - €	- €	- €	2,70 €
0594394F	TOURCOING	Marie Curie	Forfait	2,65 € - €	0,03 €	- €	2,68 €

ANNEXE 1

TARIF REPAS 2021 POUR LES COLLEGES RELEVANT DIRECTEMENT DE L'AUTORITE DE GESTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Code	VILLE	NOM COLLEGE	Situation 2020 de référence pour déterminer le tarif 2021			PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE POUR 2021		TARIF 2021 PROPOSE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL
			Tarifs 2020	DONT APPRO LOCAL	augmentation inflation	augmentation appro local	TARIF 2021	
0592714E	TOURCOING	Mendès France	Forfait	2,92 €	- €	- €	- €	2,92 €
0594308M	TRELON	Denis Saurat	Forfait	2,78 €	- €	- €	- €	2,78 €
0593680E	VALENCIENNES	Chasse Royale	Ticket	2,74 €	0,10 €	0,04 €	- €	2,78 €
0590224Y	VALENCIENNES	Carpeaux	Forfait	2,80 €	- €	- €	- €	2,80 €
0592715F	VALENCIENNES	Charles Eisen	Forfait	2,94 €	0,10 €	0,02 €	- €	2,96 €
0594412A	VIEUX CONDE	Jean Jaurès	Ticket	2,90 €	- €	- €	- €	2,90 €
0593196D	VILLENEUVE D'ASCQ	Arthur Rimbaud	Ticket	2,95 €	- €	- €	- €	2,95 €
0595656C	VILLENEUVE D'ASCQ	Camille Claudel	Forfait	2,70 €	- €	- €	- €	2,70 €
0594525Y	VILLENEUVE D'ASCQ	Le Triolo	Forfait	2,80 €	- €	- €	- €	2,80 €
0594291U	VILLENEUVE D'ASCQ	Molière	Forfait	2,91 €	- €	- €	- €	2,91 €
0595328W	VILLENEUVE D'ASCQ	Simone de Beauvoir	Forfait	2,96 €	- €	- 0,10 €	- €	2,86 €
0590228C	WALINCOURT SELVIGNY	François Villon	Forfait	3,00 €	0,04 €	- €	- €	3,00 €
0593678C	WALLERS	Jean Moulin	Forfait	2,85 €	0,09 €	- €	- €	2,85 €
0593241C	WASQUEHAL	Albert Calmette	Ticket	2,90 €	- €	- €	- €	2,90 €
0594650J	WATTEN	Jacques Prévert	Forfait	2,90 €	0,10 €	- €	- €	2,90 €
0594524X	WATTIGNIES	Jean Moulin	Forfait	2,80 €	- €	0,03 €	- €	2,83 €
0595597N	WATTIGNIES	Voltaire	Forfait	2,90 €	0,10 €	0,04 €	- €	2,94 €
0593242D	WATTRELOS	Gustave Nadaud	Forfait	2,72 €	0,10 €	0,03 €	- €	2,75 €
0594392D	WATTRELOS	Pablo Neruda	Forfait	2,70 €	- €	0,03 €	- €	2,73 €
0593475G	WAVRIN	Léon Blum	Forfait	2,82 €	0,10 €	0,04 €	- €	2,86 €
0590238n	WAZIERS	Romain Rolland	Ticket	2,91 €	- €	- €	- €	2,91 €
0594643B	WORMHOUT	Du Houtland	Forfait	2,93 €	0,10 €	- €	- €	2,93 €

3.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298875-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 24 décembre 2020

Affiché le 24 décembre 2020

Notifié le 18 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJADENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Dotation spécifique pour la pratique sportive au collège - Attribution des montants par collège au titre de l'année scolaire 2020/2021

Vu le rapport DE/2020/432

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à la majorité:

- d'approuver les montants des dotations spécifiques accordés aux collèges pour la pratique sportive au collège, calculés sur la base du nombre de divisions et des effectifs constatés à la rentrée scolaire 2020/2021, tels que repris dans les tableaux ci-joints (annexes 1 et 2) et établis sous réserve du vote du Budget Primitif 2021, pour un montant total de 3 531 958 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 40.

56 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Monsieur CADART, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote et avait donné pouvoir à Madame LEYS.

Vote intervenu à 19 h 46.

Au moment du vote, 55 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 24

Absents sans procuration : 3

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 79 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	79
Majorité des suffrages exprimés :	40
Pour :	61 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Apparentés - Madame MASQUELIER, non inscrite)
Contre :	18 (Groupe Socialiste, Radical et Citoyen)

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Régis RICHARD

RNE	COMMUNE	COLLEGE	DOTATION 2020/2021	
			Nombre d'heures à financer	Dotation
0590002G	ANICHE	Théodore Monod	3 132,00	40 716 €
0593234V	ANNOEULLIN	Albert Ball	1 652,40	21 481 €
0590006L	ANZIN	Jules Ferry	1 900,80	24 710 €
0594401N	ARLEUX	Val de la Sensée	561,60	7 301 €
0593246H	ARMENTIERES	Desrousseaux	1 652,40	21 481 €
0594397J	ARMENTIERES	Jean Rostand	1 555,20	20 218 €
0594297A	AUBY	Victor Hugo	734,40	9 547 €
0593673X	AULNOYE LEZ VALENCIENNES	Madame d'Epinay	1 684,80	21 902 €
0596694F	AULNOYE AYMERIES	Felix del Marle	1 180,80	15 350 €
0595176F	AVESNELLES	Renaud-Barrault	2 577,60	33 509 €
0593676A	AVESNES LES AUBERT	Paul Langevin	-324,00	1 296 €
0594636U	BAILLEUL	Maxime Deyts	2 786,40	36 223 €
0593490Y	BAVAY	Jean Lemaire de Belges	2 203,20	28 642 €
0593479L	BERGUES	Wenceslas Cobergher	885,60	11 513 €
0594415D	BERLAIMONT	Gilles de Chin	950,40	12 355 €
0594301E	BEUVRAGES	Paul Eluard	2 116,80	27 518 €
0593672W	BOUCHAIN	De l'Ostrevent	2 354,40	30 607 €
0594640Y	BOURBOURG	Jean Jaurès	1 231,20	16 006 €
0590030M	BRAY DUNES	Du Septentrion	453,60	5 897 €
0590031N	BRUJAY SUR ESCAUT	Jean Macé	2 030,40	26 395 €
0593487V	CAMBRAI	Jules Ferry	2 116,80	27 518 €
0593488W	CAMBRAI	Lamartine	2 761,20	35 896 €
0596873A	CAPPELLE EN PEVELE	Simone Veil	1 080,00	14 040 €
0593181M	CAPPELLE LA GRANDE	Maxence Van Der Meersch	1 231,20	16 006 €
0594872A	CASSEL	Robert le Frison	1 490,40	19 375 €
0595277R	CAUDRY	Jacques Prévert	2 289,60	29 765 €
0590046E	CAUDRY	Jean Monnet	1 713,60	22 277 €
0593244F	COMINES	Philippe de Commines	561,60	7 301 €
0590050J	CONDE SUR L'ESCAUT	Josquin des Prés	1 288,80	16 754 €
0593494C	COUDEKERQUE BRANCHE	Boris Vian	1 404,00	18 252 €
0594295Y	COUDEKERQUE BRANCHE	Du Westhoek	734,40	9 547 €
0593182N	COUDEKERQUE BRANCHE	Jules Ferry	669,60	8 705 €
0590055P	COUSOLRE	Alfred Jennepin	669,60	8 705 €
0595595L	CROCHTE	Du Looweg	950,40	12 355 €
0593239A	CROIX	Boris Vian	1 771,20	23 026 €
0590057S	CYSOING	Paul Eluard	2 203,20	28 642 €
0590058T	DECHY	Paul Langevin	583,20	7 582 €
0594300D	DENAIN	Bayard	1 360,80	29 764 €
0594299C	DENAIN	Turgot	1 620,00	21 060 €
0590062X	DENAIN	Villars	1 144,80	14 882 €
0594402P	DOUAI	André Canivez	993,60	12 917 €
0592733A	DOUAI	André Streinger	1 418,40	18 439 €
0595190W	DOUAI	Gayant	1 296,00	16 848 €
0590068D	DOUAI	Jules Ferry	151,20	1 966 €
0593484S	DOUCHY LES MINES	Emile Littré	1 663,20	21 622 €
0596716E	DUNKERQUE	Arthur Van Hecke	1 296,00	16 848 €
0593666P	DUNKERQUE	Gaspard Malo	1 749,60	22 745 €
0592713D	DUNKERQUE	Guilleminot	835,20	10 858 €
0590164H	DUNKERQUE	Jean Zay	1 015,20	13 198 €
0593664M	DUNKERQUE	Lucie Aubrac	810,00	10 530 €
0590179Z	DUNKERQUE	Paul Machy	1 468,80	19 094 €
0592751V	ESCAUDAIN	Félicien Joly	1 900,80	24 710 €
0594409X	ESCAUTPONT	Jean Zay	1 015,20	13 198 €
0595757M	ESTAIRE	Henri Durez	1 684,80	21 902 €
0593476H	FACHES THUMESNIL	Jean Zay	1 339,20	17 410 €
0592830F	FACHES THUMESNIL	Jean Zay	1 166,40	15 163 €
0594168K	FEIGNIES	Jean Zay	1 015,20	13 198 €
0593681F	FERRIERE LA GRANDE	Lavoisier	1 468,80	19 094 €
0590082U	FLINES LEZ RACHES	Jean Moulin	1 015,20	13 198 €
0594879H	FOURMIES	Joliot Curie	1 166,40	15 163 €
0593252P	FOURMIES	Léo Lagrange	1 807,20	23 494 €
0593486U	FRESNES SUR ESCAUT	Félicien Joly	1 339,20	17 410 €
0595166V	GONDECOURT	Georges Rémi Hergé	1 620,00	21 060 €
0590087Z	GOUZEACOURT	Pharamond Savary	820,80	10 670 €

DOTATION SPECIFIQUE POUR LA PRATIQUE SPORTIVE AU COLLEGE

Année scolaire 2020/2021

Effectifs et nombre de divisions constatés à la rentrée scolaire

RNE	COMMUNE	COLLEGE	DOTATION 2020/2021	
			Nombre d'heures à financer	Dotation
0595712N	GRAND FORT PHILIPPE	Jean Monnet	756,00	9 828 €
0594398K	GRANDE SYNTHE	Anne Frank	1 533,60	19 937 €
0595782P	GRANDE SYNTHE	Du Moulin	1 296,00	16 848 €
0590088A	GRANDE SYNTHE	Jules Verne	410,40	5 335 €
0590090C	GRAVELINES	Pierre et Marie Curie	1 792,80	23 306 €
0590091D	HALLUIN	Lili Keller Rosenberg (ex-Robert Schuman)	1 857,60	24 149 €
0596059R	HAUBOURDIN	Jules Ferry	2 412,00	31 356 €
0594386X	HAUBOURDIN	Le Parc	1 490,40	19 375 €
0594309N	HAUTMONT	Pierre de Ronsard	1 749,60	22 745 €
0592634T	HAUTMONT	Saint Exupéry	2 044,80	26 582 €
0590103S	HAZEBROUCK	Fernande Benoist	2 073,60	26 957 €
0593180L	HELLEMMES	Saint Exupéry	2 484,00	32 292 €
0594632P	HEM	Raymond Devos	1 080,00	14 040 €
0594642A	HONDSCHOOOTE	Lamartine	1 468,80	19 094 €
0594638W	HOUPLINES	Roger Salengro	2 095,20	27 238 €
0590107W	IWUY	Jean Moulin	950,40	12 355 €
0594418G	JEUMONT	Charles de Gaulle	1 231,20	16 006 €
0590109Y	JEUMONT	Eugène Thomas	1 231,20	16 006 €
0593231S	LA BASSEE	Albert Schweitzer	2 030,40	26 395 €
0593658F	LA MADELEINE	Yvonne Abbas (ex-Flandres)	2 484,00	32 292 €
0593482P	LALLAING	Fédéric Joliot Curie	259,20	3 370 €
0593226L	LAMBERSART	Anne Frank	1 684,80	21 902 €
0595163S	LAMBERSART	Lavoisier	1 209,60	15 725 €
0594298B	LAMBRES LEZ DOUAI	André Malraux	1 771,20	23 026 €
0595337F	LE CATEAU CAMBRESIS	Jean Rostand	2 570,40	33 415 €
0595713P	LEERS	Alphonse Daudet	1 555,20	20 218 €
0593991T	LESQUIN	Théodore Monod	1 620,00	21 060 €
0593235W	LILLE	Boris Vian	583,20	7 582 €
0593168Y	LILLE	Carnot	1 396,80	18 158 €
0590115E	LILLE	Franklin	1 490,40	19 375 €
0593179K	LILLE	Lévi-Strauss	1 749,60	22 745 €
0594288R	LILLE	Louise Michel	583,20	7 582 €
0594881K	LILLE	Martha Desrumaux (Matisse)	1 166,40	15 163 €
0597004T	LILLE	Miriam Makeba	1 882,80	24 476 €
0596833G	LILLE	Nina Simone (Wazemmes)	712,80	9 266 €
0590271Z	LILLE	Verlaine	453,60	5 897 €
0596172N	LINSELLES	Henri Matisse	1 166,40	15 163 €
0594523W	LOMME	Guy Mollet	1 101,60	14 321 €
0590131X	LOMME	Jean Jaurès	864,00	11 232 €
0593177H	LOMME	Jean Zay	-46,80	1 296 €
0595596M	LOON PLAGE	Jean Rostand	1 368,00	17 784 €
0593233U	LOOS	Professeur Debeyre	1 166,40	15 163 €
0593660H	LOOS	René Descartes	1 144,80	14 882 €
0594533G	LOURCHES	Voltaire	1 900,80	24 710 €
0593686L	LOUVROIL	Jacques Brel	1 447,20	18 814 €
0593240B	LYS LEZ LANNOY	Gambetta	1 447,20	18 814 €
0590142J	MARCHIENNES	Marguerite Yourcenar	950,40	12 355 €
0593227M	MARCQ EN BAROEUL	Le Lazaro	1 900,80	24 710 €
0594287P	MARCQ EN BAROEUL	Rouges Barres	1 555,20	20 218 €
0593674Y	MARLY	Alphonse Terroir	1 900,80	24 710 €
0593474F	MARQUETTE LEZ LILLE	Albert Debeyre	1 155,60	15 023 €
0593683H	MASNIERES	Jacques Prévert	1 303,20	16 942 €
0593483R	MASNY	Robert Desnos	1 900,80	24 710 €
0590151U	MAUBEUGE	Ernest Coutelle	745,20	9 688 €
0590150T	MAUBEUGE	Guillaume Budé	1 792,80	23 306 €
0593254S	MAUBEUGE	Jules Verne	1 296,00	16 848 €
0594362W	MAUBEUGE	Vauban	1 180,80	15 350 €
0594294X	MERVILLE	Henri Dunant	842,40	10 951 €
0590155Y	MONS EN BAROEUL	Descartes	403,20	5 242 €
0593178J	MONS EN BAROEUL	François Rabelais	957,60	12 449 €
0594410Y	MORTAGNE DU NORD	Fernig	950,40	12 355 €
0594527A	MOUVAUX	Maxence Van Der Meersch	1 209,60	15 725 €
0594537L	NEUVILLE EN FERRAIN	Jules Verne	1 260,00	16 380 €
0596988A	NIEPPE	Jeanne de Constantinople	1 620,00	21 060 €

DOTATION SPECIFIQUE POUR LA PRATIQUE SPORTIVE AU COLLEGE

Année scolaire 2020/2021

Effectifs et nombre de divisions constatés à la rentrée scolaire

RNE	COMMUNE	COLLEGE	DOTATION 2020/2021	
			Nombre d'heures à financer	Dotation
0590157A	ONNAING	Saint Exupéry	1 771,20	23 026 €
0590159C	ORCHIES	Du Pévèle	1 792,80	23 306 €
0594290T	OSTRICOURT	Henri Matisse	1 080,00	14 040 €
0596529B	PECQUENCOURT	Maurice Schumann	874,80	11 372 €
0594628K	PERENCHIES	Jacques Monod	1 404,00	18 252 €
0590007M	PETITE FORET	Pierre Gilles de Gennes	1 285,20	16 708 €
0594876E	POIX DU NORD	Michel de Montaigne	820,80	10 670 €
0594866U	PONT A MARCQ	Françoise Dolto	1 620,00	21 060 €
0595758N	PROVIN	Etienne Dolet	1 490,40	19 375 €
0594303G	QUIEVRECHAIN	Jehan Froissart	648,00	8 424 €
0594408W	RAISMES	Germinal	2 052,00	26 676 €
0594865T	RONCHIN	Anatole France	1 620,00	21 060 €
0593237Y	RONCHIN	Gernez Rieux	756,00	9 828 €
0593668S	RONCQ	Paul Eluard	820,80	10 670 €
0593251N	ROOST WARENDIN	Docteur Ernest Schaffner	1 274,40	16 567 €
0594389A	ROUBAIX	Anne Frank	2 116,80	27 518 €
0590190L	ROUBAIX	Jean Baptiste Lebas	1 209,60	15 725 €
0593667R	ROUBAIX	Rosa Parks (Albert Samain)	1 468,80	19 094 €
0590183D	ROUBAIX	Sévigné	1 512,00	19 656 €
0594634S	ROUBAIX	Théodore Monod	1 555,20	20 218 €
0594538M	SAINS DU NORD	Jean Rostand	885,60	11 513 €
0594304H	SAINT AMAND LES EAUX	Marie Curie	1 836,00	23 868 €
0594411Z	SAINT AMAND LES EAUX	Moulin Blanc	2 224,80	28 922 €
0593228N	SAINT ANDRE LEZ LILLE	Jean Moulin	453,60	5 897 €
0593663L	SAINT POL SUR MER	Jean Deconinck	1 836,00	23 868 €
0590200X	SAINT POL SUR MER	Robespierre	1 620,00	21 060 €
0594644C	SAINT SAULVE	Lavoisier	1 231,20	16 006 €
0593662K	SECLIN	Jean Demailly	1 533,60	19 937 €
0593185S	SIN LE NOBLE	Anatole France	1 512,00	19 656 €
0594648G	SOLESMES	Saint Exupéry	1 317,60	17 129 €
0590206D	SOLRE LE CHÂTEAU	Du Solrèzis	1 080,00	14 040 €
0594405T	SOMAIN	Victor Hugo	1 360,80	17 690 €
0593992U	STEENVOORDE	Saint Exupéry	1 198,80	15 584 €
0594645D	THIANT	Jean Jacques Rousseau	-129,60	1 296 €
0590211J	THUMERIES	Albert Camus	1 684,80	21 902 €
0594293W	TOURCOING	Albert Roussel	1 501,20	19 516 €
0596860L	TOURCOING	Lucie Aubrac	1 735,20	22 558 €
0594394F	TOURCOING	Marie Curie	1 101,60	14 321 €
0592714E	TOURCOING	Mendès France	712,80	9 266 €
0594308M	TRELON	Denis Saurat	1 080,00	14 040 €
0594534H	TRITH SAINT LEGER	Paul Langevin	799,20	10 390 €
0592715F	VALENCIENNES	Charles Eisen	712,80	9 266 €
0593680E	VALENCIENNES	Chasse Royale	1 605,60	20 873 €
0590224Y	VALENCIENNES	Jean Baptiste Carpeaux	1 684,80	21 902 €
0594412A	VIEUX CONDE	Jean Jaurès	2 376,00	30 888 €
0593196D	VILLENEUVE D'ASCQ	Arthur Rimbaud	1 800,00	23 400 €
0595656C	VILLENEUVE D'ASCQ	Camille Claudel	1 123,20	14 602 €
0594525Y	VILLENEUVE D'ASCQ	Le Triolo	478,80	6 224 €
0594291U	VILLENEUVE D'ASCQ	Molière	1 728,00	22 464 €
0595328W	VILLENEUVE D'ASCQ	Simone de Beauvoir	950,40	12 355 €
0590228C	WALINCOURT	François Villon	-14,40	1 296 €
0593678C	WALLERS	Jean Moulin	1 468,80	19 094 €
0593241C	WASQUEHAL	Albert Calmette	1 101,60	14 321 €
0594650J	WATTEN	Jacques Prévert	1 771,20	23 026 €
0594524X	WATTIGNIES	Jean Moulin	1 080,00	14 040 €
0595597N	WATTIGNIES	Voltaire	1 620,00	21 060 €
0593242D	WATTRELOS	Gustave Nadaud	1 749,60	22 745 €
0594392D	WATTRELOS	Pablo Neruda	1 080,00	14 040 €
0593475G	WAVRIN	Léon Blum	1 627,20	21 154 €
0590238N	WAZIERS	Romain Rolland	259,20	3 370 €
0594643B	WORMHOUT	Du Houtland	1 555,20	20 218 €
TOTAL HORS CITES MIXTES			256 172,40	3 354 193 €

CITES MIXTES

RNE	COMMUNE	COLLEGE	DOTATION 2020/2021	
			Nombre d'heures à financer	Dotation
0595175E	CAMBRAI	Fénelon	1 023,84	13 310 €
0595174D	CAMBRAI	Paul Duez	1 497,60	19 469 €
0595171A	DOUAI	Albert Chatelet	405,00	5 265 €
0595177G	FOURMIES	Camille Claudel	405,36	5 270 €
0595170Z	HAZEBROUCK	Des Flandres	1 613,52	20 976 €
0595178H	LANDRECIES	Dupleix	1 836,00	23 868 €
0595172B	LE QUESNOY	Eugène Thomas	1 283,04	16 680 €
0595167W	ROUBAIX	Beaudelaire	1 468,80	19 094 €
0595168X	ROUBAIX	Maxence Van Der Meersch	674,28	8 766 €
0590248Z	SOMAIN	Louis Pasteur	1 007,64	13 099 €
0595173C	VALENCIENNES	Watteau	1 144,80	14 882 €
0595169Y	WATTRELOS	Emile Zola	903,96	11 751 €
TOTAL CITES MIXTES			13 263,84	172 430 €

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT INTERNATIONAL

RNE	COMMUNE	COLLEGE	DOTATION 2020/2021	
			Nombre d'heures à financer	Dotation
0597115N	MARCQ EN BAROEUL	Ecole européenne	410,40	5 335 €
TOTAL ECOLE EUROPEENNE LILLE METROPOLE			410,40	5 335 €

3.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298876-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Avenant n°2 à la Convention de gestion de l'Aide du Département de Nord aux établissements

publics locaux d'enseignement, employant des salariés en contrat unique d'insertion (CUI-CAE)

Vu le rapport DE/2020/266

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver l'avenant n° 2 à la convention du 17 juin 2011, relative à la gestion de l'aide du Département du Nord aux établissements publics locaux d'enseignement employant des salariés en contrat unique d'insertion, entre le Département du Nord et l'Agence de Services et de Paiement (ASP) ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer cet avenant n° 2 à la convention de partenariat entre le Département du Nord et l'ASP, joint au rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 46.

55 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

3.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298890-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Programmation et partenariats des équipements culturels départementaux suivants : la Maison

natale Charles de Gaulle, le Forum départemental des Sciences, les Archives départementales du Nord, le musée départemental Matisse et un projet transversal.

Vu le rapport DSC/2020/469

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

Pour la Maison natale Charles de Gaulle :

- d'approuver le dépôt d'un garde-manger, datant du début du XXème siècle, qui sera présenté dans l'office de la Maison natale Charles de Gaulle ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de dépôt, dont le projet est joint au rapport (annexe 1), entre le Département du Nord et Madame Marie MERK-MASINGARBE ;

Pour le Forum départemental des Sciences :

- d'approuver l'avenant à la convention de 2020 entre la Métropole Européenne de Lille et le Département du Nord pour le Forum départemental des Sciences, prolongeant de six mois les pass musées en circulation pendant la crise sanitaire et intégrant la Condition publique comme membre distributeur de « La C'Art », dont le modèle est joint au rapport (annexe 2) ;
- d'approuver le renouvellement du dispositif « La C'Art » pour 2021-2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant de prolongation à la convention 2020 et la convention 2021-2022, dont les projets sont joints au rapport (annexes 2 et 3) ;
- d'approuver la location de l'exposition intitulée « Effets spéciaux : crevez l'écran » de la Cité des Sciences et de l'Industrie / Universcience d'août 2021 à septembre 2022 ;
- d'approuver la location de l'exposition intitulée « L'aventure des objets » du Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou de novembre 2021 à décembre 2022 ;
- d'accorder la gratuité de l'accès à ces expositions lors de leur démarrage, pour les publics qui testeront les scénarii d'animation ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter des financements auprès de partenaires extérieurs et à signer les documents nécessaires à leur obtention ;
- d'approuver le partenariat entre le Département du Nord et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, pour la coproduction du jeu de cartes « JE[U]COMMENCE AUJOURD'HUI – Mission biodiversité », de l'espace d'immersion type « labyrinthe » et de l'application numérique ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat, dont le projet est joint au rapport (annexe 4) entre le Département du Nord pour le Forum départemental des Sciences et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur le budget du Forum départemental des Sciences ;

Pour les Archives départementales du Nord :

- d'approuver le partenariat avec l'Université de Lille ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention-cadre de partenariat, dont le projet est joint au rapport (annexe 5), entre le Département du Nord pour les Archives départementales du Nord avec l'Université de Lille ;

Pour le musée départemental Matisse :

- d'approuver la prolongation de l'exposition « Tout va bien Monsieur Matisse » jusqu'au 21 juin 2021 pour un montant supplémentaire de 5 192 € ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au musée départemental Matisse ;

Pour un projet transversal :

- d'approuver la modification apportée à la convention type de dépôt-vente entre le Département du Nord pour les équipements culturels départementaux et les déposants ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention type, conformément au modèle joint au rapport (annexe 6).

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 47.

Monsieur CAUCHE est Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL).

Mesdames COEVOET, LECHNER, STANIEC-WAVRANT, TONNERRE et ZOUGGAGH, ainsi que Messieurs GADAUT, MANIER et PICK sont Conseillers métropolitains de la MEL.

Mesdames CLERC-CUVELIER, DEL PIERO, DEVOS, DEZITTER, FILLEUL et MARTIN, ainsi que Messieurs VANDEWALLE et DECAGNY sont membres du Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Mesdames BRIDOUX et MARCHYLLIE, ainsi que Messieurs KANNER et WILMOTTE avaient donné pouvoir respectivement à Madame MARTIN, Monsieur VANDEWALLE, Mesdames STANIEC-WAVRANT et DEZITTER. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Madame BECUE, ainsi que Messieurs CADART et PLOUY (Conseillers métropolitains de la MEL) avaient donné pouvoir respectivement à Monsieur CABAYE, Mesdames LEYS et BORIE. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Madame BRED A et Monsieur VERFAILLIE (membres du Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois) avaient donné pouvoir respectivement à Monsieur BAUDOUX et Madame DESCAMPS-MARQUILLY. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire

Monsieur VICOT (Vice-président de la MEL) avait donné pouvoir à Monsieur MANIER (lui-même Conseiller métropolitain de la MEL). Ni le procurant, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur HIRAUX (membre du Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois) avait donné pouvoir à Madame DEVOS (elle-même membre du Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois). Ni le procurant, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

38 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

3.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298877-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Sollicitation de l'habilitation en tant qu'opérateur en archéologie préventive et de la subvention

au titre de l'archéologie préventive auprès du Ministère de la Culture ; renouvellement du partenariat avec NORDSEM pour la réalisation de diagnostics archéologiques préventifs.

Vu le rapport DSC/2020/478

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter auprès du Ministère de la Culture, l'habilitation en tant qu'opérateur en archéologie préventive et à signer les documents correspondants ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à solliciter la subvention d'un montant de 41 786,28 €, au titre de l'archéologie préventive pour la période de référence du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à renouveler le partenariat entre la société NORDSEM et le Département du Nord, pour le service archéologie et patrimoine, et à signer la convention correspondante annexée au rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 50.

55 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

3.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298901-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Attribution de subventions au titre de la politique culturelle.

Vu le rapport DSC/2020/471

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer, dans le cadre du soutien aux acteurs culturels, une subvention de 5 000 € à l'association Harmonia Sacra (annexe 1 jointe au rapport) ;
- d'attribuer, dans le cadre du dispositif « Résidences d'Artistes en Collège », des subventions en faveur des collèges avec un premier versement dès 2020, selon les montants repris dans le tableau ci-joint (annexe 3 du rapport), et d'autoriser le versement du solde éventuel des subventions au cours de l'année 2021, après réception des justificatifs qui permettront d'ajuster le montant définitif des subventions ;
- d'approuver la reconduction du dispositif Résac pour l'année scolaire 2021-2022, sous la forme d'un appel à projets unique ;
- d'attribuer, dans le cadre du développement des musées thématiques, une subvention de 16 150 € à la commune de Bondues – Musée de la Résistance (annexe 4 jointe au rapport) ;
- d'attribuer, dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel, la subvention d'un montant de 1 000 € à l'association les Presses universitaires du Septentrion (annexe 5 jointe au rapport) ;
- d'imputer les dépenses correspondantes en fonction du domaine sur les dotations ouvertes à cet effet au budget départemental 2020.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 51.

55 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Arondissement	Type	Zone	Collège	Ville	Niveaux participants	Nombre de classes participantes	Nombre de collégiens participants	Autres niveaux touchés par la médiation culturelle	Autres collégiens touchés par la médiation culturelle	Nombre total de collégiens touchés par la résidence d'artiste.s	Thématique éducative ou culturelle	Titre du projet	Présentation synthétique de projet	Compagnie ou structure culturelle	Artiste intervenant principal	Nombre d'heures de présence du ou des artistes	Coût total du projet	Montant de la demande de subvention	Proposition du montant de la subvention	Proposition du montant du 1er versement
Av	Public	Rurale	DUPLEIX	LANDRECIES	5è 3è	2	35	6è 5è 4è 3è	518	553	inclusion, tolérance, savoir-être, autonomie	Métamorphoses et Moi	Découverte d'œuvres artistiques variées et questionnement sur la fragilité de la perception d'une œuvre en mouvance. Au-delà de la Métamorphose plastique, sera questionnée également, notamment avec le plasticien Damien Gete, la métamorphose et la mouvance de l'être, par les œuvres plastiques autobiographiques que les élèves seront amenés à produire. Avec l'Association ALIS et le designer Jean Baptiste Sibertin Blanc, les élèves exploreront le pouvoir poétique de la Lettre, comme objet plastique mouvant. De cette exploration, naîtra une œuvre poétique, musicale et plastique, qu'un livre d'Art et une exposition permettront de réunir formellement	Chambre d'eau	Damien GETE plasticien	81h30	9 619 €	7 656 €	7 656 €	7 000 €
Av	Public	Rurale	ALFRED JENNEPIN	COUSOLRE	3è	2	37	6è 5è 4è 3è	148	185	la tolérance (acceptation de l'autre et de soi / casser les représentations)	"L'Autre, c'est moi!"	Ecriture de textes par un travail collectif des élèves (débat) afin de dénoncer les inégalités / discriminations. Questionnement personnel puis création collective grâce à une approche de Drums-Painting (les émotions à travers les visages), terme inventé par l'artiste pour ses performances où peinture et musique se répondent dans un dialogue, souvent autographique. Ateliers d'expression en miroir, par la peinture, permettant une vision de soi et de l'autre. Ateliers de création de chansons, permettant une compréhension commune et une expression collective nourrie des sujets actés par le groupe. Restitution sous plusieurs formes : exposition, livret, album, mur d'expression...	Bougez Rock	Frank Marco Musique - peinture	103h	14 138 €	12 638 €	9 976 €	7 980 €
Av	Public	Rurale	DENIS SAURAT	TRELON	6è 5è 4è 3è	14	293		0	293	liberté d'expression, savoir faire - savoir être, autonomie et responsabilisation, développement des compétences linguistiques	LES PETITS MOTS	Pratique théâtrale visant à stimuler, développer et améliorer la communication et l'expression. Travail sur la liberté d'expression sans limites, la découverte de la complexité de ses propres émotions et celles des autres, sur l'esprit d'analyse, le savoir-faire et le savoir-être. Captation sonore d'ateliers. Etape de montage pour transformer une discussion en création artistique, Mise en scène de ces créations et diffusions d'épisodes sur une radio locale,	la baraque liberté	Caroline PANZERA théâtre et metteur en scène	225h	26 457 €	15 874 €	10 000 €	8 000 €
Ca	Public	Rurale	JEAN MOULIN	WUY	6è 5è + Eco-Délégués	3	82	6è 5è 4è 3è	209	291	démarche de développement durable, up cycling et écologie à la fois dans l'expression artistique mais également dans les moyens techniques employés	Impressions d'écologie	Edition collective d'un livre d'artiste en série numérotée et limitée, mettant en avant la rareté de l'édition et sa valeur. Transmission et sensibilisation aux métiers du livre et de l'image. À travers les différentes étapes du projet seront abordés des techniques et savoir-faire anciens, remis au goût du jour. Sensibilisation des élèves à la création contemporaine et opportunité de découvrir le patrimoine riche des métiers du livre. Acquisition de compétences, notions et termes bien spécifiques au monde de l'édition. Expérimentations : fabrication d'un livre, écriture, mise en page, reliure, linogravure, impression, travail en équipe... Autant de compétences et de savoir-faire qui favorisent la découverte, développent la curiosité et qui permettent de valoriser les métiers de l'artisanat.	Marine Laroche - L'Atelier	Marine Laroche Arts Graphiques / Reliure / Métiers du Livre	63h	7 092 €	7 092 €	6 962 €	6 962 €
Ca	Public	Rurale	JACQUES PREVERT	MASNIERES	4è	1	25	6è 5è 4è 3è + section danse	111	136	Construction de Soi, respect de l'autre et de ses différences (tolérance), dans l'égalité filles/garçons (ici peu d'accès des garçons à la danse, une pratique culturelle encore trop stigmatisante pour eux ...)	Danser les mots	Liaison entre la littérature (lecture/écriture) et la danse. Invitation à mettre en place une lecture de soi à travers soi (quête intime, solitaire) et une lecture de soi à travers l'autre (inscription dans le champ social, importance du regard de l'autre). Les élèves réfléchissent ainsi à leur relation avec l'autre. Présentation d'une lecture dansée « L'œil du loup » de Daniel Pennac. Les élèves mettront en mouvement leurs propres écrits, comme une première manière de comprendre ce qu'est le langage du corps et de découvrir le métier de danseur/chorégraphe. Travail sur le roman de Pennac (parcours initiatique). Création de chorégraphies, interprétées par les élèves, à partir de leurs propres textes – textes qu'ils pourraient mettre en voix (et peut-être en musique). Captation vidéo de la restitution.	Compagnie Farid'O	Farid Ounchiouen e Danse	70h	13 071 €	13 071 €	10 539 €	8 431 €
Ca	Public	Rurale	PHAROMOND SAVARY	GOUZEAUOURT	6è	3	60		0	60	Bien-être: S'accepter avec ses différences. Tolérance: Accepter et respecter les différences des autres.	"Monstre moi !"	A partir du thème du monstre, travail sur différents styles théâtraux et de littératures jeunesse. Important travail sur le corps par le biais de la transformation et de l'expression corporelle. Expérimentations sur le grotesque, le masque, les attitudes, le mouvement et le langage afin d'explorer les différentes représentations du monstre, renforcé par un travail de vidéo et de création musicale. Travail sur le rôle de spectateur, apprendre à donner son avis, avoir un regard critique par le biais d'une représentation des artistes en résidence et d'une représentation extérieure. Travail sur le fait de s'exprimer, exprimer ses émotions par le biais de la création d'une webradio. Un livret de la pièce créée par les élèves sera réalisé.	Compagnie MIMESIS	Norbert HUN Théâtre, technique de jeu et mise en scène	75h	6 814 €	6 814 €	6 514 €	6 514 €

Arondissement	Type	Zone	Collège	Ville	Niveaux participants	Nombre de classes participantes	Nombre de collégiens participants	Autres niveaux touchés par la médiation culturelle	Autres collégiens touchés par la médiation culturelle	Nombre total de collégiens touchés par la résidence d'artiste.s	Thématique éducative ou culturelle	Titre du projet	Présentation synthétique de projet	Compagnie ou structure culturelle	Artiste intervenant principal	Nombre d'heures de présence du ou des artistes	Coût total du projet	Montant de la demande de subvention	Proposition du montant de la subvention	Proposition du montant du 1er versement
Do	Public	Rurale	VAL DE LA SENSEE	ARLEUX	3è	2	56	6è 5è 4è 3è	450	506	Travail autour des stéréotypes (liés aux femmes, aux genres, culturels, sociaux), des images et de l'actualité. Il interroge la profusion d'images.	Le fil conducteur et le court-circuit	Questionnement sur « la représentation, image, réalité, fiction » et plus précisément la question de « La ressemblance ». Travail interdisciplinaire français/arts plastiques autour des stéréotypes, des images et de l'actualité. Travail sur l'écriture de poèmes et de fables, puis leur mise en scène. Réalisation d'une broderie collective, opposant l'image en apparence douce à des images glanées dans les médias. Au contact de l'artiste, les élèves seraient invités à expérimenter le travail de la broderie, du dessin, du papier peint et du « work in progress ». Ils réaliseront ainsi une installation de papier peint panoramique et d'une grande broderie. Le projet leur permettra de questionner notre rapport au réel, aux images, aux stéréotypes et questionnera les images. Par ailleurs la pratique collective posera la question de l'auteur et de ce qui fait œuvre, est-ce la production ou le temps passé à broder, à se rencontrer ?	Valerie Vaubourg	Valerie Vaubourg Arts Plastiques	50h	3 081 €	3 081 €	3 081 €	3 081 €
Do	Public	Rurale	MARGUERITE YOURCENS	MARCHIENNE	6è	3	115	6è 5è 4è 3è	217	332	l'improvisation individuelle dans un projet de groupe (savoir-être, autonomie, tolérance)	Quand ta liberté rencontre la mienne...	Improvisations piano-peinture. Les élèves construisent les œuvres en étant spectateurs, auditeurs et récepteurs. Réalisations collective et individuelle en ateliers « work in progress » (toiles collectives, dessins préparatoires et photos). Thématique du corps qui fait, du corps qui joue, du corps qui peint, du corps qui regarde, qui écoute, qui s'inscrit dans le sensible et l'émotion. La classe à projet musical participera activement à la création d'une performance musicale et plastique comportant de l'improvisation. Exposition des productions des artistes et des élèves.	Duo Bonheur Temporaire -Association Muzzix	Patricia Jeanne DELMOTTE Arts Plastiques	116h	10 390 €	10 188 €	8 000 €	6 400 €
Du	Public	Rurale	WENCESLAS COBERGHER	BERGUES	5è	2	46	6è 5è	99	145	Les thématiques abordées seront l'effet de clans, la prise de décision sous influence, l'exclusion d'un groupe, l'autonomie	Comment se nourrir d'un grand classique pour vivre aujourd'hui ?	Découverte du processus de création d'une pièce et échanges autour de thèmes impliquants des élèves au quotidien via le théâtre. Travail sur les œuvres de Molière afin de sensibiliser les élèves aux grands classiques. Interventions ponctuelles des artistes afin de pratiquer et de se familiariser avec le jeu de scène. Participation au processus de création artistique sur l'œuvre « La petite histoire » d'Eugène Ionesco, pièce contemporaine, librement adaptée de Roméo et Juliette de Shakespeare. Thématique récurrente en vie scolaire relative à l'effet de groupe et aux clans : comment ce texte classique raisonne pour des adolescents d'aujourd'hui, les rapports de force entre deux clans, la pression du groupe sur un individu qui ne peut pas penser autrement que le groupe, questionnement sur la différence sociale, religieuse, la possibilité de dire « non » malgré la pression du groupe, questionnement sur le patriarcat et le rapport de force père/fille, qui décide de son destin. Réalisation d'un journal de bord sera réalisé. Restitution en public si possible.	Compagnie Hautblique	BISIAUX Florence Théâtre	62h	4 712 €	4 712 €	4 712 €	4 712 €
Du	Privé	Rurale	NOTRE-DAME	BOURBOURG	6è	1	27	6è + sections théâtre et lecture	272	299	De part la problématique de la résidence : l'inclusion et la tolérance De part la pratique artistique : l'autonomie et le savoir être	Genèse d'un monstre problématique : Qu'est-ce qu'un monstre ?	Liaison entre théâtre et arts plastiques, par la réalisation d'un grand livre-objet autour du conte écrit par les élèves. Initiation à la sérigraphie (sur bois, sur tissus, sur différentes sortes de papier), à la gravure (sur bois, sur gomme, sur lino), au cyanotype mais aussi au pop-up et à la reliure. Le livre devient ainsi une œuvre d'art, une sculpture avec différents matériaux mais aussi un support fantastique pour l'oralité. Car il s'agira aussi, avec Rachid Bouali, de mettre en voix ce conte qui aura été écrit et créé en volume. On parlera « d'oraliture », mêlant oral et littérature. Cela permettra aux élèves de mettre des mots sur leurs vécus, leurs envies, leurs besoins... tout en racontant une fabuleuse histoire, tous ensemble.	Théâtre la Licorne	Jeanne SMITH Sérigraphie, gravure, cyanotype, reliure	112h	18 396 €	18 396 €	12 000 €	9 600 €
Du	Public	REP+	JULES VERNE	GRANDE SYNTHÉ	5è 3è	2	43	6è 5è 4è 3è	371	414	Développement durable, égalité filles/garçons, accès à la culture	LE CLASSIQUE C'EST FANTASTIQUE	Découverte d'un répertoire de musique classique, à rebours du préjugé selon lequel le classique est élitiste, d'un accès difficile pour les collégiens. Construction d'instruments à percussions mélodiques et rythmiques sur lesquels les élèves interpréteront des arrangements d'œuvres choisies du répertoire. Partenariat avec le lycée professionnel Guynemer permettant aux élèves de travailler en binôme à la réalisation d'instruments variés qui enrichiront la palette sonore de l'orchestre. Apprentissage des codes de l'orchestre, ce qui développe un savoir-être au service d'une œuvre collective. Sur un créneau de la pause méridienne, atelier de découverte des percussions classiques ouvert aux élèves de toutes les classes pouvant aboutir à une déambulation dans le collège. Concert de l'artiste et un concert sur une scène nationale si possible.	MARQUE TAPAGE	Nadia BENDJABALLAH Musique	70h	6 310 €	5 810 €	5 660 €	5 660 €

Arondissement	Type	Zone	Collège	Ville	Niveaux participants	Nombre de classes participantes	Nombre de collégiens participants	Autres niveaux touchés par la médiation culturelle	Autres collégiens touchés par la médiation culturelle	Nombre total de collégiens touchés par la résidence d'artiste.s	Thématique éducative ou culturelle	Titre du projet	Présentation synthétique de projet	Compagnie ou structure culturelle	Artiste intervenant principal	Nombre d'heures de présence du ou des artistes	Coût total du projet	Montant de la demande de subvention	Proposition du montant de la subvention	Proposition du montant du 1er versement
Du	Privé	Rurale	SAINT JOSEPH	HONDSCHOOTE	4è 3è	4	62	6è 5è	77	139	Egalité fille/garçon, thématique du genre, tolérance.	NON, MAIS GENRE !	Questionnement sur le rapport à la différence, sur quoi se construit notre « seuil de tolérance », et ce que l'on s'autorise. Interventions et performances mettant en scène par exemple des extraits de « la Femme à Barbe », des lectures de « Ces-filles-là » d'Evan Placey, où les élèves seraient acteurs/lecteurs. Questionnement sur le rapport féminin/masculin ainsi que le rapport de domination, mise en place d'ateliers d'observation et imitation des rôles masculins et féminins. Puis enfin, plus conscients des omières de la représentation et de nos limites, réflexion sur comment imaginer ce que ce serait : être libre soi-même. Questionnement sur le rapport à la différence, sur quoi se construit notre « seuil de tolérance », et ce que l'on s'autorise. Interventions et performances mettant en scène par exemple des extraits de « la Femme à Barbe », des lectures de « Ces-filles-là » d'Evan Placey, où les élèves seraient acteurs/lecteurs. Questionnement sur le rapport féminin/masculin ainsi que le rapport de domination, mise en place d'ateliers d'observation et imitation des rôles masculins et féminins. Puis enfin, plus conscients des omières de la représentation et de nos limites, réflexion sur comment imaginer ce que ce serait : être libre soi-même.	COLLECTIF BETTE DAVIS	Béatrice COURTOIS et Maud LEROY Transdisciplinaire	142h	7 818 €	7 818 €	7 818 €	7 000 €
Du	Public	Rurale	JACQUES PREVERT	WATTEN	3è	1	28	3è	28	56	Ouverture culturelle, autonomie, pratiques artistiques diversifiées et développement de l'esprit critique.	« Sens dessus dessous. »	Travail sur la matière qu'est le collège lui-même et les 5 sens : éducation musicale et l'OUÏE : spatialisation Field recording, création d'autoportraits sonores, percussions corporelles. La VUE : installations dans le collège afin de transformer l'espace quotidien, le corps à l'œuvre (le corps comme support de création plastique), le français et LA VUE : sens/non-sens, autoportraits littéraires, jeux sur les mots comme objets sonores, le visuel et la sémantique, palindrome, écriture à contraintes stylistiques (Oulipo), EPS et le TOUCHER : réalisation de gestes à des niveaux différents (hauteur étayée), avec les mains pour certains et les jambes pour d'autres), trajets dans l'espace dans des directions opposées, danse en canon avec départs décalés et gestes à l'unissons. Restaurant scolaire et le GOÛT, l'ODORAT : préparations culinaires en trompe-l'œil, parcours olfactifs, boîte à senteurs... Réalisation de camera obscura portatives, d'enregistrements sonores, ateliers plastiques autour de l'image et de la partition graphique.	La barque (théâtre et musique)	Frédéric Tentelier Musicien David Leleu Plasticien	192h	7 500 €	6 800 €	6 800 €	6 800 €
Du	Public	Rurale	DU LOOWEG	CROCHTE	5è	1	25	5è + atelier journal	56	81	La tolérance	Impeccable, résidence de création au collège du Looweg-Crochte	Ouverture des répétitions aux collégiens du spectacle « Impeccable » de Mariette Navarro et implication des élèves dans le processus de création. Ateliers théâtre sur les thématiques abordées dans le spectacle : l'altérité, le voyage, l'émancipation, les questions de migration. L'artiste prend comme une piste de création le chamboulement de la routine scolaire par l'irruption du théâtre, sans nier ses règles et les enjeux de ce qu'on y pratique mais en les réveillant, en les déployant poétiquement et pour rappeler – si besoin est – que l'école est faite pour se cultiver, c'est-à-dire grandir, élargir ses connaissances mais aussi son imaginaire, son horizon. Proposition d'un parcours autour de la programmation du Bateau Feu : assister à 2 spectacles au Bateau Feu, accueillir une lecture dans le cadre d'Histoires en série, accueillir les répétitions et les premières représentations du spectacle « Impeccable ».	Le Bateau Feu Scène nationale - Dunkerque	François Rancillac Théâtre / Mise en scène	140h	17 089 €	8 781 €	7 781 €	7 000 €
Li	Privé	Rurale	SAINTE MARIE	BEAUCAMPS LIGNY	5è + Volontaires tous niv,	1	41	5è	26	41	Cinéma / dépassement de soi	Je / Nous pouvons tous être des héros	Découvrir le monde du cinéma, derrière la caméra. Travailler ensemble, se partager des responsabilités pour construire ensemble un film. Ecrire, penser ce que peut être un héros pour nous aujourd'hui ; Présenter et oser défendre les choix artistiques qui seront faits, en toute connaissance de cause, les élèves seront confrontés à toutes les étapes (théoriques, créatives, rédactionnelles, organisationnelles, techniques, de communication et de médiation) de la fabrication et de l'accompagnement d'une œuvre cinématographique. La thématique du projet, ainsi que la forme prédéterminée du film partent de l'idée de la transgression du documentaire : docu-fiction, faux documentaire ou autres. Ces différentes démarches les amèneront à échanger et s'impliquer régulièrement, leur permettant alors de développer leurs capacités de travail individuelles et collectives et, par ce biais, la confiance en soi également.	Alpha Films	René Max Cinéma & audiovisuel	57h	7 050 €	7 050 €	7 050 €	7 050 €

Arondissement	Type	Zone	Collège	Ville	Niveaux participants	Nombre de classes participantes	Nombre de collégiens participants	Autres niveaux touchés par la médiation culturelle	Autres collégiens touchés par la médiation culturelle	Nombre total de collégiens touchés par la résidence d'artiste.s	Thématique éducative ou culturelle	Titre du projet	Présentation synthétique de projet	Compagnie ou structure culturelle	Artiste intervenant principal	Nombre d'heures de présence du ou des artistes	Coût total du projet	Montant de la demande de subvention	Proposition du montant de la subvention	Proposition du montant du 1er versement
LI	Public	REP+	NINA SIMONE	LILLE	5è 4è 3è + Groupe Egalité filles-garçons (tous niv.)	10	25	4è 3è	204	229	Egalité filles/garçons	Garçons et filles, changeons de regard.	Par l'expression du théâtre documentaire s'appuyant sur la parole des collégiens, il s'agira de susciter questionnement et débat sur les relations entre les filles et les garçons au collège, les notions de féminité et de masculinité, ce qui permettra au groupe de comprendre les enjeux et les thématiques liés à la question du genre. Recueil de paroles des collégiens de trois établissements du secteur : Verlaine, Louise Michel et Nina Simone. Mise en forme par une écriture narrative participative, mise en scène par le biais de l'improvisation collective et/ou la méthodologie narrative pour donner naissance à du théâtre documentaire. Référence à « Ces filles-là » d'Evan Placey, spectacle de théâtre documentaire produit au Grand Bleu en avril 2021. Restitution sous la forme de théâtre forum.	Compagnie Eolie Songe	DUPORT Marc Théâtre	60h	3 926 €	3 750 €	3 750 €	3 750 €
LI	Public	REP+	BORIS VIAN	LILLE	5è	2	37	6è 5è 4è 3è	402	439	Estime de soi, autonomie, savoir être, inclusion	Chœurs de crieurs	Questionnement sur la communication : à quoi ça sert ? Comment communiquer-t-on ? Comment exprimer ses idées ? Quels types de message communiquer ? Comment communiquer tout type de message dans la bienveillance ? Recueillir la parole des collégiens afin de réaliser des criées publiques est l'objectif de cette résidence. Création de « Chœurs de Crieurs ». Avec les artistes Ratiba Mokri et Camille Spriet, les élèves découvriront plusieurs techniques artistiques liées aux arts de la scène (théâtre, danse et clown). Ils apprendront à travailler leur voix et à s'exprimer avec leur corps. A l'aide de ces différentes techniques, les élèves organiseront avec les artistes des criées au sein de l'établissement. Travail de la voix: la diction, l'articulation et la respiration et travail autour du langage du corps. Intervention dans les classes avec l'artiste, sur le principe des brigades d'interventions poétiques. Temps fort lors du festival « X.clu.e.s » en mars 2021 au théâtre Massenet.	Compagnie Ratibus	Ratiba Mokri Arts de la scène	118h	7 360 €	7 360 €	7 288 €	7 000 €
LI	Public	REP+	THEODORE MONOD	ROUBAIX	6è 5è 4è 3è	11	78	6è 5è 4è 3è	315	393	égalité filles / garçons et question de genre	Histoire d'elles	Création autour des identités féminines. A travers des portraits de femmes dans la littérature orale, l'Histoire, l'art, retraverser les archétypes féminins et enclencher un questionnement sur cet héritage, pour ensuite se projeter dans un futur individuel et collectif. Deux approches simultanées et parallèles : le conte, l'écriture (récit lecture, écriture, performance, improvisation) et les arts plastiques (dessins, constructions en volume...). Familiarisation des élèves au geste artistique dans des endroits différents et non attendus (cantine, CDI, salle de convivialité...), lors de la pause méridienne. Création d'un cercle de parole et de gravure autour du sujet : valorisation et collecte des différentes expérimentations et réflexions des élèves, collecte de mots, portraits, objets qui se gravent (technique de gravure en relief avec gouges, créations de tampons et impression sur divers supports). Chaudron à histoires : improvisation conte par Florence Rousseau, à partir des mots et paroles récoltées, construction plastique par Carole Jeanne. Elaboration d'une scénographie pour l'exposition contée ambulante, parcours visuel et sonore, conférence gesticulée.	Histoires de mémoires	Florence Rousseau Conteuse et écrivaine publique	174h	9 117 €	9 117 €	9 100 €	7 280 €
LI	Public	REP+	LUCIE AUBRAC	TOURCOING	6è 5è + Club Média (de la 6ème à la 3ème)	4	120	6è 5è 4è 3è	260	380	Favoriser l'inclusion au sein du groupe classe. Développer la confiance et l'estime de soi. La tolérance, le savoir-être, l'oralité sont aussi mise en exergue.	la BISE (Brigade d'Intervention Scientifique et ...)	Questionnement : Pourquoi mesurer le monde ? Que mesure-t-on ? Comment le mesurer ? Mise en place d'une forme ambulatoire dans l'espace public : la BISE (Brigade d'Intervention Scientifique et ...). Les principes sont : 1. Une démarche de recherche sur un sujet scientifique dont les professeurs pourront s'emparer par ailleurs. 2. La confrontation avec un univers artistique (représentation, résidence des artistes en création). 3. Une initiation à une démarche de création originale : création théâtrale autour d'une question scientifique. 4. Sortie de résidence associant les artistes et les collégiens. La question de la mesure sera posée de manière savante (les mesures anciennes fondées sur le corps humain, le fonctionnement du système GPS ...); de manière sociale (comment je mesure dans ma vie quotidienne ? Qu'est-ce qu'on ne mesure pas ? Qu'est-ce qu'on mesure trop ?); de manière humoristique... Sera privilégiée une écriture de plateau, où les solutions scéniques sont directement explorées. Ateliers de mise en scène d'une courte forme théâtrale. (Travail sur l'oralité et l'éloquence). Restitution dans l'espace du collège et / ou dans un espace public de la ville.	Compagnie Terraquée	François Perrin Metteur en scène et Comédien	280h	12 775 €	10 523 €	10 323 €	8 258 €

Arondissement	Type	Zone	Collège	Ville	Niveaux participants	Nombre de classes participantes	Nombre de collégiens participants	Autres niveaux touchés par la médiation culturelle	Autres collégiens touchés par la médiation culturelle	Nombre total de collégiens touchés par la résidence d'artiste.s	Thématique éducative ou culturelle	Titre du projet	Présentation synthétique de projet	Compagnie ou structure culturelle	Artiste intervenant principal	Nombre d'heures de présence du ou des artistes	Coût total du projet	Montant de la demande de subvention	Proposition du montant de la subvention	Proposition du montant du 1er versement
LI	Public	REP+	PAUL VERLAINE	LILLE	4è	1	20	4è	75	95	Ancrage scolaire, citoyenneté responsable et solidaire, égalité homme/femme, tolérance, respect et responsabilité, savoir être, différence (altérité, représentation du handicap, discrimination), sens critique, compréhension et appropriation de l'histoire, de l'environnement médical et la santé, et du processus artistique.	ABSOLUMENT SOI MEME	Travail sur le regard sur le monde et comment restituer ce regard à travers différents médiums et expérimentations autour de l'image : photographie, dessin et arts plastiques (dessins...) pour fouiller, enquêter, faire émerger une histoire, un message, exprimer un point de vue, le poétiser. Lui donner une forme subjective aussi résultant d'un regard sensible, d'une démarche personnelle. Entrecroiser les points de vue pour tendre vers une création collective... et s'autoriser ensemble, un pas de côté dans un monde que nous croyons connaître. Restitution pouvant aller du fanzine à l'exposition dans différents lieux, éventuellement la Médiathèque de la Cité, à l'Hôpital Claude Huriez, dont le projet est en cours de finalisation dans le cadre de Lille capitale mondiale du design 2020, entre bibliothèque de quartier, maison du citoyen et tiers-lieu. Un lien sera ainsi fait pour les futures collaborations avec le Collège Verlaine sur l'axe Livre et lecture et avec le territoire de Lille-Sud.	Laboratoire d'humanité	Matthias Crépel Photographie	50h	12 806 €	10 000 €	7 306 €	7 000 €
LI	Public	REP+	FRANCOIS RABELAIS	MONS EN BAROEUL	4è	2	48	6è 5è 4è 3è	152	200	Création artistique, autonomie, vivre-ensemble	Mon(s) idéal	Sensibilisation des élèves à la notion de création à travers l'opéra participatif "Le Furieux" du collectif La Meute et le film Swagger d'Olivier Babinet, documentaire sur les rêves et ambitions de collégiens d'Aulnay-sous-Bois et Sevran, et la façon dont ils peuvent les exprimer et les transcrire eux-mêmes dans de courtes créations cinématographiques (programmé dans « COLLEGE AU CINEMA »). Travail sur la presse (informer, s'informer, déformer) et sur la ville (La ville, lieu de tous les possibles), enquêter sur un thème et une association de la ville, partager d'une vision personnelle d'un monde à la fois idéal et ancré dans les réalités locales. Invitation à devenir des citoyens actifs et créatifs, à nouer des liens pérennes avec les structures culturelles et socio-culturelles de la ville. Il s'agit de permettre aux élèves de découvrir la démarche de création d'un collectif d'artistes, de bénéficier de leur encadrement et expertise pour créer à leur tour de petites formes artistiques en lien direct avec leur environnement et les associations socio-culturelles autour d'eux.	COLLECTIF LA MEUTE	Claire Pasquier metteuse en scène (théâtre, opéra, performance)	240h	14 164 €	13 964 €	12 000 €	9 600 €
LI	Public	REP+	JEAN-BAPTISTE LEBAS	ROUBAIX	5è 3è	2	44	5è 3è	201	245	Egalité garçon/fille, discriminations sexuelles, tolérance	# Fille + garçon = égalité	Questionnement sur le rapport aux autres, notamment sous l'angle des questions de genre et des rapports hommes/femmes. Développement de productions artistiques des élèves autour de ce thème, avec l'aide des artistes de la compagnie accueillie. Celle-ci présentera une de ses productions, sachant que la compagnie travaille depuis plusieurs années sur des thématiques sociétales et de manière participative. Organisation systématique de temps de débats avec les élèves. Le résultat de cette étape donnera naissance à une série d'ateliers, investissant différentes disciplines (écriture, théâtre, vidéo, photo). La compagnie fera le lien avec sa création « Lire attentivement (avant utilisation) », lecture-spectacle sur le thème des inégalités sociales, surtout à destination des publics scolaires. Une journée de restitution sera organisée dans le collège.	COMPAGNIE LES TAMBOURS BATTANTS & Collectif « LIRE ATTENTIVEMENT (avant utilisation) »	Grégory CINUS Théâtre, vidéo, écriture	70h	10 500 €	10 500 €	9 450 €	7 560 €

Arondissement	Type	Zone	Collège	Ville	Niveaux participants	Nombre de classes participantes	Nombre de collégiens participants	Autres niveaux touchés par la médiation culturelle	Autres collégiens touchés par la médiation culturelle	Nombre total de collégiens touchés par la résidence d'artiste.s	Thématique éducative ou culturelle	Titre du projet	Présentation synthétique de projet	Compagnie ou structure culturelle	Artiste intervenant principal	Nombre d'heures de présence du ou des artistes	Coût total du projet	Montant de la demande de subvention	Proposition du montant de la subvention	Proposition du montant du 1er versement		
Va	Public	REP+	TURGOT	DENAIN	5è 4è 3è	3	72	6è 5è 4è 3è + club lecture	348	420	Par les thématiques de travail en lettres (Se raconter, se représenter et La fiction pour interroger le réel), les sujets étudiés seront variés et les professeur-es s'attacheront à guider les thématiques vers des sujets éducatifs. De plus, en travaillant sur un projet commun, les élèves travaillent	Se raconter par la micro-édition	Création d'un livre illustré autour des thèmes communs "Se raconter" et « La fiction pour interroger le réel ». Questionnement sur la représentation par l'image ou le texte : Comment vont interagir le texte et les images ? Comment dire autre chose, quelque chose de plus, par la rencontre entre l'image et le texte, que les deux ne pourraient dire séparément ? Comment « montrer par le texte » et « dire par l'image » ? Découverte de la micro-édition, à travers l'apprentissage de techniques comme la reliure, le pliage, l'écriture, le pop-up, l'illustration, la gravure, l'impression ou encore le collage avec pour objectif que chacun.e réalise son propre livre objet ainsi qu'une édition collective. Temps fort sous forme de lectures/performance pour les élèves, familles... Volonté de transmettre le goût de la lecture, de démystifier l'objet livre. Restitution finale pour la Nuit de la Lecture 2021.	Les Piñatas	Léa MACHADO et Madeline WOOD Création de livres-objets, Ecriture, Illustration Performance	80h	8 887 €	8 887 €	8 887 €	7 109 €		
Va	Public	Rurale	FERNIG	MORTAGNE DU NORD	5è 4è 3è	9	230		0	230	les arts du livre: objet, lecture et écriture	Livre comme l'art	Remobilisation de l'attention des élèves sur le livre, les reconnecter avec l'objet livre, la lecture et l'écriture comme travail de création. Idée de construction /déconstruction : Découverte de l'imprimerie, de la typographie et de la reliure grâce à l'association TypoArt, une association locale (Fresnes su Escaut) et avec laquelle les élèves seraient amener à réaliser leur propre livre. Déconstruction des livres du CDI à l'occasion d'un désherbage afin d'en faire une œuvre d'art. Le travail se fera sous la direction de Sébastien Naert , auteur, illustrateur et éditeur de la maison d'édition Téétras Magic. Initiation au Pop-up, recréation d'un texte à partir du texte du livre recyclé. Initiation à la gravure. Réalisation d'un livret de restitution sous sa forme papier mais aussi en version numérique. Création à travers l'écriture comme vecteur d'équilibre et de connaissance de soi. Pour cela, les élèves étudieront le livre « Condamnée à écrire » de Sylvie Bausnier et Pascale Perrier une rencontre avec les auteurs est prévue). Création d'une bande dessinée. Atelier d'écriture avec Christophe Léon, écrivain.	Le Téétras Magic	Sébastien Naert auteur illustrateur éditeur	102h	7 115 €	5 874 €	5 600 €	5 600 €		
Va	Public	REP+	CHASSE ROYALE	VALENCIENNES	5è	1	20	6è 5è 4è 3è	260	280	Développement du sens critique, citoyenneté, Education à l'image, éducation civique, identité et altérité.	Déambulation immobile	Questionnement général sur la compréhension de l'image, vision partielle du monde et partie d'un ensemble. En photographie, l'image peut inviter à des narrations différentes et l'enregistrement mécanique du réel autorise un travail de fiction. A quel moment du processus créatif intervient la « manipulation » (mise en scène, cadrage, éclairage, point de vue...) ? Réalisation de camera obscura (similaire au protocole d'Hubert DUPRAT, rétrospective au MAM de Paris cette année). Expérimentation autour du principe de la chambre noire mobile, permettant la (re)découverte du quartier. Réflexion autour de la lumière comme révélateur d'image. Réalisation de tests en lien avec les sciences physiques (développement scientifique du principe optique). Workshops avec l'artiste, exposition organisée dans l'établissement, visite guidée en anglais pour les parents allophones, sortie au CRP à Douchy les Mines		DAVID LELEU arts plastiques	50h	3 650 €	2 650 €	2 650 €	2 650 €		
Total																	6 442		249 837 €	218 406 €	190 903 €	167 997 €

3.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298900-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU.

OBJET : Convention annuelle entre le Département du Nord et le Relais Territorial Offices de Tourisme

du Nord

Vu le rapport DAT/2020/498

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver les termes de la convention de partenariat à intervenir entre le Département du Nord et l'Association des Offices de Tourisme du Nord - Relais Territorial pour l'année 2021, dont le modèle est joint au rapport (annexe 1) ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention 2021, associant le Département du Nord et l'Association Offices de Tourisme du Nord - Relais Territorial et tous les actes afférents à cette décision ;
 - d'approuver l'attribution d'une subvention annuelle de 160 000 € à l'Association des Offices de Tourisme du Nord - Relais Territorial pour l'année 2021, dont le versement :
 - d'un premier acompte de 48 000 €, au titre du 1er trimestre 2021 ;
 - d'un second acompte de 48 000 €, au titre du 2è trimestre 2021.
 - d'imputer la dépense sur les crédits inscrits à l'opération 23002OP003 du budget départemental 2021.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 54.

Madame ASTRUC-DAUBRESSE est membre de droit de l'association des Offices de Tourisme du Nord – Relais Territorial. En raison de cette fonction, elle ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

54 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Madame FILLEUL, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner de procuration. Elle est donc comptée absente sans procuration pour cette prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

3.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298879-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 17 décembre 2020

Affiché le 17 décembre 2020

Notifié le 15 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Martine FILLEUL.

OBJET : Attribution de subventions au titre de la politique sportive

Vu le rapport DSC/2020/445

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer au comité départemental du Nord de football, une aide en fonctionnement d'un montant global de 43 000 €, comme indiqué dans le tableau ci-joint (annexe 1b) ;
- d'attribuer au Tennis Club de Ronchin, une aide de 1 500 € pour l'organisation du Championnat de France de Tennis Fauteuil comme indiqué dans le tableau ci-joint (annexe n° 2) ;
- d'attribuer à l'Etoile Culturiste Fourmisiennaise, une subvention de 1 200 € pour l'organisation du Championnat de France de Culturisme comme indiqué dans le tableau ci-joint (annexe n° 2) ;
- de maintenir partiellement les aides versées pour un montant global de 93 564 € en faveur des organisateurs de manifestations sportives qui ont dû annuler leur compétition, comme indiqué dans le tableau ci-joint (annexe n° 4) et conformément aux modalités définies dans le rapport ;
- d'émettre un titre de recettes à l'encontre des associations reprises dans le tableau ci-joint (annexe n° 4), pour un montant total de 124 836 €, conformément aux modalités définies dans le rapport ;
- d'attribuer une somme totale de 13 200 € en faveur des sections sportives des collèges privés, comme indiqué dans le tableau ci-joint (annexe n° 7) ;
- d'attribuer les bourses départementales aux sportifs de haut niveau amateurs, pour une somme totale de 5 500 € comme indiqué dans le tableau ci-joint (annexe n° 9) ;
- d'autoriser la signature de conventions de partenariat à intervenir entre le Département du Nord et les associations, dont les modèles sont joints au rapport (cf. annexe n° 10) ;
- d'imputer les dépenses de fonctionnement sur les crédits inscrits au budget départemental 2020 :
 - subventions aux associations sportives : opération 23009OP005/ 23009E15,
 - sportifs de haut niveau : opération 23009OP004/ 23009E01.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 56.

3.8

54 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

**COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE FOOTBALL
ANNEE 2020**

NOM DU COMITE / LIGUE	N°TIERS	COORDONNEES DU PRESIDENT	SAISON 2018/2019		MONTANTS SOLLICITES 2020			RAPPEL DES AIDES ATTRIBUEES EN 2019			PROPOSITION DE LA COMMISSION		
			LICENCIES dans le Nord	CLUBS dans le Nord	Fonctionnement	Investissement	TOTAL sollicité en 2020	Fonctionnement	Investissement	TOTAL attribué en 2019 (fct + int)	subvention fonctionnement 2020	subvention investissement 2020	Aide globale (Fonct + Invest)
COMITE DEPARTEMENTAL NORD DE FOOTBALL	39 809	Monsieur Stephan ISLIC 221 rue Firmaine 59870 WARLAING	95 552	600	65 500	0	65 500	43 000	0	43 000	43 000	0	43 000

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

FEDERATION	N°TIERS Gd ANGLE	NOM DE L'ASSOCIATION SPORTIVE (Raison Sociale du Bénéficiaire) INTITULE DE LA MANIFESTATION	Arrond'	NOM ET ADRESSE DU PRESIDENT	Date & Lieu de la manifestation	Caractère de la manif	Subvention attribuée édition précédente	Budget	Montant sollicité	Montant proposé
FEDERATIONS OLYMPIQUES										
Tennis	96 077	Tennis Club de Ronchin Championnat de France de Tennis Fauteuil	Lille	Monsieur Bernard SOUDANT 95 route Nationale 59152 CHERENG	du 11 au 13 septembre 2020 à Ronchin	National	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	13 027 €	1 500 €	1 500 €
FEDERATIONS NON OLYMPIQUES										
Force (Culturisme)	629 617	Etoile Culturiste Fourmisiennne Championnat de France de Culturisme	Avesnes	Madame Anna MICHAUX 13 rue du Général Leclerc 59212 WIGNEHIES	le 24 octobre 2020 à Fourmies	National	Epreuve exceptionnelle organisée dans le Nord	6 000 €	1 200 €	1 200 €
TOTAL									2 700 €	

MANIFESTATIONS SPORTIVES ANNULEES

Fédération	Gd ANGLE N° TIERS Gd	NOM DE L'ASSOCIATION SPORTIVE INTITULE DE LA MANIFESTATION NOM DE L'ASSOCIATION SPORTIVE INTITULE DE LA MANIFESTATION	NOM ET ADRESSE DU PRESIDENT NOM ET ADRESSE DU PRESIDENT	Date & Lieu programmés	Subvention accordée CP 18/11/2019 ou 23/02/2020	Proposition du maintien partielle de l'aide dans la limite de la demande	Proposition montant du titre de recette	Taux
Cyclisme (route) Cyclisme (route)	85 325	Comité d'Organisation des 4 Jours de Dunkerque 65ème édition des 4 Jours de Dunkerque Comité d'Organisation des 4 Jours de Dunkerque 65ème édition des 4 Jours de Dunkerque	Monsieur Bernard MARTEL 3 bis rue du Docteur Louis Lemaire 59140 DUNKERQUE Monsieur Bernard MARTEL 3 bis rue du Docteur Louis Lemaire 59140 DUNKERQUE	du 5 au 10 mai	54 000 €	18 900 €	35 100 €	35%
Cyclisme (Cyclotourisme) Cyclisme (Cyclotourisme)	332 617	Actions Vélo Chti Bike Tour Actions Vélo Chti Bike Tour	Madame Murielle SOENEN 3 allée de la prairie 59320 RADINGHEM-EN-WEPPE Madame Murielle SOENEN 3 allée de la prairie 59320 RADINGHEM-EN-WEPPE	les 29 et 30 août	15 000 €	6 000 €	9 000 €	40% ramené au seuil minimum
Tennis	501 597	Tennis Club Municipal de Denain Engie Open de la Porte du Hainaut Tennis Club Municipal de Denain Engie Open de la Porte du Hainaut	Monsieur Louis MIROUX Allée des Rosiers, Parc Lebrét 59220 DENAIN Monsieur Louis MIROUX Allée des Rosiers, Parc Lebrét 59220 DENAIN	du 28 juin au 5 juillet du 28 juin au 5 juillet	7 600 €	3 160 €	4 440 €	41% ramené à l'équilibre budgétaire
Equitation	489 586	Société Hippique de Maubeuge Jumping International de Maubeuge Société Hippique de Maubeuge Jumping International de Maubeuge	Monsieur Philippe LORBAN 155 avenue de Ferrière 59131 ROUSIES Monsieur Philippe LORBAN 155 avenue de Ferrière 59131 ROUSIES	du 30 avril au 3 mai	18 000 €	6 300 €	11 700 €	35%
Cyclisme (route) Cyclisme (route)	439 332	Grand Prix de Denain Organisation 62ème édition du Grand Prix de Denain Grand Prix de Denain Organisation 62ème édition du Grand Prix de Denain	341 rue Pierre Neve 59220 DENAIN Monsieur Dominique SERRANO 341 rue Pierre Neve	le 19 mars	30 000 €	7 589 €	22 411 €	22% demande de l'organisateur
Cyclisme (route) Cyclisme (route)	313 292	Vélo Club de Roubaix Lille Métropole Paris-Roubaix Espoirs U23 Vélo Club de Roubaix Lille Métropole Paris-Roubaix Espoirs U23	Monsieur Olivier DECOCK 39 avenue Fleming 59100 ROUBAIX Monsieur Olivier DECOCK 39 avenue Fleming 59100 ROUBAIX	Le 17 mai	10 000 €	3 425 €	6 575 €	34% demande de l'organisateur
Cyclisme (route) Cyclisme (route)	313 292	Vélo Club de Roubaix Lille Métropole Paris-Roubaix Juniors Vélo Club de Roubaix Lille Métropole Paris-Roubaix Juniors	Monsieur Olivier DECOCK 39 avenue Fleming 59100 ROUBAIX Monsieur Olivier DECOCK 39 avenue Fleming 59100 ROUBAIX	Le 12 avril	10 000 €	2 685 €	7 315 €	27% demande de l'organisateur
Tennis	412 146	Tennis Club Lillois Lille Métropole Tournoi International Masculin "Challenger" Tennis Club Lillois Lille Métropole Tournoi International Masculin "Challenger"	Monsieur Antoine SUEUR 22 rue du Mal Assis 59000 LILLE Monsieur Antoine SUEUR 22 rue du Mal Assis 59000 LILLE	du 23 au 29 mars	30 000 €	3 705 €	26 295 €	12% dans la limite de l'équilibre budgétaire
Athlétisme	607 098	Flandres Sport Nature Nord Trail des Monts de Flandre Flandres Sport Nature Nord Trail des Monts de Flandre	Monsieur Benoit NAYE 581, rue du Chemin Vert 59114 EECKE Monsieur Benoit NAYE 581, rue du Chemin Vert 59114 EECKE	26 Septembre 26 Septembre	10 000 €	8 000 €	2 000 €	exceptionnel

18/01/87

			Sous total A	184 600 €	59 764 €	124 836 €		
Triathlon	611 420	Hauts de France Triathlon Organisation Chtriman 2020 Hauts de France Triathlon Organisation Chtriman 2020	Monsieur Jean-Michel BUNJET 5 rue du marais d'Atal 62370 SAINTE-MARIE-KERQUE Monsieur Jean-Michel BUNJET 5 rue du marais d'Atal 62370 SAINTE-MARIE-KERQUE	les 27 et 28 juin	5 500 €	5 500 €	0 €	100%
Cyclisme (Cyclotourisme)	313 292	Vélo Club de Roubaix Lille Métropole Section Cyclotourisme Paris-Roubaix Cyclotourisme Vélo Club de Roubaix Lille Métropole Section Cyclotourisme Paris-Roubaix Cyclotourisme	Monsieur Gérard COLIN 18 avenue Foch - 4ème étage 59700 MARCQ-EN-BAROEUL Monsieur Gérard COLIN 18 avenue Foch - 4ème étage 59700 MARCQ-EN-BAROEUL	le 10 mai	5 000 €	5 000 €	0 €	100%
Cyclisme (Cyclotourisme)	450 053	Les Amis de Lille-Hardelot 9ème Lille-Hardelot Les Amis de Lille-Hardelot 9ème Lille-Hardelot	Monsieur Philippe CREPEL 77 rue Jacquemars Giélée 59000 LILLE Monsieur Philippe CREPEL 77 rue Jacquemars Giélée 59000 LILLE	le 31 mai	5 000 €	5 000 €	0 €	100%
Cyclisme (Cyclotourisme)	90 011	Club Cyclotourisme Maroillais L'Enfer Vert Club Cyclotourisme Maroillais L'Enfer Vert	Monsieur Daniel AZAMBRE 5 rue Paul Louis Carion 59550 MAROILLES Monsieur Daniel AZAMBRE 5 rue Paul Louis Carion 59550 MAROILLES	le 5 avril	4 800 €	4 800 €	0 €	100%
Tennis	602 517	Tennis Squash Badminton Valenciennes 41ème Open International de Tennis Tennis Squash Badminton Valenciennes 41ème Open International de Tennis	Monsieur Sylvain DELBOVE Président de la Section Tennis 2 Avenue Charles de Gaulle 59880 SAINT-SAULVE Monsieur Sylvain DELBOVE Président de la Section Tennis 2 Avenue Charles de Gaulle 59880 SAINT-SAULVE	du 11 mars au 5 avril	3 800 €	3 800 €	0 €	100%
Rugby	313 418	Lille Métropole Rugby Club Villeneuveois 25ème édition du Tournoi des Vieilles Grôles	Monsieur Geoffrey BREMENT 40 rue de la Croix 59242 GENECH	le 4 avril 2020	2 500 €	2 500 €	0 €	100%
Triathlon	344 335	Cambrai Triathlon Championnat de France de Duathlon	Monsieur Christophe LEGRAND 1 chaussée Brunehaut 59161 NAVES	le 29 mars 2020	2 500 €	2 500 €	0 €	100%
Basket-Ball	492 477	Sporting Club Basket Bourbourg Mondial Mini-Basket	Monsieur Didier HUBERT 25 rue Samuel Morse 59820 GRAVELINES	du 11 au 13 avril	1 500 €	1 500 €	0 €	100%
Athlétisme	426 992	Association des Clubs Sportifs Lommois (ACSL) Quand Lomme Court	Monsieur Christian MONTAY 475 rue du Biez 59193 ERQUINGHEM-LYS	le 13 avril	1 200 €	1 200 €	0 €	100%
Judo	303 200	Judo Club de Sainghin-en-Mélantois 28ème Tournoi international par équipes Christophe Maquet	Monsieur Frédéric MAQUET Complexe sportif - rue du stade 59262 SAINGHIN-EN-MELANTOIS	le 9 mai 2020	1 000 €	1 000 €	0 €	100%
Squash	602 517	Tennis Squash Badminton Valenciennes Open National Masculin de Squash	Monsieur Denis LECOCQ Président de la Section Squash 23 Avenue Carnot 59300 VALENCIENNES	du 27 au 29 mars	1 000 €	1 000 €	0 €	100%
			Sous total B	33 800 €	33 800 €	0 €		
			montant global attribué	218 400 €	93 564 €	124 836 €		

14/1/187

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX SECTIONS SPORTIVES DES COLLEGES PRIVES
Année Scolaire 2020-2021

COLLEGES	N°TIERS	NOM DU DIRECTEUR	DISCIPLINES	EFFECTIF	Filles	Garçons	Classification Conseil Départemental du Nord	Aide Niveau 1 : 3 500 € Niveau 2 : 2 400 € Niveau 3 : 1 200 €	PROPOSITION DE LA COMMISSION
Collège Jeanne d'Arc Saint-Luc 25 Boulevard de la Liberté 59400 CAMBRAI	423 081	Madame Anne SCHUPPE	FOOTBALL	55	3	52	2	2 400 €	2 400 €
Collège Saint-Pierre 10 Rue du Général Goutière BP 79 59612 FOURMIES Cedex	12 006	Madame Florence BERTON	FOOTBALL	27	1	26	3	1 200 €	1 200 €
Collège Saint-Jacques 60 Rue Warein 591901 HAZEBROUCK	33 514	Monsieur Philippe DAVIAUD	TENNIS	42	9	33	2	2 400 €	2 400 €
Collège Notre-Dame de Grâce 13 Rue de la Croix CS50127 59602 MAUBEUGE Cedex	126 831	Monsieur Grégory LABOUREUR	EQUITATION	11	9	2	2	2 400 €	2 400 €
Collège Charles Péguy 15 Place du Théâtre 59200 TOURCOING	319 998	Monsieur Olivier DELTOUR	VOLLEY-BALL	16	4	12	3	1 200 €	1 200 €
Collège Saint-Gabriel 138 Rue Lamartine 59200 TOURCOING	489 940	Monsieur Laurent NAASSENS	BASKET-BALL	45	17	28	2	2 400 €	2 400 €
Collège Saint-Jean-Baptiste de La Salle 26/28 rue du Faubourg de Paris 59300 VALENCIENNES	122 744	Monsieur Emmanuel VYVEY	ATHLETISME	74	32	41	3	1 200 €	1 200 €
TOTAL				270					13 200 €

4.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298855-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 24 décembre 2020

Affiché le 24 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Martine FILLEUL.

OBJET : Trajectoire Voirie 2016 - 2020 - Validation du partenariat financier avec le bloc communal sur

une dix-septième liste de projets de développement d'intérêt communal ou intercommunal.

Vu le rapport DV/2020/456

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver les règles de financement de la dix-septième liste de projets ci-jointe à mener en partenariat avec les communes ou Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), conformément au rapport ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat correspondantes, y compris les délégations de maîtrise d'ouvrage et leurs éventuels avenants pour adapter les participations finales aux marchés notifiés dans la limite des crédits inscrits au budget départemental.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 00.

Madame CHOAIN et Monsieur DUSART sont Vice-Présidents de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole. Madame CLERC-CUVELIER est Conseillère communautaire de la Communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis. Madame DEPELCHIN est Conseillère municipale d'Hazebrouck. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DUHAMEL et Monsieur VERFAILLIE (Vice-Présidents de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole), ainsi que Monsieur ZAREMBA (Conseiller communautaire de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole) avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames MANNARINO, DESCAMPS-MARQUILLY et Monsieur HENNO. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

50 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 21 pouvoirs.

Monsieur RAGAZZO (porteur du pouvoir de Monsieur RINGOT) présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner de procuration. Il est donc compté absent sans procuration pour cette prise de décision et il n'est pas tenu compte du pouvoir de Monsieur RINGOT pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Régis RICHARD

ANNEXE 1 : Trajectoire Voirie 2016 - 2020 - Liste des projets délibérés dans le cadre du partenariat financier avec le bloc communal pour les projets de développement d'intérêt communal et intercommunal

Arrdt	Communes sur laquelle sont prévus les travaux	Objet de l'opération	% des travaux pris en charge par le CD 59	Estimation du cout net de l'opération pour le CD 59	Date de délibération
AVESNES					
AV	Aulnoye-Aymeries	RD 33 - Requalification de la rue de l'Hôtel de ville	Délibéré avant l'approbation des règles de cofinancement	400 000 € Opération de requalification	12/04/2016
AV	Fourmies	RD 20a - Remise en état de la rue des Cattelets, avant transfert, du PR0+000 et 0+350	70 % chaussée et bordures 35 % trottoirs	403 000 € Opération avant transfert	06/02/2017
AV	Houdain-lez-Bavay	RD 305 - Renforcement de chaussée avec recalibrage en traversée d'agglomération entre les PR1+000 et 1+0624	100 % chaussée et études 70 % bordures et marquage 35 % trottoirs	660 000 € Opération de requalification	22/05/2017
AV	Berlaimont	RD 951 - Reconstruction de la chaussée en traversée d'agglomération entre les PR15+0823 et 16+0331	100 % chaussée % trottoirs y compris bordures (subvention déjà accordée à la CAMVS)	600 000 € Opération de requalification	22/05/2017
AV	Beaudignies	RD 100 et 942 - Réaménagement du carrefour en agglomération en lien avec le réaménagement de la place communale	70 % chaussée % trottoirs y compris bordures	250 000 € Opération de requalification	22/05/2017
AV	Beaurepaire-sur-Sambre	RD 116 - Renforcement de la chaussée en traverse d'agglomération et sécurisation de l'intersection entre la RD 116 et la RD 124 entre les PR8+0155 et 8+0920	100 % chaussée pour la partie renforcement 70 % pour la chaussée au niveau du mini giratoire 35 % trottoirs	370 000 € Opération de requalification	03/07/2017
AV	Anor	RD 963 – Aménagement de sécurité et sécurisation des traversées piétonnes	70 % du coût global y compris les feux tricolores	210 000 € Opération de requalification	26/03/2018
AV	Feignies	RD 649 – Aménagement d'un giratoire sur la RD 649 pour désenclaver les zones des Longenelles Nord et Sud	50 % du coût global pour le Département (cofinancement CAMVS)	550 000 € Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	26/03/2018
AV	Fourmies	RD 42 – Création d'un demi- échangeur sur la RD 42 pour l'accès à la future ZAE Jeanne III	50 % du coût global pour le Département	250 000 € Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	26/03/2018
AV	Taisnières-sur-Hon	Création d'un giratoire à l'intersection des RD 932, 105 et 31 au PR 46+0490	50 % du coût global de l'opération	450 000 € Opération de requalification	19/11/2018
AV	Gognies-Chaussée	Aménagement de sécurité en agglomération sur la RD 31	50 % du coût global de l'opération	150 000 € Opération de requalification	07/10/2019
AV	Maubeuge	Création d'un plateau surélevé sur la RD 105 en lien NPNRU	50 % du coût global de l'opération	91 800 € Opération de requalification	17/12/2019
AV	Maubeuge	Création d'un giratoire sur la RD 602 - Accès quartier dit des "Provinces Françaises" en lien NPNRU	50 % du coût global de l'opération	702 000 € Opération de requalification	17/12/2019
AV	Feignies	Création d'un giratoire sur la RD 649 - Accès ZAE La Marlière	50 % du coût global de l'opération	2 690 000 € Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	29/06/2020

AV	Saint-Waast-la-Vallée	Aménagement du carrefour entre la RD2649 et la route de Bellignies en entrée d'agglomération	70 % Département % Commune	30	119 700 €	16/11/2020
					Opération de sécurité hors agglomération	
AV	Solre-le-Château	Aménagement du carrefour entre la RD962 et la rue du Quartier en agglomération	70 % Département % Commune	30	70 000 €	14/12/2020
					Opération de requalification	
AV	Le Quesnoy	Aménagement du carrefour entre la RD2934, rue du Docteur Averill et la route de Sepmeries en agglomération	70 % Département % Commune	30	230 000 €	14/12/2020
					Opération de requalification	
CAMBRAI						
CA	Bertry	RD 98 - Renforcement et recalibrage de la chaussée en agglomération entre les PR6+0320 et 7+0329	100 % chaussée % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	70	766 000 €	06/02/2017
		RD 98a - Réhabilitation avant transfert entre les PR 0+000 et 0+0123			Opération de requalification	
CA	Solesmes	RD 43 - Renforcement et recalibrage de la chaussée en agglomération entre les PR0+0269 et 1+0100	100 % chaussée % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	70	557 000 €	06/02/2017
					Opération de requalification	
CA	Cambrai	RD 114 - Renforcement et recalibrage de la chaussée en agglomération entre les PR0+000 et 0+0530	100 % chaussée % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	70	527 000 €	06/02/2017
					Opération de requalification	
CA	Boursies	RD 930 - Sécurisation du carrefour entre la RD 930 et les voies communales dites "Chemin d'Hostein" et "Chemin d'Inchy" entre les PR 23+0750 et 23+0810	70 % pour la chaussée y compris les bordures 75 % pour les eux tricolores plafonné à 20000€ AMP) déplacement des bordures 35 % trottoirs	35	32 000 €	03/07/2017
					Opération de requalification	
CA	Hem-Lenglet	RD 402 - Transfert de la section de la RD 402 comprise entre les PR6+0645 et 7+0250	100 % des travaux de chaussée	70	40 000 €	03/07/2017
					Opération avant transfert	
CA	Doignies	RD 34 - Requalification en traversée d'agglomération entre les PR1+0336 et 2+0467	100 % pour les travaux de chaussée % pour la structure du mini giratoire, le déplacement des bordures et l'assainissement 35 % trottoirs	70	460 000 €	09/10/2017
					Opération de requalification	
CA	Escaudoeuvres	RD 114 - Aménagement du carrefour avec le chemin communal n°201 dit de Cauroir et la rue du 11 novembre entre le PR 2+0170 et 2+0230	100 % pour les acquisitions foncières et les travaux de chaussée y compris les bordures 35 % trottoirs	70	100 000 €	27/11/2017
					Opération de sécurité hors agglomération	
CA	Cauroir	RD 157 - Reconstruction de la chaussée de la RD 157	100 % chaussée % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	70	220 000 €	27/11/2017
					Opération de requalification	
CA	Caudry, Bertry, Montigny-en-Cambrésis	Mise aux normes de largeur des RD 115 et 115a et aménagement d'un piste cyclable bidirectionnelle pour sécuriser les déplacements doux entre Caudry, Bertry et Montigny-en-Cambrésis	70 % du coût global par le Département % par les 3 Communes	30	476 000 €	27/11/2017
					Opération cyclable	

CA	Saint-Python	RD 955 - Rue d'Haussy - Renforcement de chaussée du PR10+0118 au PR10+0793	100% chaussée 70% pour les bordures	390 000 €	25/03/2019
				Opération de requalification	
CA	Inchy, Beaumont-en-Cambrésis	RD 643 - Renforcement de chaussée du PR16+0797 au PR18+0700	100 % chaussée % bordures €/m ² pour les trottoirs	1 140 000 €	25/03/2019
				Opération de requalification	
CA	Saint-Aubert, Saint-Vaast-en-Cambrésis	Amélioration du contexte hydraulique, renforcement de chaussée et aménagement d'un cheminement modes doux le long de la RD45	100 % Département pour la reprise de l'hydraulique et le renforcement de chaussée 70 % Département et 30 % Communes pour l'aménagement mode doux	574 400 €	16/11/2020
				Opération de requalification	
CA	Béthencourt	Aménagements des accès à la zone artisanale sur la RD 643 et la RD 45	50 % Département % CA2C	300 000 €	14/12/2020
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
DOUAI					
DO	Bugnicourt	RD 643 - Aménagement de sécurité en agglomération	Délibéré avant l'approbation des règles de cofinancement	120 000 €	12/04/2016
				Opération de requalification	
DO	Marchiennes	RD 35 et 957 - Reconstruction de chaussée en agglomération	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	881 348 €	22/05/2017
				Opération de requalification	
DO	Douai - Waziers	Participation à l'étude de trafic sur l'entrée nord de Douai	30%	15 000 €	06/02/2017
				Frais d'études	
DO	Agglomération Ouest du Douaisis	Participation à l'étude de trafic sur le secteur ouest du Douaisis en lien avec le développement de zones économiques	0,5	20 000 €	06/02/2017
				Frais d'études	
DO	Douai	RD 125 - Renforcement de la chaussée en agglomération avec création de bandes cyclables	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	201 000 €	06/02/2017
				Opération de requalification	
DO	Pecquencourt	RD 225 - Déclassement d'une section de la RD (travaux réalisés par la Commune après le transfert)	100 % chaussée 35 % trottoirs	316 500 €	06/02/2017
				Opération avant transfert	
DO	Lauwin-Planque	RD 621 - Création d'un nouvel accès au parc de Lauwin-Planque depuis la RD 621	50%	750 000 €	06/02/2017
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
DO	Auby	RD 120 - Déviation de la RD 120 à Auby	70 % de la totalité des travaux (financement des 30 % restants par la CAD)	2 016 000 €	03/07/2017
				Voies nouvelles hors GPMT	
DO	Auby	RD 420 - Gestion de la circulation en approche du PN 114 du PR0+000 au PR2+0554 dans le cadre du PPRT de l'entreprise Nyrstar	70 % de la totalité des travaux (financement des 30 % restants par la Commune d'Auby)	342 000 €	03/07/2017
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
DO	Genech	RD 90 - Aménagement d'un tourne à gauche pour l'accès à la zone artisanale du PR15+0600 au PR 15+0850	50 % de la totalité des travaux (financement des 50 % restants par la CCPC)	50 000 €	03/07/2017
				Opération de requalification	
DO	Bouvignies	RD 230 - Aménagement de sécurité en entrée d'agglomération à l'intersection des RD 230 et 30	100 % chaussée 70 % pour les travaux de modification de chaussée 35 % trottoirs	82 000 €	27/11/2017
				Opération de requalification	

DO	Camphin-en-Carembault	RD 41 - Reconstruction de la chaussée avec décalage de l'axe de la RD 41	100 % chaussée 70 % pour les bordures 35 % trottoirs	700 000 €	27/11/2017
				Opération de requalification	
DO	Gondécourt	Aménagements de sécurité sur les RD 39 (côté Seclin) du PR 2+0030 au PR 2+0250, RD 39 (collège) du PR 3+0600 au PR 3+0800 et RD 147 du PR 4+0400 au PR 4+0520	<i>Médiathèque</i> 100% chaussée Trottoirs : 10€/m ² Bordures/caniveaux : 30€/ml <i>Entrée d'agglomération côté Seclin</i> 100% chaussée Trottoirs : 10€/m ² Bordures/caniveaux : 30€/ml <i>Collège</i> 70% couche de roulement, élargissement de chaussée et îlots Trottoirs : 10€/m ² Bordures caniveaux : 30€/ml	302 000 €	09/07/2018
				Opération de requalification	
DO	Chemy	Aménagement de sécurité sur la RD 62 en entrée d'agglomération PR 16+0536 au 16+0636	70% pour les travaux de chaussée (îlot, élargissement de chaussée, réfection de la couche de roulement) Trottoirs : 10€/m ² Bordures-caniveaux : 30 €/ml	28 000 €	09/07/2018
				Opération de requalification	
DO	Pont-à-Marcq - Mérignies	Aménagement de sécurité et modes doux - RD 917 en et hors agglomération	100% chaussée en et hors agglomération 70% aménagements mixtes (piétons, cyclistes) hors agglomération	1 220 000 €	03/06/2019
				Opération de requalification	
DO	Erre - Hornaing	Aménagement d'un giratoire à l'intersection des RD 13 et 130	50 % Département 25 % Commune d'Hornaing 25 % Commune d'Erre	160 000 €	28/09/2020
				Opération de requalification	
DO	Attiches-La Neuville	Création d'une piste cyclable le long de la RD8	50 % Département / 50 % CCPC	400 000 €	16/11/2020
				Opération cyclable	
DO	Coutiches - Orchies	Aménagement cyclable le long de la RD 938 entre les communes de Coutiches et d'Orchies	70 % Département 30 % Communes	420 000 €	14/12/2020
				Opération cyclable	
DO	Esquerchin	Reconstruction et renforcement de la chaussée de la RD 125 en agglomération	100 % Département pour la chaussée 100 % Commune pour les bordures-caniveaux, le stationnement, les aménagements de sécurité et les trottoirs		14/12/2020
				Opération de requalification	
DUNKERQUE					
DK	Wemaers Cappel - Zuytpeene	RD 338 et 26 - Aménagement d'un carrefour à feux tricolores	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	110 000 €	22/05/2017
				Opération de requalification	
DK	Rexpoëde	RD 916A - Reconstruction ou renforcement de la chaussée en agglomération avec recalibrage entre les PR 9+0041 et 9+0580	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	386 000 €	06/02/2017
				Opération de requalification	
DK	Ghyvelde	RD 601 - Aménagement d'un carrefour à feux à l'intersection de la RD 601 et de la rue nationale (voie communautaire)	50 % du coût global pour le Département 50 % restant pour la CUD	170 000 €	27/11/2017
				Opération de requalification	
DK	Gravelines	RD 601 - Aménagement en giratoire du carrefour des Colombiers à l'intersection de la RD 601, de la route portuaire du Colombier et de l'avenue Léon Jouhaux (voie communautaire)	50 % du coût global pour le Département 50 % restant pour la CUD et le GPMD	425 000 €	27/11/2017
				Opération de requalification	

DK	Cappelle-la-Grande, Coudekerque-Village, Coudekerque-Branche	Aménagement du carrefour des 7 planètes à l'intersection des RD 2 et 916	50 % du coût global pour le Département 50 % restant pour la CUD	250 000 €	27/11/2017
				Opération de requalification	
DK	Zuydcoote - Ghyvelde	RD 301 et 302 - Aménagement d'un carrefour à feux à l'intersection des RD 601 et 302 aux PR 30+0406 et 6+0041	50 % du coût global pour le Département (cofinancement CUD)	175 000 €	26/03/2018
				Opération de sécurité hors agglomération	
DK	Merville	Aménagement du carrefour RD 966/rue Barra du PR 5+0740 au PR 5+0810	35 % du coût global de l'opération	70 000 €	19/11/2018
				Opération de requalification	
DK	Quaëdypre, Socx, Bergues	RD 916 - Aménagement giratoires RD 110 et 916/916A - Zone de la Croix Rouge B	75 % du giratoire sur le RD 916A 66 % du giratoire sur le RD 110	925 500 €	25/03/2019
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
DK	Armbouts-Cappel	RD 252 - Renouvellement de la chaussée dans le cadre de la restructuration des espaces publics du centre-village	25% du montant des travaux de chaussée réalisées par la CUD	40 000 €	03/06/2019
				Opération de requalification	
DK	Zegerscappel, Esquelbecq	Création d'une piste cyclable sur la RD17	70 % du coût global de l'opération	400 000 €	07/10/2019
				Opération cyclable	
DK	Renesecure	Création d'une chicane sur la RD 642	70 % du coût global de l'opération	161 000 €	17/12/2019
				Opération de requalification	
DK	Craywick	Travaux de renforcement et d'élargissement de la chaussée de la RD 1 dite Route des Planches en lien avec l'aménagement des accès à l'entreprise DK Trucks	Cofinancement : CUD 450 000 € Département 400 000 € Subvention demandée aux Autorités Britanniques	400 000 €	03/02/2020
				Opération de sécurité hors agglomération	
DK	Caëstre	Aménagement du carrefour RD 947 / RD 161	70 % Département 30 % Commune	35 000 €	28/09/2020
				Opération de requalification - Sécurité en agglomération	
DK	Hondeghem- Hazebrouck	Création d'une vois cyclable sur la RD 53	70% Département 30% Communes	490 000 €	14/12/2020
				Opération cyclable	
LILLE					
LL	Louvil	RD 94 - Renforcement et recalibrage de la chaussée en agglomération entre les PR13+0861 et 15+0384	100 % chaussée 70 % pour les bordures déplacées 35 % pour les bordures non déplacées 35 % pour les trottoirs non subventionnés au titre du FDAN	720 000 €	06/02/2017
				Opération de requalification	

VALENCIENNES						
VA	Onnaing	RD 50 - Mise en sécurité du carrefour avec 2 voies communales en lien avec la création d'une aire d'accueil des gens du voyage au PR2+0955	50 % de la totalité des travaux (chaussée, feux tricolores, éclairage public)	51 000 €	Opération de requalification	06/02/2017
VA	Odomez	RD 954 - Tranche 2 - Réfection de la chaussée avec création d'aménagements cyclables en trottoir (rue Pierre Delcourt) entre les RD 370 et 370A	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	325 000 €	Opération de requalification	06/02/2017
VA	Beuvrages	RD 370 - Réfection de la section de la RD 370 comprise entre les PR 0+0000 et 0+0400		60 100 €	Opération avant transfert	03/07/2017
VA	Rosult	RD 66A - Transfert de la RD 66A comprise entre les PR 0+0000 et 0+0110		10 950 €	Opération avant transfert	03/07/2017
VA	Saint-Aybert	RD 101A - Transfert d'une partie de la RD 101A du PR 0+0000 et 0+0200		33 430 €	Opération avant transfert	03/07/2017
VA	Wallers	RD 40 - Sécurisation et limitation de vitesse en entrée d'agglomération - Création d'une chicane	100 % chaussée y compris bordures-caniveaux	493 000 €	Opération de requalification	03/07/2017
VA	Wavrechain-sous-Denain	RD 645 - Reconstruction de la chaussée - 3ème section entre les PR24+0747 et 25+0092	100 % chaussée y compris bordures-caniveaux	405 000 €	Opération de requalification	03/07/2017
VA	Prouvy	RD 70 - Renforcement de la chaussée et réfection de la couche de roulement entre les PR1+0496 et 1+0988	100 % chaussée 60 % bordures-caniveaux-assainissement 35 % trottoirs	296 000 €	Opération de requalification	09/10/2017
VA	Artres	RD 59 - Recalibrage de la chaussée et création de trottoirs du PR 10+0600 au PR 10+1020	70 % pour les travaux de modification de chaussée y compris bordures-caniveaux 35 % pour les trottoirs	201 000 €	Opération de requalification	26/03/2018
VA	Raismes	RD 169 - Requalification de la chaussée du PR 45+0001 au PR 46+0380	100 % pour les travaux de chaussée 70 % pour les travaux de bordures - caniveaux sauf sur la section reconstruite (100 %) 35 % trottoirs	874 000 €	Opération de requalification	26/03/2018
VA	Wallers	RD 13 - Sécurisation des accès et traversées piétonnes aux abords du collège Jean Moulin du PR 22+0510 au PR 22+0719	100 % renforcement de chaussée 35 % trottoirs 30 % pour les autres travaux de chaussée y compris bordures - caniveaux	212 000 €	Opération de requalification	26/03/2018
VA	Rosult	RD 66 - PR 2+0046 - Rectification e virage en vue de sécuriser le PN 37 de la ligne de chemin de fer "Lille-Hirson"	70 % pour les travaux de modification de chaussée y compris bordures-caniveaux 10 €/m ² pour les trottoirs	30 030 €	Opération de requalification	19/11/2018
VA	Marly et Saultain	RD 934 - PR 36+0785 - Aménagement d'un carrefour à feux avec création d'un îlot de tourne-à-gauche	50 % du coût global de l'opération 10 €/m ² pour les trottoirs	154 500 €	Opération de requalification	19/11/2018
VA	Famars-Quérénaing-Maing	RD 958 - Création d'un aménagement cyclable entre la commune de Quérénaing et l'Université Polytechnique des Hauts de France	50 % Département 50 % CAVM	750 000 €	Opération cyclable	14/12/2020
VA	Wallers	RD 40 - Reconstruction de chaussée avec réaménagement de carrefour	100% Département pour la chaussée 70% Département et 30 % Commune pour les bordures caniveaux	582 500 €	Opération de requalification	14/12/2020

VA	Vicq	RD 50 - Création d'un accès à la zone d'activités du « champ du puits »	50 % Département 50 % CAVM	200 000 €	14/12/2020
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	

	Travaux réalisés et terminés
	Travaux en cours de réalisation
	Travaux à venir

4.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298867-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 24 décembre 2020

Affiché le 24 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Martine FILLEUL.

OBJET : Trajectoire Voirie 2016-2020 - Déconstruction et reconstruction de l'ouvrage d'art n° 5370 - RD

17 - communes de Poperinge (Belgique) et Houtkerque (France) - Modalités d'organisation de la maîtrise d'ouvrage et de la gestion ultérieure de l'aménagement.

Vu le rapport DV/2020/454

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le projet de déconstruction puis reconstruction de l'ouvrage d'art transfrontalier n° 5370 situé sur la RD 17, au PR 40+0760, sur le territoire des communes de Poperinge (Belgique) et Houtkerque (France), pour un montant de travaux et études estimé à 396 000 € HT, financé à 50 % par le Département du Nord ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention (annexée au rapport) à passer entre le Département et la commune de Poperinge (Belgique) ainsi que tous les actes correspondants, définissant les modalités financières, administratives et techniques de réalisation des travaux et les modalités d'entretien ultérieur du nouvel ouvrage d'art.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 00.

54 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Monsieur RAGAZZO (porteur du pouvoir de Monsieur RINGOT) présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner de procuration. Il est donc compté absent sans procuration pour cette prise de décision et il n'est pas tenu compte du pouvoir de Monsieur RINGOT pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Régis RICHARD

4.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298861-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 24 décembre 2020

Affiché le 24 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Martine FILLEUL.

OBJET : Trajectoire Voirie 2016-2020 - OA 5975 et OA 5976 dits ponts-levis n° 1 et n° 2 supportant la

RD 122 au PR 17 73 à Merville - Convention à passer avec Voies Navigables de France pour le financement des études et investigations sur l'état des ouvrages et de l'écluse.

Vu le rapport DV/2020/455

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention (annexée au rapport) à passer entre le Département du Nord et Voies Navigables de France (VNF), relative au financement des études et investigations sur l'état de l'écluse et des ouvrages d'art n° 5975 et 5976, dits ponts-levis n° 1 et n° 2 supportant la RD 122 au PR 17+73 à Merville, pour un montant de 160 000 € HT financé à 50 % par VNF, et tous les actes correspondants.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 00.

Monsieur DUSART est membre de la Commission territoriale Hauts-de-France des Voies Navigables de France. En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

53 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Monsieur RAGAZZO (porteur du pouvoir de Monsieur RINGOT) présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner de procuration. Il est donc compté absent sans procuration pour cette prise de décision et il n'est pas tenu compte du pouvoir de Monsieur RINGOT pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Régis RICHARD

4.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298865-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 24 décembre 2020

Affiché le 24 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Martine FILLEUL.

OBJET : Déclassement du domaine public départemental d'une partie d'emprise de la RD 549 en nature

de délaissé, route de Seclin, du PR23 0480 au PR23 0630 sur le territoire de la commune d'Orchies en vue d'aliénation.

Vu le rapport DV/2020/472

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- de constater la désaffectation d'une partie d'emprise de la RD 549, en nature de délaissé de forme oblongue, de 1 465 m² située route de Seclin du PR 23+0480 au PR 23+0630 sur le territoire de la commune d'Orchies ;
 - de prononcer son déclassement en vue d'aliénation ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 00.

54 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Monsieur RAGAZZO (porteur du pouvoir de Monsieur RINGOT) présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner de procuration. Il est donc compté absent sans procuration pour cette prise de décision et il n'est pas tenu compte du pouvoir de Monsieur RINGOT pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Régis RICHARD

4.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298903-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 24 décembre 2020

Affiché le 24 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Martine FILLEUL.

OBJET : Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération pour l'année 2020 -

Délibération modificative.

Vu le rapport DV/2020/435

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver les propositions de rectifications décrites dans le rapport concernant la répartition de l'Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération (ASRDA) pour l'année 2020 et modifiant en conséquence les délibérations n° 4.1 DV/2020/221 du Conseil départemental du 29 juin 2020 et n° 4.2 DV/2020/272 de la Commission permanente du 28 septembre 2020.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 00.

54 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Monsieur RAGAZZO (porteur du pouvoir de Monsieur RINGOT) présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner de procuration. Il est donc compté absent sans procuration pour cette prise de décision et il n'est pas tenu compte du pouvoir de Monsieur RINGOT pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Régis RICHARD

4.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298869-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 24 décembre 2020

Affiché le 24 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Martine FILLEUL.

OBJET : Autorisation de cession de véhicules d'un montant supérieur à 4 600 €.

Vu le rapport DV/2020/483

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la vente d'un véhicule DACIA Sandero, immatriculé ER-999-JC, pour un prix de vente de 6 850 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la vente d'un camion Renault, immatriculé 86 AVW 59, pour un prix de vente de 5 161,50 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la cession d'un véhicule DACIA Sandero, immatriculé ES-512-JR, pour un prix de vente de 8 000 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la cession d'un véhicule Renault, immatriculé EF-759-CV, pour un prix de vente de 9 000 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 00.

54 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Monsieur RAGAZZO (porteur du pouvoir de Monsieur RINGOT) présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner de procuration. Il est donc compté absent sans procuration pour cette prise de décision et il n'est pas tenu compte du pouvoir de Monsieur RINGOT pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Régis RICHARD

5.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298880-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Notifié le 21 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Martine FILLEUL, Roméo RAGAZZO.

OBJET : Opérations relatives au patrimoine naturel Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en gestion

départementale.

Mise en place d'une convention de partenariat avec le centre de formation Don Bosco de Bailleul.

Vu le rapport DRE/2020/474

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat, dans les termes du projet joint au rapport, pour la sensibilisation à l'environnement des élèves des métiers du bois et la valorisation de produits de coupes issus des Espaces Naturels du Nord, entre le Département du Nord et le centre de formation Don Bosco de Bailleul.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 06.

53 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

5.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298881-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 17 décembre 2020

Affiché le 17 décembre 2020

Notifié le 17 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Martine FILLEUL, Roméo RAGAZZO.

OBJET : Plan de Prévention des Risques Technologiques d'EPV - ANTARGAZ. Appel de fonds de

l'Etablissement Public Foncier dans le cadre d'une mesure foncière de délaissement sur la commune de Thiant.

Vu le rapport DAT/2020/434

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- de verser à l'Etablissement Public Foncier la somme de 81 639,51 €, dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Technologiques de l'Etablissement Pétrolier de Valenciennes - ANTARGAZ ;
 - d'imputer la dépense sur les crédits inscrits au budget départemental 2020 (opération 23004OP002).
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 06.

Madame ZOUGGAGH et Monsieur POIRET sont membres du Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier du Nord/Pas-de-Calais. En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame SANCHEZ avait donné pouvoir à Monsieur POIRET. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur HIRAUX, membre du Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier du Nord/Pas-de-Calais, avait donné pouvoir à Madame DEVOS. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 21 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

5.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298892-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Notifié le 21 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Martine FILLEUL, Roméo RAGAZZO.

OBJET : Attribution d'une subvention à l'association Junia (grande école d'ingénieurs HEI-ISEN-ISA)

dans le cadre du nouveau dispositif "Plantation et Renaturation".

Vu le rapport DRE/2020/473

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 4), entre le Département du Nord et l'Association Junia, pour l'aménagement des jardins du Palais Rameau ;
 - d'attribuer une subvention d'investissement de 307 593,60 € TTC à l'association Junia, pour l'aménagement des jardins du Palais Rameau ;
 - d'imputer la dépense correspondante sur l'opération 23004OP002.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 06.

53 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

5.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298889-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 17 décembre 2020

Affiché le 17 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Martine FILLEUL, Roméo RAGAZZO.

OBJET : Politique de l'Habitat et du Logement - Soutien aux ménages précaires pour l'amélioration de leur logement dans le cadre des dispositifs Nord Équipement Habitat Solidarité et J'Amén'Age 59

Vu le rapport DAT/2020/446

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

Pour le dispositif NEHS :

- d'attribuer, dans le cadre du dispositif Nord Equipement Habitat Solidarité, les subventions pour le financement des 124 demandes de particuliers sur des aides aux travaux pour un montant total de subventions de 640 851,61 €, reprises dans le tableau ci-joint (annexe 1) ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2020, opération 23006OP001.

Pour le dispositif J'Amén'Age 59 :

- d'attribuer, dans le cadre du dispositif J'Amén'Age 59, les subventions pour le financement des 19 demandes de particuliers sur des aides aux travaux pour un montant total de subventions de 55 165,16 €, reprises dans le tableau ci-joint (annexe 2) ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2020, opération 13003OP003.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 10.

53 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

ANNEXE 1

POLITIQUE HABITAT ET LOGEMENT : DOSSIERS NEHS - COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2020										
DEMANDES	TIERS	STATUT	COMMUNE	ARRONDISSEMENT	OBJECTIF	NBRE PROJETS	MONTANT TRAVAUX	SUB DPT	MODALITE DE PAIEMENT	
									Avance 70 %	Solde 30 %
1	640678	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	23 176,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
2	640830	PO	JEUMONT	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre l'habitat indigne	1	63 811,00 €	7 500,00 €	5 250,00 €	2 250,00 €
3	640347	PO	LOUVROIL	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	1	2 665,00 €	2 664,70 €	1 865,29 €	799,41 €
4	640672	PO	AULNOYE-AYMERIES	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	28 867,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
5	639279	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	24 316,00 €	4 878,00 €	3 414,60 €	1 463,40 €
6	640690	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	20 887,00 €	3 558,85 €	2 491,20 €	1 067,65 €
7	640767	PO	MARPENT	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	79 206,00 €	8 000,00 €	5 600,00 €	2 400,00 €
8	639822	PO	FELLERIES	AVESNES-SUR-HELPE (CCCA)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	14 060,00 €	5 531,82 €	3 872,27 €	1 659,55 €
9	640517	PO	LOUVROIL	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	26 317,00 €	6 344,00 €	4 440,80 €	1 903,20 €
10	640123	PO	LIMONT-FONTAINE	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	1	3 995,00 €	3 995,00 €	2 796,50 €	1 198,50 €
11	640675	PO	JEUMONT	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	29 671,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
12	641759	PO	HAUTMONT	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	50 895,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
13	641824	PO	TASNIERE EN THIERACHE	AVESNES-SUR-HELPE (CCCA)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	40 480,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
14	640926	PO	VILLERS-SIRE-NICOLE	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	27 920,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
15	640920	PO	LOUVROIL	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	23 095,00 €	4 649,47 €	3 254,63 €	1 394,84 €
16	639405	PO	FERRIERE-LA-PETITE	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	21 055,00 €	3 591,00 €	2 513,70 €	1 077,30 €
17	641674	PO	MONCEAU-SAINT-WAAST	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	21 285,00 €	5 789,63 €	4 052,74 €	1 736,89 €
18	640758	PO	MARPENT	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	15 170,00 €	3 899,00 €	2 729,30 €	1 169,70 €
19	641685	PO	HAUTMONT	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	23 881,00 €	4 400,92 €	3 080,64 €	1 320,28 €
20	640831	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	44 061,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
21	640126	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	5 455,00 €	3 140,74 €	2 198,52 €	942,22 €
22	640967	PO	ELESMES	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	18 992,00 €	3 190,98 €	2 233,69 €	957,29 €
23	640127	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	6 921,00 €	4 187,48 €	2 931,24 €	1 256,24 €
24	640223	PO	FOURMIES	AVESNES-SUR-HELPE (CCSA)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	2 960,00 €	2 959,84 €	2 071,89 €	887,95 €
25	638888	PO	RUESNES	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	19 582,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
26	640829	PO	NOYELLES-SUR-SAMBRE	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	34 039,00 €	7 200,00 €	5 040,00 €	2 160,00 €
27	641752	PO	BACHANT	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	32 348,00 €	7 200,00 €	5 040,00 €	2 160,00 €
28	641666	PO	LE QUESNOY	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	3 332,00 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €
29	641394	PO	FEIGNIES	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	39 832,00 €	5 516,89 €	3 861,82 €	1 655,07 €
30	640227	PO	BOUSSOIS	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	19 837,00 €	5 272,00 €	3 690,40 €	1 581,60 €
31	639271	PO	LOUVROIL	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	1	7 418,00 €	1 644,00 €	1 150,80 €	493,20 €
32	641361	PO	RECQUIGNIES	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	43 971,00 €	5 927,77 €	4 149,44 €	1 778,33 €
33	641826	PO	WIGNEHIES	AVESNES-SUR-HELPE (CCSA)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	4 800,00 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
34	640059	PO	LOUVROIL	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	20 981,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
35	634588	PO	BEAUDIGNIES	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	3 971,00 €	3 970,98 €	2 779,69 €	1 191,29 €
36	634537	PO	HOUDAIN-LEZ-BAVAY	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	4 874,00 €	7 200,00 €	5 040,00 €	2 160,00 €
37	639901	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	28 157,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
38	640292	PO	DOMPIERRE-SUR-HELPE	AVESNES-SUR-HELPE (CCCA)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	3 801,00 €	3 800,61 €	2 660,43 €	1 140,18 €
39	641477	PO	BERLAIMONT	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	1	21 776,00 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
40	639349	PO	HOUDAIN-LEZ-BAVAY	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	21 691,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
41	639259	PO	HAUT-LIEU	AVESNES-SUR-HELPE (CCCA)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	53 366,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
42	640418	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	6 098,00 €	2 598,00 €	1 818,60 €	779,40 €
43	639215	PO	FEIGNIES	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	11 814,00 €	3 162,00 €	2 213,40 €	948,60 €
44	640120	PO	JEUMONT	AVESNES-SUR-HELPE	Lutter contre la Précarité énergétique	2	21 418,00 €	5 918,00 €	4 142,60 €	1 775,40 €
TOTAL AVESNES-SUR-HELPE						78	1 022 247,00 €	220 091,68 €	154 064,19 €	66 027,49 €

45	639501	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	7 590,00 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
46	640147	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	26 744,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
47	640705	PO	HOULINES	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	21 993,00 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €
48	640230	PO	VILLENEUVE-D'ASCQ	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	24 224,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
49	640663	PO	HALLUIN	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	53 067,00 €	8 000,00 €	5 600,00 €	2 400,00 €
50	640400	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	27 218,00 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
51	603446	PO	LILLE	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	4 900,00 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
52	640981	PO	WATTRELOS	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	59 580,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
53	640881	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	39 142,00 €	5 733,00 €	4 013,10 €	1 719,90 €
54	638486	PO	AVELIN	LILLE (DIFFUS)	Lutter contre la Précarité énergétique	3	28 563,00 €	9 600,00 €	6 720,00 €	2 880,00 €
55	639615	PO	BERSEE	LILLE (DIFFUS)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	6 165,00 €	6 164,62 €	4 315,23 €	1 849,39 €
56	639600	PO	LILLE	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	5 463,00 €	2 731,50 €	1 912,05 €	819,45 €
57	640832	PO	RONCHIN	LILLE (MEL)	Lutter contre l'habitat indigne	1	51 972,00 €	7 372,47 €	5 160,73 €	2 211,74 €
58	639784	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	26 008,00 €	5 600,00 €	3 920,00 €	1 680,00 €
59	639639	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	27 007,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
60	641628	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	30 674,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
61	640657	PO	ARMENTIERES	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	8 920,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
62	640763	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	2 826,00 €	793,00 €	555,10 €	237,90 €
63	640396	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	32 509,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
64	640454	PO	MOUVAUX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	28 900,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
65	640607	PO	ARMENTIERES	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	39 603,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
66	639596	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	23 117,00 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
67	639990	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	5 910,00 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €
68	640325	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	4 028,00 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
69	640754	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	11 394,00 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €
70	639850	PO	LILLE	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	3 197,00 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €
TOTAL LILLE						40	600 714,00 €	129 994,59 €	90 996,21 €	38 998,38 €
71	640543	PO	MONTIGNY-EN-CAMBRESIS	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	21 094,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
72	641819	PO	CAMBRAI	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	58 369,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
73	638886	PO	AVESNES-LES-AUBERT	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	7 476,00 €	2 424,00 €	1 696,80 €	727,20 €
74	639334	PO	FLESQUIERES	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	22 680,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
75	641272	PO	CAMBRAI	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	10 936,00 €	1 716,00 €	1 201,20 €	514,80 €
76	640344	PO	PAILLEN COURT	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	24 956,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
77	639039	PO	VILLERS-OUTREAU	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	19 984,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
TOTAL CAMBRAI						12	165 495,00 €	34 540,00 €	24 178,00 €	10 362,00 €
78	640436	PO	ANICHE	DOUAI (CCCO)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	27 222,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
79	640708	PO	DECHY	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	38 887,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
80	640437	PO	LEWARDE	DOUAI (CCCO)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	27 468,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
81	640689	PO	LAMBRES-LEZ-DOUAI	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	27 073,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
82	640515	PO	DECHY	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	29 944,00 €	2 627,00 €	1 838,90 €	788,10 €
83	640802	PO	MASNY	DOUAI (CCCO)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	44 930,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
84	640421	PO	RIEULAY	DOUAI (CCCO)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	42 106,00 €	8 000,00 €	5 600,00 €	2 400,00 €
85	640715	PO	AUBERCHICOURT	DOUAI (CCCO)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	8 956,00 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €
TOTAL DOUAI						15	246 586,00 €	43 427,00 €	30 398,90 €	13 028,10 €
86	633619	PO	QUIEVRECHAIN	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	4 819,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
87	639636	PO	THIVENCELLE	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	17 450,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
88	633818	PO	AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	6 228,00 €	5 852,00 €	4 096,40 €	1 755,60 €
89	640770	PO	MARQUETTE-EN-OSTREVA	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	55 054,00 €	3 613,25 €	2 529,28 €	1 083,97 €
90	640286	PO	CONDE-SUR-L'ESCAUT	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 547,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
91	639500	PO	PETITE-FORET	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	15 255,00 €	7 193,25 €	5 035,28 €	2 157,97 €
92	634178	PO	ANZIN	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre l'habitat indigne	1	116 961,00 €	9 375,00 €	6 562,50 €	2 812,50 €
93	640210	PO	VIEUX-CONDE	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	10 857,00 €	3 900,00 €	2 730,00 €	1 170,00 €

94	640748	PO	THUN-SAINT-AMAND	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	20 228,00 €	5 963,77 €	4 174,64 €	1 789,13 €
95	634899	PO	VALENCIENNES	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	6 452,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
96	639903	PO	ANZIN	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	22 661,00 €	5 045,00 €	3 531,50 €	1 513,50 €
97	635709	PO	ANZIN	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	29 688,00 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
98	640812	PO	BEUVRAGES	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	39 419,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
99	633778	PO	BEUVRAGES	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	4 013,00 €	5 753,85 €	4 027,70 €	1 726,15 €
100	640280	PO	ONNAING	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	20 468,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
101	635131	PO	QUIEVRECHAIN	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	5 558,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
102	640788	PO	ESCAUDAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	68 249,00 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
103	640735	PO	HASNON	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	48 317,00 €	8 000,00 €	5 600,00 €	2 400,00 €
104	639802	PO	SAINT-AMAND-LES-EAUX	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	42 181,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
105	640502	PO	SAINT-AMAND-LES-EAUX	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	40 292,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
106	640410	PO	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	1 839,00 €	5 839,00 €	4 087,30 €	1 751,70 €
107	637101	PO	MARLY	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	45 318,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
108	639146	PO	ESCAUDAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	20 680,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
109	640200	PO	VIEUX-CONDE	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	38 807,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
110	641169	PO	DENAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	18 895,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
111	639217	PO	LA SENTINELLE	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	29 050,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
112	634266	PO	CONDE-SUR-L'ESCAUT	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	15 798,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
113	634946	PO	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	VALENCIENNES (CAVM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	9 495,00 €	6 363,53 €	4 454,47 €	1 909,06 €
TOTAL VALENCIENNES						53	785 579,00 €	167 698,65 €	117 389,07 €	50 309,58 €
114	639425	PO	GRAVELINES	DUNKERQUE (CUD)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	17 759,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
115	639497	PO	HAZEBROUCK	DUNKERQUE (SM Flandre Lys)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	12 862,00 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €
116	639464	PO	LE DOULIEU	DUNKERQUE (SM Flandre Lys)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	13 766,00 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €
117	639490	PO	HAZEBROUCK	DUNKERQUE (SM Flandre Lys)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	35 996,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
118	639037	PO	DUNKERQUE	DUNKERQUE (CUD)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	8 204,00 €	4 000,00 €	2 800,00 €	1 200,00 €
119	639587	PO	HAZEBROUCK	DUNKERQUE (SM Flandre Lys)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	14 676,00 €	4 800,00 €	3 360,00 €	1 440,00 €
120	639429	PO	LOON-PLAGE	DUNKERQUE (CUD)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	56 939,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
121	640782	PO	BAILLEUL	DUNKERQUE (SM Flandre Lys)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	4 123,00 €	2 400,00 €	1 680,00 €	720,00 €
122	639269	PO	DUNKERQUE	DUNKERQUE (CUD)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	15 970,00 €	6 400,00 €	4 480,00 €	1 920,00 €
123	639152	PO	COUDEKERQUE-BRANCHE	DUNKERQUE (CUD)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	3 316,00 €	1 357,59 €	950,31 €	407,28 €
124	639581	PO	HOUTKERQUE	DUNKERQUE (SM Flandre Lys)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	3 742,00 €	3 742,10 €	2 619,47 €	1 122,63 €
TOTAL DUNKERQUE						16	187 353,00 €	45 099,69 €	31 569,78 €	13 529,91 €
TOTAL GENERAL						214	3 007 974,00 €	640 851,61 €	448 596,15 €	192 255,46 €

ANNEXE 2

POLITIQUE HABITAT ET LOGEMENT : DOSSIERS J'AMEN'AGE 59 - COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2020										
DEMANDES	TIERS	STATUT	COMMUNE	ARRONDISSEMENT	OBJECTIF	NBRE PROJETS	MONTANT TRAVAUX	SUB DPT (€)	MODALITE DE PAIEMENT	
									Avance 70 %	Solde 30 %
125	640582	PO	ROOST-WARENDIN	DOUAI (Douaisis Agglo)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	7 148,83 €	3 089,01 €	2 162,31 €	926,70 €
TOTAL DOUAI						1	7 148,83 €	3 089,01 €	2 162,31 €	926,70 €
126	640602	PO	ELESMES	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	11 873,76 €	3 400,96 €	2 380,67 €	1 020,29 €
TOTAL AVESNES-SUR-HELPE						1	11 873,76 €	3 400,96 €	2 380,67 €	1 020,29 €
127	640604	PO	NEUVILLE-EN-FERRAIN	LILLE (MEL)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	2	16 397,68 €	2 637,90 €	1 846,53 €	791,37 €
128	638682	PO	MARCQ-EN-BAROEUL	LILLE (MEL)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	993,01 €	229,59 €	160,71 €	68,88 €
129	640589	PO	LA MADELEINE	LILLE (MEL)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	12 325,24 €	2 407,18 €	1 685,03 €	722,15 €
130	640600	PO	ARMENTIERES	LILLE (MEL)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	3 782,28 €	1 357,73 €	950,41 €	407,32 €
131	640606	PO	HEM	LILLE (MEL)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	8 000,00 €	1 987,31 €	1 391,12 €	596,19 €

132	640610	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	13 659,55 €	2 460,39 €	1 722,27 €	738,12 €
133	640612	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	10 347,14 €	1 214,46 €	850,12 €	364,34 €
134	640615	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	14 070,60 €	4 908,77 €	3 436,14 €	1 472,63 €
TOTAL LILLE						9	79 575,50 €	17 203,33 €	12 042,33 €	5 161,00 €
135	640504	LOC	VALENCIENNES	VALENCIENNES (CAVM)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	12 686,30 €	6 477,47 €	4 534,23 €	1 943,24 €
136	640541	PO	PROUVY	VALENCIENNES (CAVM)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	15 264,92 €	7 826,32 €	5 478,42 €	2 347,90 €
137	640553	PO	VALENCIENNES	VALENCIENNES (CAVM)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	5 005,34 €	1 129,74 €	790,82 €	338,92 €
138	540564	PO	HAVELUY	VALENCIENNES (CAPH)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	6 620,67 €	1 285,09 €	899,57 €	385,52 €
139	640575	PO	CRESPIN	VALENCIENNES (CAVM)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	2	15 812,05 €	7 357,01 €	5 149,91 €	2 207,10 €
140	640581	PO	SAINT-AMAND-LES-EAUX	VALENCIENNES (CAPH)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	7 225,00 €	2 172,56 €	1 520,79 €	651,77 €
TOTAL VALENCIENNES						7	62 614,28 €	26 248,19 €	18 373,74 €	7 874,45 €
141	640584	PO	SAINT-POL-SUR-MER	DUNKERQUE (CUD)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	7 695,00 €	1 633,85 €	1 143,70 €	490,15 €
142	640590	PO	COUDEKERQUE-BRANCHE	DUNKERQUE (CUD)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	6 548,11 €	1 964,44 €	1 375,11 €	589,33 €
143	640591	PO	SAINT-POL-SUR-MER	DUNKERQUE (CUD)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	8 900,00 €	1 625,38 €	1 137,77 €	487,61 €
TOTAL DUNKERQUE						3	23 143,11 €	5 223,67 €	3 656,58 €	1 567,09 €
TOTAL GENERAL						21	184 355,48 €	55 165,16 €	38 615,63 €	16 549,53 €

5.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298882-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 17 décembre 2020

Affiché le 17 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Martine FILLEUL, Roméo RAGAZZO.

OBJET : Partenord Habitat - Prorogation de délais d'exécution de travaux - Annulation et réattribution d'une subvention.

Vu le rapport DAT/2020/500

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder à Partenord Habitat, une prorogation du délai d'exécution des travaux de un an pour les 6 opérations et dans les conditions reprises dans le tableau ci-joint (annexe 1) ;
- d'annuler les subventions engagées pour les 17 opérations de la convention 2018-2021, reprises dans le tableau ci-joint (annexe 2) ;
- d'approuver le financement des 17 opérations menées au titre de la convention 2018-2021, comme indiqué dans l'annexe 2 ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2020, opération 23006OP005 ;
- d'annuler la subvention de 18 000 € votée en Commission permanente du 18/11/2019 pour l'opération en offre nouvelle d'un logement à Villers-en-Cauchies (rapport N° DAT/2019/455) et d'autoriser la réaffectation des crédits sur l'enveloppe annuelle 2020 dédiée au dispositif Aides 1.1 « Soutien à l'offre nouvelle en territoires hors délégation des aides à la pierre de l'Etat et aux 125 communes rurales en territoires délégataires » ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes afférents à ces décisions.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 12.

Monsieur PICK est Président de l'Office Public de l'Habitat Partenord Habitat. Mesdames ARLABOSSE et STANIEC-WAVRANT, ainsi que Monsieur SIEGLER sont membres du conseil d'administration de l'OPH Partenord Habitat. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Messieurs CHRISTOPHE et KANNER avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames ARLABOSSE et STANIEC-WAVRANT. Ces dernières ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Madame SANCHEZ et Monsieur HIRAUX (membres du conseil d'administration de l'OPH Partenord Habitat) avaient donné pouvoir respectivement à Monsieur POIRET et Madame DEVOS. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

5.5

49 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 19 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Convention 2018-2021	
Dispositifs	Libellé
Aide 1.1	Soutien à l'offre nouvelle en territoires hors délégation des aides à la pierre de l'Etat et dans 125 communes rurales en territoires délégataires.
Aide 1.2	Soutien à l'offre nouvelle en secteurs délégataires
Aide 1.3	Réhabilitation énergétique (PSEE), amélioration de l'habitat
Aide 1.4	Soutien à l'attractivité des villes moyennes et structurantes

Partenord Habitat - Liste des opérations qui font l'objet d'une prorogation du délai d'exécution des travaux Conseil Départemental du 14/12/2020													
Aide mobilisée (1.1 à 1.4)	Commune	Adresse de l'opération	Nombre de logements subventionnés	Montant de la subvention	Acomptes réglés	Solde à régler	Dates de délibération	Dossiers d'aides	Dérogation pour commencement anticipé des travaux	Documents justifiant le démarrage des travaux	Dates des documents justifiant le démarrage des travaux	Délai maximal initial d'exécution des travaux - calculée sur 30 mois à compter du démarrage des travaux Avenant N°2 voté en CD du 14/12/2020	Nouveau délai maximal prorogé en CD du 14/12/2020 (30 + 12 mois, soit 42 mois à compter du démarrage des travaux)
Aide 1.1	Bavay	Rue Eugène Mascart	8	144 000	77 000	67 000	03/06/2019	2018-04988-13	11/06/2018	Ordre de service	28/05/2019	28/11/2021	28/11/2022
Aide 1.1	Hazebrouck	Rues F Buisson, des Prés et Tassigny	1	18 000	9 000	9 000	19/11/2018	2018-04988-07	07/11/2017	Ordre de service	11/12/2017	11/06/2020	11/06/2021
Sous-total Aide 1.1			9	162 000	86 000	76 000							
Aide 1.2	Berlaimont	Rue des Anglais et Neuve	27	216 000	108 000	108 000	03/06/2019	2018-05582-03	17/01/2019	Ordre de service	13/03/2019	13/09/2021	13/09/2022
Aide 1.2	Bouchain	Rue Camille Corot	11	88 000	44 000	44 000	03/06/2019	2018-05582-04	17/01/2019	Ordre de service	22/01/2019	22/07/2021	22/07/2022
Sous-total Aide 1.2			38	304 000	152 000	152 000							
Aide 1.3	Douai	Faubourg de Béthune	193	887 800	443 900	443 900	19/11/2018	2018-05584-04	02/08/2018	Ordre de service	14/12/2018	14/06/2021	14/06/2022
Sous-total Aide 1.3			193	887 800	443 900	443 900							
Aide 1.4	Hazebrouck	Cité Pasteur	174	870 000	435 000	435 000	19/11/2018	2018-05586-02		Ordre de service	03/12/2019	03/06/2022	03/06/2023
Sous-total Aide 1.4			174	870 000	435 000	435 000							
Cumul des aides 1.1 à 1.4			414	2 223 800	1 116 900	1 106 900							

177/187

Convention 2018-2021	
Dispositifs	Libellé
Aide 1.1	Soutien à l'offre nouvelle en territoires hors délégation des aides à la pierre de l'Etat et dans 125 communes rurales en territoires délégataires.
Aide 1.2	Soutien à l'offre nouvelle en secteurs délégataires
Aide 1.3	Réhabilitation énergétique (PSEE), amélioration de l'habitat
Aide 1.4	Soutien à l'attractivité des villes moyennes et structurantes

Partenord Habitat - Liste des opérations qui font l'objet d'une annulation de la décision d'octroi initiale et d'une réattribution de la subvention au même montant à la CP du 14/12/2020								
Aide mobilisée (1.1 à 1.4)	Commune	Adresse de l'opération	Logements subventionnés	Montant de la subvention	Acomptes réglés	Solde à régler	Date initiale des délibérations à annuler	Dossiers d'aide initial
Aide 1.1	Aix-en-Pévèle (Aix-Lez-Orchies, avant 2018)	Rue Carnot	3	54 000	0	54 000	03/06/2019	2018-04988-11
Aide 1.1	Bavay	Rue de la Gare et des Fleurs	11	198 000	0	198 000	03/06/2019	2018-04988-14
Aide 1.1	Capinghem	Rue Léonard de Vinci – quartier Humanités	15	198 000	0	198 000	03/06/2019	2018-04988-15
Aide 1.1	Flines-lez-Raches	33 rue Delhaye	44	658 000	0	658 000	03/06/2019	2018-04988-16
Aide 1.1	Sains-du-Nord	Rue J B Lebas - Les Manaçons	17	306 000	0	306 000	03/06/2019	2018-04988-17
Aide 1.1	Saint-Hilaire-sur-Helpe	Rue Les Hayettes	10	180 000	0	180 000	03/06/2019	2018-04988-18
Aide 1.1	Saint-Python	41 rue Joffre Friche SASA	11	198 000	0	198 000	03/06/2019	2018-04988-19
Aide 1.1	Saint-Python	41 rue Joffre Friche SASA – Acquis Améliorés	5	90 000	0	90 000	03/06/2019	2018-04988-20
Aide 1.1	Wallon-Cappel	Route d'Hazebrouck	9	162 000	0	162 000	29/06/2020	2018-04988-28
Sous total Aide 1,1			125	2 044 000	0	2 044 000		
Aide 1.3	Dunkerque	1 boulevard Victor Hugo – Tour Victor Hugo	78	358 800	0	358 800	18/11/2019	2018-05584-16
Aide 1.3	Dunkerque	1 boulevard Victor Hugo – Tour Victor Hugo / complément	53	243 800	0	243 800	29/06/2020	2018-05584-19
Aide 1.3	Grande-Synthe	1,2,3,4, square du Luxembourg 1 rue de Londres	77	354 200	0	354 200	03/06/2019	2018-05584-10
Aide 1.3	Hondschoote	46,48,50,52,54,58,60,62 rue de l'Yser	36	165 600	0	165 600	03/06/2019	2018-05584-12
Aide 1.3	Leffrinckoucke	Rue du 02 juin 1940 – Résidence des Forts	21	96 600	0	96 600	18/11/2019	2018-05584-17
Aide 1.3	Mardyck	Allée du 8 mai 1945	18	82 800	0	82 800	03/06/2019	2018-05584-13
Aide 1.3	Saint-Pol-sur-Mer	Allée des Tamaris – Résidence Orchidées	25	115 000	0	115 000	18/11/2019	2018-05584-18
Sous total Aide 1,3			308	1 416 800	0	1 416 800		
Aide 1.4	Bavay	Rue de la Gare et rue des Fleurs	5	90 000	0	90 000	18/11/2019	2018-05586-03
Sous total Aide 1,4			5	90 000	0	90 000		
Cumul Aide 1.1 à 1.4			438	3 550 800	0	3 550 800		

6.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298860-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Martine FILLEUL, Roméo RAGAZZO.

OBJET : Participation de la commune de Quiévrechain au capital de NORDSEM.

Vu le rapport DAT/2020/485

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Aménagement du territoire, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- de céder 20 actions à 100 €, soit au total 2 000 € du capital social de la Société d'Economie Mixte d'aménagement NORDSEM, du Département au profit de la commune de Quiévrechain et d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes afférents et notamment l'acte de cession des actions NORDSEM dans les termes du projet joint en annexe 3 du rapport ;
 - d'imputer les recettes correspondantes sur les crédits inscrits sur l'opération 31006OP004 du budget départemental 2020.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 13.

53 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

6.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298872-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Martine FILLEUL, Roméo RAGAZZO.

OBJET : Subvention globale Fonds Social Européen 2014-2020 : programmation des opérations à maîtrise d'ouvrage départementale.

Vu le rapport DFCG/2020/425

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Aménagement du territoire, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver les trois projets d'opération internes déposés dans le cadre des appels à projets Fonds Social Européen 2020 pour un montant FSE de 2 167 847,12 €, selon la liste ci-jointe ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions attributives de Fonds Social Européen pour ces opérations ;
 - d'imputer les recettes sur l'opération 31004OP002.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 13.

53 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Appel à projets FSE 2020 - Opérations à maîtrise d'ouvrage départementale

Numero dossier	Service gestionnaire	Libellé PO	Libellé Organisme	Libellé opération FSE	nombre participants	Dépenses	Ressources				date début d'exécution	date fin d'exécution
						Montant total des dépenses	Montant FSE	Montant de la subvention départementale	Montant total des autres aides	Montant autofinancement		
202002164	Conseil départemental du Nord	PON FSE	Département du Nord	Dispositif visant à développer une démarche exemplaires d'achats socialement responsables	0	342 498,31 €	205 498,99 €	- €	- €	136 999,32 €	01/01/2019	31/12/2020
202002517	Conseil départemental du Nord	PON FSE	Département du Nord	Plateformes de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle	0	2 639 036,88 €	1 583 417,13 €	- €	- €	1 055 619,75 €	01/01/2019	31/12/2020
202002613	Conseil départemental du Nord	PON FSE	Département du Nord	Assistance technique FSE	0	631 555,00 €	378 931,00 €	- €	- €	252 624,00 €	01/01/2020	31/12/2021
					0	3 613 090,19 €	2 167 847,12 €	- €	- €	1 445 243,07 €		

183/187

6.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20201214-298878-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 décembre 2020

Affiché le 28 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 26 novembre 2020
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 14 DÉCEMBRE 2020

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Bruno FICHEUX, Isabelle FREMAUX, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Françoise MARTIN, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Luc MONNET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Luc MONNET, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc GODEFROY, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Sylvia DUHAMEL donne pouvoir à Geneviève MANNARINO, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Patrick KANNER donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Michel PLOUY donne pouvoir à Carole BORIE, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Olivier HENNO, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Eric RENAUD, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Martine FILLEUL, Roméo RAGAZZO.

OBJET : Subvention globale Fonds Social Européen (FSE) 2014-2020 : prolongation de la convention de subvention globale au 31 décembre 2023 et sollicitation d'une enveloppe FSE complémentaire dans le

cadre du plan de relance de la Commission européenne avec le fonds REACT EU.

Vu le rapport DFCG/2020/467

Vu l'avis en date du 7 décembre 2020 de la Commission Aménagement du territoire, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention de subvention globale Fonds Social Européen (FSE) décidant la prolongation de celle-ci jusqu'au 31 décembre 2023 et intégrant l'enveloppe FSE complémentaire de 2 545 000 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à solliciter une enveloppe FSE complémentaire dans le cadre de l'initiative REACT EU ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention de subvention globale FSE nécessaire à l'attribution des financements FSE complémentaires dans le cadre de l'initiative REACT EU ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer le ou les avenants de régularisation qui seraient nécessaires au cours de l'année 2021 pour la mise en œuvre de la programmation FSE et l'obtention éventuelle de crédits FSE complémentaires.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 18.

53 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 23 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Le Recueil des Actes Administratifs du Département peut être consulté :

A Lille

Hôtel du Département

51 rue Gustave Delory

Les Arcuriales

45 rue de Tournai (Batiment C)

- Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
- Service Assemblées et Contrôle de la Légalité (1^{er} étage)

Dans d'autres lieux sur le territoire départemental

- Maison de Service au Public à Hondschoote - 1 rue de Cassel
- Maison de Service au Public à Le Cateau-Cambrésis - 13 place du Commandant Richez

Sur le site internet du Conseil Départemental du Nord

- www.lenord.fr



RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :
Monsieur Régis RICHARD
Directeur Adjoint
Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
Les Arcuriales - 59800 LILLE
☎ 03.59.73.83.10

Préparation : Service Assemblées et Contrôle de la Légimité
☎ 03.59.73.85.16

Achévé d'imprimer le 26/01/2021
Imprimé à l'Hôtel du Département
59047 Lille Cedex

ISSN 0764 - 8146 - Dépôt Légal